



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1682,3

EUR. 511<sup>m</sup> - 1682,3

Mercurie

<36623710700011

S

<36623710700011

Bayer. Staatsbibliothek

**Bayerische  
Staatsbibliothek  
München**

MERCURE  
GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

*M A R S* 1682.



*M L T O N,*

Chez THOMAS AMAULRY,  
Ruë Merciere.

---

*M. D C. L X X X I I.*

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

**EXTRAIT D V PRIVILEGE**  
*du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuier, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678.

Signé **E. COUTROT**, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuier, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaury Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le*  
24. Mars 1682.



# LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



O u s recevrez dans huit jours, la Vie de S. François Xavier par le Pere Bouhours, avec plusieurs autres Nouveautés, que je vous enverray.

Les Mercurès se distribuèrent toujours pour 20 sols chaque volume, tant Vieux que Nouveaux, & les Extraordinaire 30 sols.

L'Extraordinaire du Quartier de Janvier 1682. se distribuera le 25. de ce mois d'Avril.

## LIVRES NOUVEAUX *du Mois de Mars 1682.*

Histoire de Mahomet Second, Empereur des Turcs, par Monsieur Guillet, indouze, deux volumes, 4. livr. 10 sols.

## *Le Libraire au Lecteur.*

La Philosophie des Images, composée d'un Ample Recueil de Devises, & du jugement de tous les Ouvrages qui ont esté faits sur cette matiere, par le Reverend Pere Ménéstrier, de la Compagnie de Jesus, in octavo, trois livres.

Nouvelle Méthode Grecq, nouvelle Edition, in octavo, 4. livres.

La Connoissance certaine, & la prompte & facile guérison des Fièvres, avec des Particularitez, & utile sur le Remede Anglois, par Monsieur de Blegny, indouze, 30 sols.

Asterographie ou Description des Estoiles fixes, Et de toutes les Constellations Celestes tant Anciennes que Nouvelles, avec leur Ethymologie, leurs Noms, tant Profanes que Sacrez, la Figure qu'elles representent dans le Ciel, le nombre des étoiles qui les composent, & plusieurs Methodes pour apprendre à les connoistre en peu de temps, avec autant de facilité que d'infailibilité. Par Pierre Crochat de Torchelou en Dauphiné.

L'on continué toujous à distribuer.

l'Hi

*' Le Libraire au Lecteur.*

L'Histoire du Calvinisme, de Monsieur  
Mainbour, de beau papier.

Les Satyres de Juvenal par Monsieur  
la Valtrie, pour 50 sols.

Le Remede Anglois, par Monsieur  
de Blegny, pour 20 sols.

Le D. Guichot de la Manche, pour  
5 livres.

Vous aurez un Catalogue dans l'Ex-  
traordinaire de Janvier, de tous les  
Livres Nouveaux de cette années.



TABLE DES MATIERES  
contenuës dans ce Volume.

<b>A</b> vant-propos,	1
Sonnet,	4
Reception de M. l'Evesque de Meaux dans la Ville de ce nom, avec toutes les Harangues & les Réponses,	6
Sermon presché sur le champ, sur trois Textes diferens, appliquez à un mesme sujet,	43
Lettre en Vers,	46
Sonnet,	52
Quatrains à Iris,	54
Honneurs rendus à Monsieur le Duc & à Madame la Duchesse de Hanover, dans les Etats de Monsieur l'Electeur de Brandebourg, & à la Cour de ce Prince,	60
L'Aigle & la Corneille, Fable,	79
Songe,	85
Epreuve merveilleuse,	87
Feu de la Chambre des Comptes heu- rement éteint,	88
Description du Feu du Monde,	91
Imagination galante,	98
	Tout

# T A B L E.

<i>Tout ce qui s'est passé à l'Académie Française le jour de la Reception de Monsieur l'Abbé de Dangeau,</i>	102
<i>Monsieur le Vayer de Boutigny est nommé à l'Intendance de Soissons,</i>	118
<i>Lettre en Prose &amp; en Vers, à Madame la Viguiere d'Alby,</i>	122
<i>Mort de Monsieur de la Salle,</i>	126
<i>Mort de Madame de Balsac-d'Entragues,</i>	129
<i>Mort de Monsieur Berthier,</i>	130
<i>Inondations,</i>	131
<i>Lettre de Monsieur Comiers touchant son Problème, &amp; son différent avec les plus illustres Mathematiciens,</i>	141
<i>Histoire,</i>	148
<i>L'Hirondelle, Fable,</i>	180
<i>Prix proposé par Messieurs de l'Académie d'Arles,</i>	183
<i>Histoire de six Sonnets, dont les Bouts-rimez ont esté remplis par M. le Duc de S. Aignan; avec les six Sonnets,</i>	202
<i>Quatre Sonnets sur les Bouts-rimez du Flageolet,</i>	206
<i>Sonnet sur le bonheur de la Vie champêtre,</i>	211
<i>Monsieur de Raye, Fils de Monsieur le</i>	Prési

# T A B L E.

<i>Président Larcher, reçu Grand Raporteur à la Chancellerie,</i>	212
<i>Mort de Monsieur de Tracy,</i>	213
<i>Gouvernement de Tournay donné à M. le Comte de Maulevrier-Colbert,</i>	214
<i>Mort de M. le Marquis de Bréval,</i>	218
<i>Mort de M. l'Evêque de Sécz,</i>	223
<i>Mort de Monsieur de Geniers, Conseiller de la Grand'Chambre,</i>	223
<i>Madrigal à Monseigneur le Dauphin &amp; à Madame la Dauphine,</i>	228
<i>Madrigal pour Mad. d'Estrées,</i>	229
<i>Vers sur le retour d'un Amant,</i>	230
<i>Thèse soutenue par Monsieur le Marquis de Villequier,</i>	231
<i>Entrée de M. le Comte de Pertengue, Ambass. Extraord. à Londres,</i>	233
<i>Mort de Madame la Marquise de Dangeau,</i>	235
<i>Nouveaux Bouts-rimez à la louange du Roy,</i>	236
<i>Enigme,</i>	238
<i>Autre Enigme,</i>	240
<i>La Duchesse d'Estramene.</i>	242

Fin de la Table.

MER



# MERCURE GALANT.

MARS 1682.



L m'est fort aisé,  
Madame, d'en-  
trer dans vos senti-  
mens. Vous raison-  
nez juste, & j'au-  
rois l'esprit bien peu éclairé, si je  
ne convenois pas que le mérite  
de nos actions dépend plus du  
temps que nous prenons pour les  
faire ; que de la maniere dont  
elles sont faites. Il est des occa-  
sions où le courage seroit moins

Mars 1682.

A

bravoure que temérite; & si nous voulons choisir un exemple dans les choses saintes, des marques de pieté données indiscretement, sont plûtoſt l'effet d'une criminelle hipocrisie, que d'une solide & veritable vertu. Veut-on voir des actions, faites toujours sans défaut, parce que le temps qui leur est propre y est toujours observé? Regardons celles du Roy. Il n'en fait aucune qui ne soit réglée par la prudence, & dont la saison qui luy convient n'augmente beaucoup le prix. Celle où nous sommes luy en demandoit de pieté. Ce n'est pas assez pour luy d'en faire. Il croit que son devoir est d'en faire faire à ceux de sa Cour, ou pour le moins d'empescher qu'ils n'en fassent d'opposées à ce qu'ordonne l'Eglise. C'est dans cette veüë d'un

*devoir*

devoir indispensable auquel il est sans cesse appliqué, qu'il a défendu tous les Repas, où les Tables estoient publiquement couvertes de mets, dont l'usage nous est présentement défendu. Ce sage Monarque n'en est pas demeuré là. D'illustres Malheureux de l'un & de l'autre Sexe, estoient tombez dans son indignation, & il leur a fait connoistre, en leur permettant l'honneur de le voir, qu'il a trouvé l'art de se vaincre également sur toutes les choses qui le touchent, & qu'il ne sçait pas moins estre maistre de ses passions, quelques justes qu'elles soient, qu'il l'a esté de luy-mesme, lors qu'il a jugé contre ses interets dans l'affaire des Remparts. Il n'y a pas seulement de la grandeur & de la justice dans tout ce que le Roy fait; il y entre

encor beaucoup de galanterie selon les occasions, & c'est ce qui a paru depuis peu dans les liberalitez qu'il a faites à plusieurs Dames, d'une maniere toute spirituelle, & qui les surprit agreablement, quoy qu'il n'y ait rien qui doive surprendre d'une part dont on peut attendre tout. Jugez, Madame, si ce n'est pas avec beaucoup de raison qu'on dit de ce grand Monarque, ce que vous lirez dans les Bouts-Rimez que je vous envoie. Ils ont esté pris d'un Sonnet de feu Voiture, & proposez à remplir sur Alexandre.

---

### BOU TS - R I M E Z.

**A** *Léxandre aux Combat voloit  
sur Bu-céphale.*

GALANT. 5

*Il portoit dans ses yeux la foudre &  
ses éclairs.*

*Du Granique il brava les abîmes  
ouverts,*

*Et conquît les Trésors que l'Orient  
étale.*



*Son ardeur pour la gloire au monde  
si fatale,*

*Emporta ce Héros en cent périls  
divers;*

*Sa rapide valeur effraya l'Univers.  
Et traîna la Victoire en l'Inde  
Orientale.*



*Rien ne pouvoit remplir ce cœur  
ambi-cieux,*

*Il vouloit qu'on le crût sorty du  
sang des D-yeux.*

*Ce Fils de Jupiter demande qu'on  
l'a-dore.*



*Il arrachoit l'encens aux Peuples  
d'-alentour,*

A ij

## 6            M E R C U R E

*Mais LOUIS révééré du Couchant  
à l'Aurore ,  
Sans avoir ses défauts, met ses ver-  
tus au jour.*

Je vous ay marqué le temps où Messire Jacques-Benigne Bossuet ancien Evêque de Condom, cy-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin , & présentement Premier Aumônier de Madame la Dauphine , a esté nommé à l'Évêché de Meaux , vacant par la mort de Messire Dominique de Ligny. Les grands Emplois qu'a eus ce Prélat dans le Clergé, qui l'avoit choisy pour faire l'ouverture de l'Assemblée, & pour traiter le Point le plus important de ceux qui en faisoient le sujet , ayant privé quelque temps ses Diocésains de l'avantage de le posséder , on apprit à

à Meaux avec une joye extraordinaire, qu'il y devoit arriver le Samedi 7. du dernier mois. Tous les Bourgeois prirent aussitost les armes, & se mirent dans le plus leste équipage qu'il leur fut possible. Ils estoient divisez en cinq Compagnies, qui ayant chacune son Capitaine en teste, furent posées sur les avenues du grand Chemin par Monsieur le Lieutenant General, comme Maire perpétuel de la Ville. C'est un Magistrat qui a de fort grandes qualitez, & qui s'appelle Nicolas Payen, Seigneur d'Autonne, Sericour, & Mansigny. Il est Frere de Monsieur de Montmaur, Maître d'Hôtel ordinaire chez le Roy; Parent de Messieurs de Lyonne, & de Madame la Marquise de Cœuvres, de Messieurs Martineau, la Grange,

## 8 M E R C U R E

& Brigallier , & allié de plusieurs Familles considérables. Il a toujours fait son plus grand plaisir du devoir de ses Charges, dans les fonctions desquelles il se montre infatigable, comme dans celle de la Subdélégation de Messieurs les Intendants de la Province, qu'il exerce depuis plusieurs années avec beaucoup d'honneur & de réputation. Il parle en public avec une facilité merveilleuse, & peu de personnes joignent tant d'habilité à une probité aussi scrupuleuse, & aussi exacte que la sienne. Madame sa Femme, Sœur de Monsieur le Féron Maître des Comptes, est Fille de Monsieur le Féron, Grand Maître des Eaux & Forests de Flandre, & Commissaire depuis vingt ans pour la reformation des Forests  
de

de France. Elle est alliée de Monsieur le Duc de Chaunès, & Parente de Messieurs le Féron, dont il y a eu deux Présidens aux Enquestes, & Prevost des Marchands, plusieurs Conseillers au Parlement, & en la Cour des Aydes, & Monsieur le Lieutenant Criminel de Paris.

Si-tost qu'on eut sçeu que Monsieur l'Évesque de Meaux approchoit, la Campagne fut couverte d'une infinité de Gens de la Ville de l'un & de l'autre Sexe, que l'impatience de luy rendre leurs respects fit aller à sa rencontre. Ce Prélat parut sur les cinq heures du soir, accompagné de Monsieur l'Évesque de Tournay, de Monsieur l'Abbé de Quincé, & de Monsieur Bossuet Maistre des Requestes son Frere, avec sa Famille, &

A y

entr'autres Monsieur l'Abbé Boffuet, qui fait connoître par de glorieux commencemens, qu'il marchera sur les vestiges de Monsieur son Oncle. Cette Compagnie estoit dans plusieurs Carrosses à six & à huit Chevaux, ayant pour escorte la Maréchaussée qui avoit esté au devant d'elle jusques à Claye, premier lieu du Diocèse. Elle estoit en très bon ordre, les Officiers magnifiquement vêtus, les Archers couverts de Casques neuves des couleurs du Roy, & tous bien montez. Les Trompettes qui les précédoient, meslèrent agreablement les fanfares au bruit des Tambours & des Fifres des Compagnies, & aux cris de joye de tout le Peuple.

A l'entrée de Meaux, on tira le Canon & les Boëtes, qui annoncerent avec le son & le carillon  
des

des Cloches de toutes les Eglises de la Ville au nombre de 22. que Monsieur l'Evesque arrivoit. Il trouva sur sa marche un Arc de triomphe à l'entrée de la grande Place, orné ainsi que la Porte de l'Evesché, des Armes du Roy, de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine. Au dessous des Armes de ce Prélat qui sont trois Roies, & qu'on y avoit meslées avec celles de la Ville, les Echevins avoient fait mettre pour Devise ces paroles tirées d'Ezechiel, *Spiritus vita erat in rotis*. Vous voyez, Madame, que le raport en est admirable avec le zele dont son cœur est animé, & les lumieres qui font éclater l'étenduë de son génie. Il fut à peine arrivé dans la grande Salle du Palais Episcopal, qui est un des plus beaux du Royaume, que s'y montrant en

Camail & en Rochet, il fut salüé par le Chapitre de la Cathedrale. Ce Chapitre est d'autant plus estimé, qu'il est remply de Personnes d'une vertu consommée, & d'une profonde érudition. Monsieur de la Croix qui en est Doyen, portoit la parole. Son Compliment fut fort juste, & entr'autres choses il marqua à cet Evesque, *Que la joye qu'ils avoient de le posseder, estoit seule capable de leur faire oublier les peines que l'impatience leur avoit causées, de mesme que les grandes qualitez de la belle Rachel, & la violence de l'amour de Jacob, luy avoient fait estimer que les quatorze années de service qu'il rendit à son Pere, pour devenir digne d'elle, n'avoient pas esté un temps trop long pour luy faire meriter la possession d'un si grand bien. La maniere:*

niere libre dont il prononça ce Compliment, avoit cet air agreable qui est naturel aux Personnes de naissance. Aussi descend-il d'une Maison tres-noble, & tres-ancienne des environs de Melun. Il est Frere de Monsieur de Crépy, Major & Premier Capitaine dans le Regiment du Roy, qui s'est distingué en plusieurs Campagnes, & qui par ses belles actions a merité une Commanderie de S. Lazare. Madame sa Mere estoit de l'illustre Famille des Seguiers, par laquelle il est Parent de Messieurs les Ducs de Luynes, de Chevreuse, de Sully, & de Coislin, de Messieurs les Evêque d'Orleans, & de Nismes, & de Mesdames les Duchesses de Verneuil, du Lude, Princesse de Furstemberg, Marquise de Laval, Maréchale de Roche

Rochefort , & Marquise de Nan-  
gis. Il a succédé en ce Doyenné  
à Monsieur l'Abbé de Ligny de  
Rentilly , qui l'avoit eu de feu  
Monsieur l'Evesque de Meaux ,  
& a esté Grand Vicaire du Cha-  
pitre le Siege vacant , & fort sou-  
vent Député pour le Diocese  
aux Assemblées Provinciales du  
Clergé.

Après qu'il eut finy sa Haran-  
gue, le Corps de Ville rendit ses  
respects à Monsieur l'Evesque, &  
luy offrit les Présens accoûtumez.  
Monsieur le Lieutenant  
General parla pour ce Corps en  
qualité de Maire perpétuel, &  
dit à cet illustre Prelat, *Qu'il  
avoit imité l'obeissance de Moïse,  
qui n'avoit consenty à gouverner le  
Peuple de Dieu, qu'après que Dieu  
lui en eut fait le commandement ;  
Qu'il seroit reveré par les Peuples*  
de

*de son Diocèse , qui espéroient estre benir en luy ; Qu'il luy seroit aisé d'obtenir de la Cour les graces nécessaires à ces Peuples ; Qu'il n'avoit qu'à monter sur la Montagne & lever les mains vers le Prince, pour faire cesser leurs maux , & voir regner chez eux l'abondance ; Qu'ils demanderoient au Ciel qu'il luy donnast des forces pour soutenir ses mains , qui devoient estre pour eux la source de tous les biens.*

On vit en suite paroistre l'Élection , à la teste de laquelle Monsieur Macé se trouva. Il avoit déjà salué Monsieur l'Evêque dans la Campagne comme Capitaine de Quartier , & luy voulant doublement signaler son zele , il estoit venu à toute bride au travers du feu des salves de la Bourgeoisie , pour luy faire les complimens de la Compagnie  
dont

dont il est Premier Président. Il dit, *Que le choix que Sa Majesté avoit fait de ce Prélat, estoit une glorieuse preuve de sa haute capacité, & de son mérite; Que l'un & l'autre estant si parfaitement connus au Roy, on avoit lieu d'esperer que ses importans services l'éleveroient un jour à la Pourpre, & qu'on ne pouvoit douter que la part qu'il avoit eüe dans les affaires du Clergé l'ayant fait contribuer à procurer la Paix à l'Eglise, il ne se fist un plaisir de travailler pour le bonheur de son Peuple.*

Les Officiers du Grenier à Sel luy firent aussi leurs complimens par la bouche de Monsieur Loret leur Président. Cet Officier fit connoistre en luy parlant, que la Solidité de l'esprit n'estoit pas incompatible avec beaucoup de jeunesse. Son compliment fut,

*Que*

*Que quoy qu'ils eussent une extrême joye de se voir sous la conduite d'un Pasteur si éclairé, ils ne laissent pas de la sentir alterée; par la juste crainte qu'ils avoient que ses grandes qualitez, & son extraordinaire mérite l'élevant à des dignitez encor plus considerables dans l'Eglise que n'estoit l'Episcopat, ils n'eussent le déplaisir de le perdre presque aussitost qu'ils auroient eu la joye de le posseder.*

Après ce Corps entra celuy du Présidial, à la teste duquel estoit le Lieutenant General, qui est aussi Premier Président de la mesme Compagnie. Il surprit ceux qui l'ayant entendu la premiere fois, croyoient que l'on ne pouvoit rien adjoûter à ce qu'il avoit déjà dit. Cependant il s'attira de nouveau l'admiration de tout le monde, en disant à ce  
 Prêlat,

Prélat, *Que tout ce que la sagesse avoit pû faire en un tres-digne sujet, elle l'avoit en luy, puis qu'elle l'avoit fait choisir par le plus grand Roy du Monde, pour apprendre à Monseigneur le Dauphin, que c'estoit en elle que consistoit la gloire des Princes, & qu'elle estoit le plus ferme appuy des Trônes; Que le succès admirable avec lequel il venoit de concilier les droits de la France, & les intérêts de Rome, & entretenir cette union si necessaire entre le Chef & le Fils Aîné de l'Eglise, estoit encor un ouvrage de cette mesme sagesse; Qu'on ne venoit pas avec moins d'empressement pour le salüer, que fit autrefois une grande Reyne pour le plus sages des Roys de la Terre; Que si ces Officiers n'avoient point d'or à luy présenter comme elle, ils luy faisoient un Présent encor*  
*plus*

*plus pretieux , en luy offrant leurs cœurs avec toute l'affection , & toute la vénération dont ils se trouvoient capables.*

Ces Complimens estant achevez, Monsieur Terrier, Assesseur du Présidial , & Capitaine de la Première Compagnie de la Ville, luy parla au nom de toute la Milice Bourgeoise , & luy marqua d'une maniere touchante, *les affections de tout ce Peuple , les assurances qu'il concevoit de sa protection & de son crédit , & qu'il le consideroit comme un Astre favorable dont il recevroit d'heureuse & benignes influences.* Il se fit en suite une Salve generale de toute cette Milice dans la Court de l'Evesché, apres laquelle les Supérieurs de toutes les Communautés de la Ville vinrent aussi s'acquiter de leurs devoirs. La  
manie

maniere dont ils luy parlerent, fit assez connoistre qu'il n'y avoit personne dans tout le Diocese de Meaux , qui ne sentist vivement la joye de son arrivée.

Mais ce qui fut admiré plus qu'aucune chose , c'est que ce Prélat répondit à tous ces Complimens, non seulement avec une si grande justesse , qu'il paroissoit estre parfaitement informé de tout ce qui luy devoit estre dit, mais aussi avec une grâce qui charmoit tous ceux qui l'écoutoient; & un caractere si singulier , que ce qu'il disoit à une Compagnie , ne pouvoit s'appliquer à une autre.

Il marqua en general à tous les Corps qui l'avoient félicité sur l'obligation qu'ils avoient au Roy de leur avoir donné un si grand

grand Prélat pour leur Pasteur, dont ils auroient une éternelle reconnoissance, *Que la sienne ne seroit pas moindre pour toutes les graces que Sa Majesté avoit répanduës sur luy avec abondance, l'ayant approché si avantageusement de sa Famille Royale; mais qu'il n'estimoit pas une des moindres la dernière qu'Elle luy avoit faite, en le nommant Evêque de Meaux, puis qu'elle luy donnoit occasion de leur faire connoistre l'attachement qu'il auroit à estre utile au général & au particulier.*

Outre ces sentimens généraux, il dit au Chapitre, *Que sa joye estoit égale, comme son impatience avoit esté semblable à la leur; Qu'il se faisoit un plaisir tres-grand de vivre avec des Personnes que la Providence luy donnoit*

donnoit pour Freres, & qu'il chercheroit toujours l'union & la paix qui devoit estre entr'eux & luy.

Au Présidial, Qu'il devoit y avoir une liaison particuliere entre l'Autorité Ecclesiastique & celle de la Justice; Qu'elles estoient également traitées dans l'Ecriture, où Dieu avoit dit que les Juges estoient des Dieux, & dans laquelle les Ministres de l'Eglise estoient appellez des Dieux semblables aux Hommes, & qu'il contribueroit de sa part avec beaucoup de plaisir à cette union.

Au Corps de l'Electon, Que les Officiers des Finances veilloient aux droits du Roy, qui estoient le soutien de l'Etat, & qu'ils estoient par ce moyen l'appuy de son Autorité dans les Provinces; Que comme il estoit engagé par toutes sortes de raisons à soutenir cette mesme Autorité,

*torité , il s'en acquiteroit de concert avec eux dans les occasions qui s'en offreroient.*

*Au Corps de Ville, & à la Bourgeoisies en armes , Qu'il feroit gloire d'employer tout ce qu'il pouvoit avoir de considération en Cour, pour leur procurer du soulagement, & leur donner des marques solides de sa tendresse ; Qu'il veilleroit incessamment à leurs besoins spirituels, & sur tout , qu'il ne se laisseroit point de lever les mains au Ciel pour en attirer sur eux toutes les graces.*

*Aux Officiers du Grenier à Sel , Qu'il auroit toujours beaucoup de considération pour une Compagnie pour laquelle Sa Majesté venoit de marquer par sa bonté qu'il luy en restoit beaucoup.*

*Aux Supérieurs des Communautés , Qu'il conserveroit toute sa*

*sa vie le souvenir des honnestetez qu'ils luy faisoient, & l'union qui se devoit maintenir entr'eux, à cause de la relation que chacun de leurs Ordres avoit avec les Prélats.*

Le soir de ce jour si souhaité, on fit connoistre par des Feux de joye allumez dans chaque Ruë, quelle estoit celle de toute la Ville, & la nuit se passa entiere en divertissemens. Il y eut grand Bal ce mesme soir, & les trois suivans, chez Monsieur le Lieutenant General, & en plusieurs autres lieux. Messieurs Chazot & Bossuet, deux des Neveux de Monsieur l'Evesque, s'y firent admirer par leur bon air & leur bonne grace en toutes choses. L'Assemblée qui se fit chez Monsieur Marquelet, Seigneur de la Nouë, Procureur du Roy au  
Prési

Présidial & en l'Electi<sup>o</sup>n , qui avoit l'avantage de les loger , fut tres-éclatante. Madame sa Femme en fit les honneurs de la maniere du monde la plus engageante & la plus honneſte.

Le lendemain huitième du mois, le Chapitre, dont les Dignitez eſtoient revestus de Chapes, précédé de tout le Clergé Séculier & Régulier , alla prendre ce Prélat dans la grande Salle de l'Eveſché. Il avoit ſes Habits Pontificaux , & eſtoit aſſis dans un Fauteüil qu'on avoit placé ſur une Eſtrade , accompagné de deux anciens Chanoines députez du Chapitre , auſſi en Chapes. Monsieur de la Croix , Doyen, luy fit une Harangue Latine, qui luy attira de grands applaudisſemens. Il luy dit, *Que tout ce qu'il y avoit d'excellentes qualitez divi-*

*Mars 1682.*

B

sées dans les autres, se trouvoit heureusement réüny en luy; Que comme jamais persomme n'avoit convaincu si fortement les Herétiques de leur opiniâreté, ny pénétré si avant dans la connoissance de nostre Religion, on pouvoit dire que jamais personne n'avoit aussi employé les talens reçeus de Dieu, avec tant de gloire & d'utilité qu'il avoit fait; Que Monseigneur le Dauphin seroit toujourns estimé le plus illustre témoignage de son mérite, ayant appris de luy à pratiquer toutes les vertus, dans le mesme temps qu'il en recevoit une parfaite connoissance de toutes les Sciences. Il finit par des actions de grace; de ce qu'après avoir esté élevé à un si grand employ, il avoit bien voulu agréer la conduite de l'Eglise de Meaux, l'assurant qu'ils en conserveroient une

une reconnoissance éternelle, par les prieres qu'ils ne cesseroient jamais d'adresser au Ciel pour sa prosperité. Monsieur l'Evesque de Meaux luy répondit en la mesme Langue avec une facilité & une éloquence qui charma cette Scavante Assemblée. Il dit, *Qu'il attendoit du Ciel les dons & les qualitez dont il connoissoit avoir besoin pour s'acquiter dignement de son ministere; Qu'il se trouvoit avantageusement récompensé par le Roy, de pouvoir, apres avoir donné une partie de ses années au service de la Famille Royale, employer le reste pour la conduite du Diocese de Meaux; Que le Chapitre faisant anciennement partie du Presbytère, sa Maison seroit la leur; & qu'il contribueroit de sa part à entretenir une parfaite union;*

Cela estant fait on le conduisit la Mitre en teste, & sa Crosse estant portée devant luy, entre deux Hayes de Bourgeois, que Monsieur Tenier, Capitaine de la Colonnelle, avoit placez aux avenues de la Court de l'Evêché, & sur le Parvis de la Cathédrale, pour empescher le desordre. Les décharges de cette Milice, jointes au bruit des Tambours, des Fifres, des Trompetes, & des Cloches, se firent entendre jusqu'à ce qu'on fut arrivé au grand Portail de l'Eglise. On y avoit préparé un Prie-Dieu & un Fauteuil pour Monsieur l'Evêque, & ce fut là qu'il fit le Sermon accoustumé pour la conservation des droits, immunités, & franchises du Chapitre. Monsieur le Doyen ayant encensé la Croix, & ensuite ce Prélat, luy présenta  
la

la Vraye-Croix pour la baiser, & luy fit en mesme temps une autre Harangue en François, dans laquelle il luy marqua, *Que ce Peuple qu'il voyoit si empressé pour le voir ne doutoit point qu'il ne luy inspirast la vertu par son exemple, ayant toujours conservé une pieté solide au milieu des dangereux écueils de la Cour; Qu'il luy estoit tres-glorieux de se voir soumis à celuy auquel l'Heritier de la Couronne avoit bien voulu obeïr; & qu'enfin il seroit le Pere des Orphelins, l'azile des Veuves, & le refuge des Affligez.* Ce Discours fut prononcé d'une maniere si pathétique; & suivy d'une Réponse si affectueuse, qu'on peut dire que ce fut un épanchement de cœur réciproque. Monsieur de Meaux la finit par les assurances qu'il donna, *Que*

*comme il se reconnoissoit être dans le cœur de son Peuple, son Peuple seroit aussi dans le sien, & qu'il se feroit tout à tous, pour satisfaire aux vœux de tous ceux qui seroient sous sa conduite.*

Après cette Cerémonie, il entra processionnellement dans l'Eglise au bruit des Tambours & des Fifres, au son des Orgues, & au chant de la Musique. On le conduisit au Grand Autel, qu'on luy fit baiser. Il alla de là à sa Chaise, où il s'assit; & en suite à son Trône, d'où il revint au pied de l'Autel. En mesme temps on chanta le *Te Deum*, dont la Musique fut admirée. Après cela on fit les Prières ordinaires, pendant lesquelles il demeura à genoux. Ces Prières faites, il fut remené à son Trône, & Monsieur le Doyen commença la Messe, à la

la fin de laquelle ce Prélat donna sa bénédiction. Les mesmes ceremonies que l'on avoit faites en l'allant prendre au Palais Episcopal, furent observées en l'y revenant. Il traita avec autant de magnificence que de propreté, les Dignitez & les Officians du Chapitre, comme aussi le Lieutenant General & le Procureur du Roy ; & le soir, apres avoir donné de nouveau à Vespres la bénédiction à son Peuple, que le plaisir de le voir attiroit toujours en foule, il régala de la mesme sorte la Compagnie du Présidial. Monsieur l'Evesque de Verdun, qui alloit aussi prendre possession de son Evesché, se trouva à ce Régale. Les jours suivans, il fit le mesme honneur aux Officiers de l'Electiion, du Corps de Ville, & du Grenier à Sel.

B iij

Le Lundy 9. ce Prélat fut reçu dans le Chapitre en qualité de Premier Chanoine. Monsieur le Doyen luy fit sur cette cérémonie un Discours des plus touchans. Il dit, *Que l'union des Prélats avec leur Eglise, exprimoit celle du Sauveur du monde avec l'Eglise Universelle, Que si la suite des temps avoit séparé les Chapitres des Evesques, cette division de Temporel & de Jurisdiction, ne les devoit pas des-unir; Qu'ils feroient toujours gloire de le reconnoître pour Chef, & quoy qu'il ne présidât point au Chapitre, qu'il présideroit toujours dans leurs cœurs, parce qu'ils tenoient à un honneur singulier l'alliance qu'ils venoient de contracter avec luy.* Il répondit à cela d'une manière toute cordiale & paternelle, *Qu'il auroit toujours un tres-grand attachement pour con-*  
*server*

*server cette union, & faire connoître à tout le monde que leurs intérêts seroient les siens.*

Il reçut au sortir du Chapitre les Complimens des Curez de Meaux, par la bouche du Pere Gasté, Prieur des Chanoines Réguliers de l'Abbaye de Nostre-Dame de Chaage. Il est Premier Curé de ce Diocèse, & n'a pas moins d'érudition que de vertu. Il dit à Monsieur de Meaux, *Que c'estoit un bonheur singulier pour le Diocèse, que la Providence ne l'eust point fixé dans une Province éloignée; Qu'il y seroit regardé cõme un Soleil, dont le favorable aspect feroit la felicité de son Peuple; Qu'il estoit un Prélat de nom & d'action, tel que desiroit S. Ambroise; Que ses ordres seroiẽt leurs regles, ses sentimens leurs maximes, & qu'ils auroient une*

B. V.

*entiere soumission pour toutes ses volontez. Sa réponse fut, Qu'il auroit beaucoup de considération pour des Personnes, qui se proposcient pour seul objet de leurs soins la gloire de Dieu, & l'interest de l'Eglise, Qu'il tâcheroit de tout son pouvoir d'y concourir avec eux, & les appuyeroit en toutes occasions de l'Autorité Episcopale.*

Le Corps de la Prevosté le complimenta ensuite par la bouche de Monsieur Léber qui en est Prevost, & Frere & Oncle des deux derniers Lieutenans Généraux. Il est Officier depuis soixante & dix ans; & apparemment le plus ancien de tout le Royaume. C'est un prodige d'esprit & de mémoire. Il a donné de tres-beaux Ouvrages au Public, & quoy qu'il ait quatre-vingts-dix ans, il compose encor tous les jours  
des

des Vers aussi forts que délicats, sur plusieurs sujets d'histoire & de pieté. Il dit à Monsieur l'Evêque, *Que la Providence sembloit ne luy avoir prolongé la vie prés d'un siecle, que pour avoir le bonheur d'estre & de mourir sous sa conduite, & qu'ayant rendu ses services à cinq de ses Prédecesseurs, il luy devoüoit les restes d'une vie si avancée avec autant de Zele & d'ardeur, que s'il se trouvoit encor dans sa premiere jeunesse.* Ce Prelat qui reçeut son compliment de la maniere du monde la plus obligeante, porta son honnesteté jusqu'à luy rendre visite, apres avoir esté salüer Madame de la Vieuville, Fille du Duc de ce nom, Abbessé de l'Abbaye de Nostre Dame, dont la pieté & l'humilité sont telles, qu'il a esté besoin, apres la mort de

Mada

Madame sa Tante , de toutes les tendresses de Monsieur son Pere , & des ordres de feu Monsieur l'Evêque de Meaux , pour obtenir d'elle qu'elle acceptast la conduite de cette Abbaye, qu'elle gouverne avec une sagesse & une prudence consommée. Il continua ses visites par celles des Dignitez de la Cathédrale, & des principaux Officiers de la Ville.

Le Mardy 10. apres avoir donné ses ordres pour une Aumône générale , où tous les Pauvres le nommoient hautement leur Pere, il résolut d'éviter la foule de ceux qui luy venoient faire compliment de tous les endroits de son Diocèse , en se retirant en sa belle Maison d'Hermigny , à deux lieuës de Meaux. Les beautez & la situation en sont

font si peu communes, qu'après les Maisons des Princes, elle peut estre estimée une des plus belles, & des plus agreables du Royaume. Il y médita pendant quelques heures, le Sermon qu'il prêcha le lendemain jour des Cendres dans sa Cathédrale, en présence de Monsieur l'Archevesque Duc de Rheims, de Messieurs les Evêques de Tournay, de la Rochelle, & de Châlons, venus exprés pour l'entendre, & d'une foule prodigieuse d'Auditeurs de toutes sortes. Ce Discours fut remply de tant d'érudition sur les cérémonies du Carême, & d'une si grande tendresse pour ce Peuple qu'il traitoit de Freres & d'Enfans, qu'il n'y eut personne qui ne donnast des marques extérieures de la satisfaction qu'il en recevoit. Il dit, qu'il estoit

estoit fâché d'annoncer des nouvelles de tristesse & de pénitence , à ceux qui venoient de luy marquer une si entiere joye; mais il leur donna de sensibles consolations lors qu'il se dévoüa publiquement pour tout son Peuple , & promit d'éclairer de ses lumieres tous ceux qui se présenteroient à luy. Il fit ensuite la ceremonie de l'Absoute qu'il avoit expliquée en prêchant , & il la fit avec une vigueur infatigable. Lors qu'il eut beny les Cendres, il alla avec ces Prélats en son Séminaire , où il instruisit & exhorta les jeunes Ecclésiastiques qui estoient prests d'entrer dans le Sacerdoce , à se rendre dignes de tous les Emplois où ils pouvoient aspirer , & à acquérir les qualitez nécessaires pour remplir un Ministère si relevé.

Le

Le Jeudy 12. il entendit le Sermon d'un Chanoine Régulier, qui presche le Carême dans la Cathédrale. C'est un Homme qui a occupé les premières Chaires de Paris avec beaucoup de succès. Apres l'exposition de son dessein , qui estoit de faire voir qu'il n'y avoit plus de Foy dans le Christianisme , sur ces paroles de l'Evangile , *Je n'ay point trouvé tant de foy dans Israël que dans le Centenier*, il adjoûta. *Mais consolez-vous, mes Freres. Vous verrez bien-tost cette Foy se rallumer parmy vous, puis que la Providence vient de nous donner un Pasteur qui y travaillera avec tant de Zele, & qui est si capable d'y travailler. Quel avantage, Monseigneur, pour cette Ville & pour tout ce Diocese, de se voir sous la conduite d'un tel Pasteur, d'un Prélat que*  
le

le plus éclairé de tous les Roys a jugé digne de l'employ le plus important de son Etat, d'un Prélat qui a si souvent enlevé tout Paris par les charmes de son éloquence, & qui a sceu tout nouvellement par la force de cette mesme éloquence animée de l'onction de la Grace, inspirer à l'Eglise de France l'esprit de concorde & de paix, & étouffer ces commencemens de division, qui nous faisoient apprehender des suites si fâcheuses. Ce fut ainsi qu'autrefois le grand Augustin, voyant l'Eglise d'Afrique déchirée par le Schisme des Donatistes, parla avec tant de force des avantages de la paix dans une nombreuse assemblée d'Evesques, qu'ils se résolurent tous de préférer l'union à toutes choses, jusqu'à vouloir bien quitter leurs Sieges, & se separer de leur propre Eponse, si cela estoit necessaire

pour

pou le bien de la paix. Heureuse  
 Eglise de France, d'avoir trouvé  
 dans nos jours un autre Augustin,  
 qui a parlé si divinement de l'u-  
 nion du Chef avec les Membres,  
 qu'on a vû finir tout d'un coup ces  
 semences de discorde, que nous ne  
 croyions pas selon toutes les appa-  
 rences devoir finir en si peu de  
 temps! mais plus heureuse encor  
 Eglise de Meaux, qui le possède  
 ce grand Evêque, que toute la  
 France regarde comme l'Oracule de  
 son Siecle, & que toutes les Eglises  
 particulieres choisiroient pour leur  
 Evêque, si ce choix dépendoit d'el-  
 les! Pour nous, Monseigneur, nous  
 avons eu cet avantage, que nos  
 vœux ont esté écoutés, & que  
 Dieu nous a donné un Pasteur se-  
 lon son cœur & selon le nostre.  
 Nous avons tous prévenu vostre  
 élection par nos desirs; & la seule  
 chose

chose qui nous consolait dans la perte que nous avons faite, estoit l'esperance de vous voir remplir la place de celuy que nous perdions, & que nous aurions pleuré longtems, si vostre nomination n'avoit bien tost essuyé nos larmes. Si j'osois m'abandonner à mon inclination, j'aurois beaucoup à m'étendre sur un si riche sujet; mais je dois appréhender de vous déplaire, car je sçay que vous ne me faites monter en cette Chaire que pour instruire vos Peuples, & non pas pour faire vostre éloge. La fonction que vostre Grandeur m'impose est bien relevée, & pour m'en acquiter dignement, je dois dire icy, ce qu'Elisée disoit à Elie son Maistre, quand il le chargea de porter la parole de Dieu au Peuple d'Israël, Fiat in me spiritus tuus. Puis que vous m'ordonnez de porter cette divine parole

en

*en vostre présence dans la premiere Eglise, & dans la principale Ville de vostre Diocese, Fiat in me spiritus tuus, que l'Esprit de Dieu qui est en vous se répande sur moy.*

Le mesme jour Monsieur l'Evesque de Meaux, que rappeloient les affaires du Clergé, partit pour Paris, en la compagnie des mesmes Evesques que je viens de vous nommer, escorté par la Maréchaussée, & au milieu d'une double haye de Bourgeois, apres avoir reçu les complimens de tous les Officiers de la Ville.

Puis que nous sommes tombez sur le sujet des Sermons, vous ne ferez pas fâchée d'apprendre une chose que vous trouverez tres surprenante, & qui demande autant de vivacité que de présence d'esprit. Quelques Gens du premier

mier rang instruits des talens extraordinaires de Monsieur Esquifier, Docteur en Theologie, & Sous-principal au College de Harcourt, l'avoient prié de prescher sur telle matiere que trois diverses personnes luy choisiroiét sur le champ. Il monta en Chaire, & lors qu'il eut fait le signe de la Croix : Monsieur l'Abbé de Lusignan luy donna pour texte ce verset du Pseaume 67. *Mons coagulatus, mons pinguis, ut quid suspicamini montes coagulatos ?* Un Avocat du Conseil choisit cet autre verset du mesme Pseaume, *Si dormiatis inter medios clericos, penna columba deargentata, & posteriora dorsi ejus in pallore auri ;* & Monsieur l'Abbé de Cabane luy proposa ces paroles, *Redemptionem misit populo suo.* Ces trois textes luy ayant esté donnez, la

Com

Compagnie le pria de les appliquer à la justice de Dieu, chaque texte devant faire une partie de son Discours; à quoy il réüssit admirablement, en présence d'un grand nombre de Prélats, de Docteurs, & d'autres Personnes tres considerables.

On ne s'est pas contenté de cette premiere épreuve. Madame la Maréchale d'Estrées luy envoya quelques jours apres par un fort habile Licentié de Sorbonne, Gouverneur de Mr. l'Abbé d'Estrées, ce Passage qu'elle trouva en ouvrant la Bible au 20. Chapitre des Proverbes, *Suavis est homini pavis mendacij*. Un sçavant Abbé luy donna pour texte, *Vita nequam hospitandi de domo in domum*, & un autre Abbé, *Qui volunt divites fieri, incident in tentationem, & in laqueum diaboli*, le tout

tout applicable à l'humilité. Mr Esguifier parla sur ces nouveaux textes avec le mesme succès qu'il avoit eu la premiere fois, & laissa ses Auditeurs charmez du bel ordre qu'il suivit dans la liaison qu'il leur donna.

Je vous envoyay il y a deux mois une Lettre en Vers du Berger de Flore, à une Parente Religieuse. En voicy une seconde, dont je croy que vous ne serez pas moins contente que vous m'avez marqué l'être de la premiere.

~~~~~

A MADAME D. C.

Religieuse de la Visité.

à Tr.

**B**ien que je sois mauvais Poëte,  
Je ne suis pas mauvais Pro-  
phete.

J'ay bien préveu la verité ;      Et

Et j'aurois bien juré par un bec d'Alouëte,

Et mesme par celui de l'aimable Fauvete,

Qui cent fois de son chant m'a ravuy cet Eté,

Et qui jadis estant Fillete,

Ainsi que vous, chantoit des Laudate,

Que vous chicaneriez dès ma premiere Lettre,

Et qu'à mon reglement, sur vostre qualité,

Au lieu de vous soumettre

En toute humilité,

Vous fourmeriez de la difficulté.



Il me semble pourtant que le joly nom d'Ange,

Dont je couvrois avec honnesteté

Vostre devote humanité,

Comme un bel Enfant, d'un beau Large,

Pouvoit

Pouvoit de vous être accepté  
Dés ce jour pour l'éternité.



Je vous l'attribuois avec grande  
justice.

Vous en avez l'esprit, la voix, la  
pureté,

Et vous en faites l'exercice,

En louant la Divinité ;

Cependant vous l'avez tout d'a-  
bord rejeté,

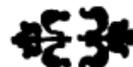


Un tel refus m'est un petit suplice  
Je crains que votre volonté,

Fuyant le nom, n'ait arrêté

De n'en plus faire, à mon grand  
préjudice,

Pour moy, pauvre pécheur, le salu-  
taire office.



Mais non, à tort de vous j'ay cette  
opinion,

Ce n'est qu'un pur effet de votre  
modestie. Vous

*Vous aimez mon salut autant que  
vostre vie ,*

*Et je le veux devoir à vostre affe-  
ction ,*

*Puis qu'en toute devotion  
Vous estes, dites vous , ma plus in-  
time amie.*



*Souffrez pourtant que je partage  
Cette insigne obligation*

*Entre vous & cet Esprit sage  
Qui fait dans le Carmel, depuis  
son plus bel âge,*

*Des vœux au Ciel à mon inten-  
tion ,*

*Puis que vous voulez bien luy céder  
la louange*

*Qu'attire apres soy le nom d'Ange.*



*A vostre égard donc desormais,  
Celuy que j'obmis de vous dire  
Le nom d'Amie, aura le début des  
Billets*

Mars 1682.

C

## 50      M E R C U R E

*Que j'auray soin de vous écrire.  
 Vous le voulez, je m'y souûmets;  
 A vos ordres touûjours vous me ver-  
 rez souscrire.*



*Mais ne me dites plus que vous  
 avez pitié*

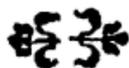
*De mon grand embarras à vous  
 choisir un titre,*

*Veux que tous noms sont doux à l'a-  
 mitié.*

*Il en est de plus doux que d'autres  
 de moitié.*

*J'en prens vôstre cœur pour arbi-  
 tre,*

*Et sçachez` que je suis d'humeur  
 A vous conter touûjours la plus gran-  
 de douceur.*



*Le tout sous l'agrément de vôstre  
 Souveraine,*

*Que le Seigneur garde & main-  
 tienne,*

*Non*

*Non seulement en parfaite santé,  
 Mais encore en sa dignité,  
 Jusqu'au temps que vostre tour  
 vienne,  
 De prendre en patience une sembla-  
 ble peine,  
 Adieu donc, chere Amie, à vous de  
 tout mon cœur,  
 Pensez à vostre Serviteur.*

L'Esprit du Carmel dont le Berger de Flore parle en cette Lettre, estoit une Dame Carmelite, aussi sa proche Parente, Sœur de Messieurs les Marq. de R. & d'H. Religieuse dans le mesme Fauxbourg de Tr. que Madame de C. avec laquelle ayant lié une amitié fort étroite, ils convinrent d'une assignation spirituelle, lors que six heures sonneroient le soir, pendant quoy le Berger devoit penser à elle, & elle à luy, en

disant l'un pour l'autre, la Priere ordinaire qu'on sonne à cette heure-là dans les Convents, & en beaucoup d'autres lieux. En quoy la Dame Carmelite fut si fidelle, que le Berger luy en témoigna sa reconnoissance par ce Sonnet.

*Q*uoy, durant quatorze ans  
 l'amitié vous inspire  
 De prier le Seigneur pour ma feli-  
 cité

*Chaque jour sans manquer, au mo-  
 ment arresté,  
 Souvent malgré des maux pires que  
 le martyr?*



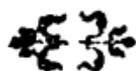
*Cette perseverance est digne qu'on  
 l'admire.*

*J'en ay l'esprit confus, surpris, tout  
 enchanté;*

*Et je dois; mon cher Ange, à ta  
 rare bonté,*

*Mille*

*Mille & mille fois plus que je ne  
sçaurois dire.*



*Princes, Roys, Empereurs, non, vous  
ne pouvez pas  
Avec tous vos trésors, avec tous  
leurs amas,  
M'acquiter d'une telle grace.*



*Vos dons sont précieux, ils ont de  
grands appas,  
On les voit quelquefois durer jus-  
qu'au trépas;  
Mais ce qu'a fait pour moy Thérèse,  
les surpasse.*

On dit que le talent de faire des Vers vient de la Nature. Cela n'est pas toujours vray, si nous croyons ce qu'en a écrit un fort galant Homme. Une Belle l'ayant prié de luy dire ce qu'il falloit faire pour deve-

nir Poëte , il luy envoya le lendemain ces huit Quatrains.

---

## A I R I S.

**V**oulez-vous réüssir sans une  
peine extrême ?

Charmante Iris , laissez-vous en-  
flâmer.

On fait des Vers dès que l'on aime,  
Et l'on ne peut en faire sans aimer.



L'esprit ne suffit point , est-ce là son  
partage ?

Ne faut-il pas encore une douce lan-  
gueur ?

Le cœur est fait pour cet ouvrage,  
Et cet ouvrage pour le cœur.



Ce n'est qu'à luy que ma Muse s'a-  
dresse ,

Vous le sçavez, je vous l'ay déjà dit.  
L'on

*L'on ne parle pas à l'esprit  
Le langage de la tendresse.*



*L'esprit ne l'entend point, c'est à luy  
d'estre meûr,  
D'estre sage, éclairé, paisible;  
Mais qu'on le parle au cœur, s'il est  
jeune, il est seûr  
Qu'il y sera bientôt sensible.*



*C'est pour luy seul qu'on peut s'assu-  
jettir  
A peindre dans des Vers tout ce  
qu'on a de tendre.  
Ils ne le font pas mieux compren-  
dre,  
Mais ils le font bien mieux sen-  
tir.*



*De tous les sentimens dont l'esprit  
est capable,  
La raison est maîtresse, elle guide  
ses pas;*

*Quelques charmes qu'on ait qui  
 puissent rendre aimable,  
 Il peut bien estimer, mais il n'ai-  
 mera pas.*



*On ne fait point de Vers pour dire  
 qu'on estime,  
 La raison à l'esprit n'inspire point  
 ce tour,  
 On ne peut guère unir la raison &  
 la rime,  
 Mais toujours la rime & l'amour.*



*Allez, mes Vers, allez paroître  
 Devant l'aimable Iris qui cause mon  
 soucy.  
 Un tendre amour vous a fait  
 naître,  
 En ferez-vous naître un aussy?*

Je vous envoie une nouvelle  
 Médaille faite depuis peu en  
 Allemagne, pour la Paix conclüe  
 à

font  
celuy de  
l'Empire.  
font à droit,  
mes de France,  
de Danneimarc; & les  
font à gauche, celles d'Espagne,  
de Suede, & de Hollande. Ce

C v

Quelques charmes qu'on ait qu'on  
 puissent rendre aimable,  
 Il peut bien estimer, mais il n'ai-  
 mera pas.



On ne fait point de Vers pour dire  
 qu'on estime,  
 La raison à l'esprit n'inspire point  
 ce tour,  
 On ne peut guère unir la raison &  
 la rime,  
 Mais toujours la rime & l'amour.



Allez, mes Vers, allez paroître  
 Devant l'aimable Iris qui cause m<sup>a-</sup>  
 soucy. <sup>ne la</sup>  
 Un tendre amour vous e & tou-  
 naître, de ce nom,  
 En ferez-vous <sup>rière de Dan-</sup>  
 gala cette Princesse.  
 bruit de ces magnifiques Fe-  
 stes s'est répandu dans toute  
 l'Europe; & puis qu'elles ont osté  
 estimées.

estimées en France , elles ont dû estre du goust de toutes les Nations. Cette mesme Cour de Hanover a voulu voir à son tour quels honneurs on rend aux Souverains, qui vont visiter les autres Princes dans leurs Etats. Monsieur l'Electeur de Brandebourg est celuy qui a reçu ces illustres Hostes. Quoy que la magnificence soit naturelle à cet Electeur , il semble qu'il ait encor recherché à la faire doublement paroistre, sçachant qu'il avoit à recevoir un Prince qui avoit mérité si justement le surnom de Magnifique. Voicy ce qui en a esté écrit icy d'Allemagne , par une Personne interessée à la gloire de Leurs Alteesses de Hanover , & qui leur est toute dévouée.

A

Quelques charmes qu'on ait qu'on  
 puissent rendre aimable,  
 Il peut bien estimer, mais il n'ai-  
 mera pas.



On ne fait point de Vers pour dire  
 qu'on estime,  
 La raison à l'esprit n'inspire point  
 ce tour,  
 On ne peut guère unir la raison &  
 la rime,  
 Mais toujours la rime & l'amour.



Allez, mes Vers, allez paroître  
 Devant l'aimable Iris qui cause m<sup>a-</sup>  
 soucy. <sup>ne la</sup>  
 Un tendre amour vous e & tou-  
 naître, de ce nom,  
 En ferez-vous <sup>rière de Dan-</sup>  
 gala cette Princesse.  
 Le bruit de ces magnifiques Fe-  
 stes s'est répandu dans toute  
 l'Europe; & puis qu'elles ont osté  
 estimées.

estimées en France , elles ont dû estre du goust de toutes les Nations. Cette mesme Cour de Hanover a voulu voir à son tour quels honneur on rend aux Souverains, qui vont visiter les autres Princes dans leurs Etats. Monsieur l'Electeur de Brandebourg est celuy qui a reçu ces illustres Hostes. Quoy que la magnificence soit naturelle à cet Electeur , il semble qu'il ait encor recherché à la faire doublement paroistre, sçachant qu'il avoit à recevoir un Prince qui avoit mérité si justement le surnom de Magnifique. Voicy ce qui en a esté écrit icy d'Allemagne , par une Personne interessée à la gloire de Leurs Alteesses de Hanover , & qui leur est toute dévouée.

A

Quelques charmes qu'on ait qu'on  
 puissent rendre aimable,  
 Il peut bien estimer, mais il n'ai-  
 mera pas.



On ne fait point de Vers pour dire  
 qu'on estime,  
 La raison à l'esprit n'inspire point  
 ce tour,  
 On ne peut guère unir la raison &  
 la rime,  
 Mais toujours la rime & l'amour.



Allez, mes Vers, allez paroître  
 Devant l'aimable Iris qui cause m<sup>a-</sup>  
 soucy. <sup>re la</sup>  
 Un tendre amour vou<sup>e</sup> & tou-  
 naître, <sup>de ce nom,</sup>  
 En ferez-vous <sup>rière de Dan-</sup>  
 gala cette Princesse.  
 Le bruit de ces magnifiques Fe-  
 stes s'est répandu dans toute  
 l'Europe; & puis qu'elles ont osté  
 estimées.

estimées en France , elles ont dû estre du goust de toutes les Nations. Cette mesme Cour de Hanover a voulu voir à son tour quels honneurs on rend aux Souverains, qui vont visiter les autres Princes dans leurs Etats. Monsieur l'Electeur de Brandebourg est celuy qui a reçu ces illustres Hostes. Quoy que la magnificence soit naturelle à cet Electeur , il semble qu'il ait encor recherché à la faire doublement paroistre, sçachant qu'il avoit à recevoir un Prince qui avoit mérité si justement le surnom de Magnifique. Voicy ce qui en a esté écrit icy d'Allemagne , par une Personne interessée à la gloire de Leurs Alteesses de Hanover , & qui leur est toute dévouée.

A

*Quelques charmes qu'on ait qui  
 puissent rendre aimable,  
 Il peut bien estimer, mais il n'ai-  
 mera pas.*



*On ne fait point de Vers pour dire  
 qu'on estime,  
 La raison à l'esprit n'inspire point  
 ce tour,  
 On ne peut guère unir la raison &  
 la rime,  
 Mais toujours la rime & l'amour.*



*Allez, mes Vers, allez paroître  
 Devant l'aimable Iris qui cause mon  
 soucy.  
 Un tendre amour vous a fait  
 naître,  
 En ferez-vous naître un aussy?*

Je vous envoie une nouvelle  
 Médaille faite depuis peu en  
 Allemagne, pour la Paix conclüe  
 à

ma  
sonor  
celuy an.  
l'Empire.  
font à droit, les  
mes de France, de  
de Danneimarc; & les d'Espagne  
font à gauche, celles d'Espagne,  
de Suede, & de Hollande. Ce

C v

de la  
& tou-  
de ce nom,  
mere de Dan-  
gala cette Princesse.  
Le bruit de ces magnifiques Fe-  
stes s'est répandu dans toute  
l'Europe; & puis qu'elles ont osté  
estimées.

estimées en France , elles ont dû estre du goust de toutes les Nations. Cette mesme Cour de Hanover a voulu voir à son tour quels honneurs on rend aux Souverains, qui vont visiter les autres Princes dans leurs Etats. Monsieur l'Electeur de Brandebourg est celuy qui a reçu ces illustres Hostes. Quoy que la magnificence soit naturelle à cet Electeur , il semble qu'il ait encor recherché à la faire doublement paroistre, sçachant qu'il avoit à recevoir un Prince qui avoit mérité si justement le surnom de Magnifique. Voicy ce qui en a esté écrit icy d'Allemagne , par une Personne interessée à la gloire de Leurs Alteesses de Hanover , & qui leur est toute dévouée.

A



## A MONSIEUR DE \*\*\*

A Hanover le 15. Fevrier 1682.

**J**E continuë , comme vous le souhaitez , à vous faire part de ce qui arrive de plus remarquable dans cette Cour. Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de Hanover ayant fait dessein de rendre visite à Monsieur l'Electeur de Brandebourg, arriverent le 22. de Janvier à Garleben, premiere Ville par où ils devoit entrer dans ses Etats. Ce fut là que par l'ordre du Colonel Marvits, à la teste d'un Regiment d'Infanterie qui formoit deux gros Bataillons , Leurs Alteſſes furent salüées en arrivant de trois décharges de toute la Mousqueterie..

*Mon*

Monsieur Kromkau, un des premiers de la Cour de Monsieur l'Electeur, accompagné de plusieurs Gentils-hommes de sa Chambre, rendit de sa part à Monsieur & à Madame la Duchesse de Hanover les premiers complimens de civilité. Il fut secondé par Monsieur de Schulembourg, qui les complimenta au nom de tous les Etats du Pais, dont il est un des Chefs. Il estoit suivy d'un grand nombre de Noblesse, qui se faisoit un honneur d'estre de cette Compagnie. On traita splendidement Leurs Alteſſes à dîner, & l'on accompagna leur sortie de trois salves de Mousquet, comme on avoit fait à leur entrée. De là on alla coucher à Tangermunden.

Le lendemain 23. on arriva à Ratbnau, lieu rendu celebre par la gloire dont la défaite de toute une Armée

*Armée ennemie y a couvert Son Altesse Electorale. Ce furent par tout des traitemens magnifiques, auxquels il eust esté difficile de rien adjoûter. Un Régiment de Cavalerie commandé par le Colonels Devits, se joignit à la Suite de leurs Alteſſes pour en augmenter l'escorte, & les accompagner jusqu'à Spandau, Forteresse considerable à deux lieuës de Berlin. Elles furent reçues par Monsieur le General Major Schoening, Gouverneur de la Place au bruit de trois décharges de tout le Canon, & on les logea dans le Château, où Elles se reposerent le reste du jour. Ce Gouverneur rendit à Monsieur le Duc de Hanover tous les respects qui luy estoient dûs, & luy fit voir pour le divertir le bon état de la Forteresse. Ce Prince partit tres satisfait de ses soins, & fit paroistre une*

*estime.*

*estime singuliere pour sa Personne.*

*Pendant ce temps de repos, Monsieur l'Electeur envoya le Comte de Donau, & Madame l'Electrice son Ecuyer pour complimenter leurs Alteſſes, & leur témoigner la joye qu'ils avoient de leur heureuse arrivée à Spandau.*

*Le matin du jour suivant qui estoit le 24. de Janvier, Monsieur le Duc de Hanover envoya Monsieur de Klenke, premier Gentilhomme de sa Chambre; & Madame la Duchesse, Monsieur Sante son Chevalier d'honneur, pour faire leurs complimens à Monsieur l'Electeur, & luy témoigner avec quel empressement ils souhaitoient l'honneur de le voir. Il y avoit une si grande quantité d'Hommes sous les armes à Berlin, que ces deux Envoyez n'eussent pû arriver de tout le jour jusques au Palais.*

*Electo*

*Electoral*, si on n'eust choisy des Ruës détournées pour les y conduire. L'un & l'autre s'acquita tres-bien du devoir de son envoy; & un peu apres que l'on eut receu ces complimens, les ordres furent donnez pour aller au devant de Leurs Alteſſes de Hanover. Monsieur l'Electeur ayant fait mettre le Regiment de ſes Gardes à pied en bataille, ſur la Place devant ſon Palais, au nombre de trois mille Cuiraffiers, fit marcher devant luy le Regiment de ſes Gardes à cheval.

Il n'y avoit qu'une heure que ſon Alteſſe Electorale avoit donné une Compagnie de ce Regiment au jeune Prince Philippes l'un de ſes Fils, âgé de douze ans. Ce ne fut pas ſans un ſecret plaisir, qu'Elle vit ce jeune Officier faire la premiere fonction de ſa Charge en cette ceremonie; & marcher à la

teſte

reste de sa Compagnie, avec cet air de Heros qui promet de ressembler à celui qui luy a donné l'estre.

A une heure apres midy, Monsieur l'Electeur sortit accompagné de toute sa Cour, une bonne lieue de France hors de la Ville, pour aller à la rencontre de Monsieur le Duc de Hanover. Il y avoit environ trois quarts d'heure que l'on attendoit ce Prince, lors qu'il arriva avec toute sa suite. Apres les complimens faits de part & d'autre, ces deux Souverains avec Madame la Duchesse de Hanover, & Madame l'Electrice, monterent dans le Carrosse destiné à leur triomphe, & la marche pour l'Entrée commença dans l'ordre qui suit.

Le Regiment des Gardes à cheval au nombre de six cens Hommes tous en Livrée bleüe, galonnée d'or & d'argent à double rangs,  
marcha

*marcha avec grande pompe ayant à sa teste Monsieur le Lieutenant General d'Espagne, précédé de ses Trompetes & de ses Timbales. Trois autres Regimens, deux de Cavalerie & un de Dragons, estoient rangez en Escadrons de costé & d'autre de cette marche. On peut remarquer icy en passant, que ces quatre Regimens font partie des plus belles Troupes, & de la plus belle Cavalerie d'Allemagne.*

*Quatre-vingts Carrosses à six Chevaux suivoient à la file, & quarante Chevaux de main superbement pavez de leurs Housses de Velours bleu en Broderie d'or & d'argent, la plus riche & la plus relevée qu'on puisse voir, ne faisoient pas un des moindres ornemens de cette pompeuse Cavalcade.*

*Quarante Pages en Livrée bleuë d'une richesse admirable, paroissent*

soient en suite allant quatre à quatre. Ils estoient conduits par leur Gouverneur, & souûtenoient assez-bien l'éclat de la marche.

Monsieur le Baron de Kanits, Grand Maréchal de la Cour, estoit à la teste de cent Gentilshommes, tous si magnifiquement couverts de Galons d'or, de Broderie, & de riches garnitures, qu'il seroit fort mal-aisé de rien voir de plus superbe. Quantité de Seigneurs, Barons, & Comtes, tâchoient à l'envy de se faire remarquer, par la beauté & par la richesse de leur parure.

Enfin plusieurs Princes marchoient dans leur rang, pour honorer davantage cette Pompe solennelle; entr'autres un Prince de Curlande, un Prince d'Holstein, un jeune Prince d'Anhalt-Zerbst, un jeune Prince de Saxe-Hall, le Prince d'Anhalt - d'Essau, Gouverneur  
gene

*general de tout le Pais de Monsieur l'Electeur ; & sur tous les autres Princes , Monsieur le Prince Electoral , qui se faisoit reconnoistre de tout le monde par son port majestueux , & par son magnifique ajustement. Il precedoit immediatement un pompeux Carrosse à fond de velours bleu , relevé en broderie d'or & d'argent , l'Imperiale toute entourée de Campanes de mesme , & le Corps tallié en relief de quantité de Figures & de Chiffres dorez , chargé sur le derriere & sur le devant des Armes de Brandebourg. Dans ce superbe Carrosse estoient Madame la Duchesse & Monsieur le Duc de Hanover , Madame l'Electrice. & Monsieur l'Electeur. Il estoit tiré par six Chevaux isabelles les plus beaux du monde. Une Compagnie de trois cens*

*Trébans*

*Trébans en Livrée bleuë, toute couverte d'or & d'argent, environnoit ce Carrosse. Ils marchotent armez de leurs grandes Pertuisanes à la Macédonienne. Quarante Valet de pied de mesme parure, faisoient une somptueuse & tres-agreable confusion, mêlez avec ces Hallebardiers autour de cette triomphante Machine, qui estoit précédée de vingt Trompetes, & de deux Timbaliers, dans la plus éclatante Livrée & dans le plus brillant équipage qu'on puisse employer en de pareilles solemnitez*

*Après ce grand Carrosse suivoit celui de Madame la Princesse Electorale, où estoit aussi Madame la Marquise de Brandebourg, Fille unique du feu Prince Radzevil, Heritiere de quatre Principautez, & mariée depuis peu au Prince Louïs, second Fils de Monsieur*

ſieur l'Elècteur , ſans que le mariage ait eſté encor conſommé. Elle donnoit la place d'honneur à Madame la Princeſſe de Hanover. Madame la Duchefſe d'Holſtein, la ſeule qui reſte de la Maiſon des Princes de Brick , eſtoit avec elles dans ce Carroſſe. Il eſtoit ſuivy de pluſieurs autres de Princes & de Princeſſes ; & enfin un Regiment de Cavalerie ayant à la teſte ſes Timbales & ſes Trompetes , fermoit cette marche. Quoy que tout cela fiſt une prodigieuſe quantité d'Hommes & de Chevaux , il n'y eut pourtant aucune confuſion.

A l'entrée de la Porte de la Ville , cent Canons qui bordoient le Rempart , firent trois fois leur décharge. Ainſi leurs Alteſſes furent ſalüées de trois cens volées de Canon. A méſure qu'on avançoit dans la Ville , dont les Ruës eſtoient bordées

*bordées de la Bourgeoisie en haye & sous les armes , il se faisoit une Salve continuelle de tous ces Bourgeois qui s'estoient parez à l'avantage ; & aussitost qu'on entra dans la porte du Chasteau , les Gardes à pied firent une triple Salve de neuf mille coups de Mousquet. On descendit de Carrosse au bruit de cette mousqueterie , & des fanfares des Trompetes & Timbales.*

*Monsieur l'Electeur donna la main à Madame la Duchesse de Hanover. Monsieur le Duc de Hanover la donna à Madame l'Electrice, Monsieur le Prince Electoral à Madame la Princesse Electorale sa Femme , & Monsieur le Prince Philippe à Madame la Princesse de Hanover. Les autres Princes prirent chacun leur Princesse , & toute cette belle Troupe fut conduite*

duite par Leurs Alteſſes Electorales dans les magnifiques Apartemens de Monsieur l'Electeur. On y laiffa Leurs Alteſſes de Hanover, qui en ſortirent quelque temps apres pour aller à l'Apartment de Madame l'Electrice. Elles y furent receuës en grande ceremonie par cette Princesſe, qui leur fit tout le bon accueil qui ſe peut faire en de ſemblables viſites. Elles y virent avec admiration les Enfans de leurs Alteſſes Electorales, Madame la Princesſe Marie, Madame ſa Sœur, & Meſſieurs les Princes Albert, Charles, & Chriſtian-Louis, qui ſont tres-bien faits, & d'une grande beauté. De là, on alla ſe mettre à table. Tout y fut ſervy dans la derniere magnificence; & ce qui eſt fort digne de remarque, c'eſt que pendant dix jours de ſejour que leurs Alteſſes  
de

de Hanover ont fait à Berlin, la même magnificence a continué, mais soir & matin toujours différente, en sorte que dans tous les Repas il ne s'est trouvé aucune chose semblable à ce qu'on avoit déjà veu, ny dans les Services, ny dans la quantité des Mets, ny dans le Dessert. Toute la Vaiselle estoit de vermeil doré, & chargée d'une si grande diversité, qu'il y avoit dequoy contenter ensemble la veüe & le goust. Monsieur le General Major Schoening servoit S. A. de Hanover à table; Monsieur le General Major du Hamel, Madame la Duchesse; & Monsieur le Colonel de Perbant, Chambellan de Son Altesse Electorale, servoit Madame la Princesse de Hanover.

On peut dire que Monsieur l'Electeur n'a rien oublié ny pour sa Grandeur, ny pour le divertisse-

Mars 1682.

D

ment des illustres Hostes , dont la présence luy donnoit une si entiere joye. On a joint au plaisir de la Bonne-chere, celui du Spéctacle, par un beau Feu d'artifice. On y voyoit les Armoiries de L. A. de Hanover d'un costé, & celles de Leurs Alteſſes Electorales de l'autre. Elles estoient accompagnées d'un mélange de Lettres lumineuses qui formoient leurs Devises & leurs Chifres. Mais ce qui parut sur l'eau fut quelque chose de si surprenant, qu'on n'avoit peut être encor rien veu de semblable en matiere d'artifice. Neptune & ses Chevaux marins, avec une Troupe de Dauphins & de Tritons, sortoient de l'eau, & faisoient cent mouvemens admirables. Mille Globes, tout éclatans de lumieres, & qui brûloient au milieu des ondes, donnoient à la veüe un plaisir charmant, car il sembloit que

que le feu estoit d'accord avec l'eau, & que chackn de ces Elémens faisoit à l'envy tous ses efforts pour contribuer à un si rare divertissement.

Je n'en scaurois oublier un militaire, dont Monsieur l'Electeur prit le soin de régaler Monsieur le Duc de Hanover & toute sa Suite. Ce fut de la venë de ses effroyables Mortiers, de ses grands Canons, & de son Artillerie, qui est une des plus belles de l'Europe.

Pendant qu'on ne songeoit à la Cour qu'à inventer de nouveaux plaisirs pour Leurs Alteſſes de Hanover, les Ministres Etrangers, & ceux du Pais, n'oublierent rien pour traiter superbement les principaux Seigneurs de leur Suite. Ainsi Monsieur le Lieutenant General de Podvis, Monsieur le Grand Maréchal de

*Platen, & Messieurs les Generaux Majors Oefner & Flemming, estoient tous les jours de quelque nouveau Régale.*

*Monsieur le Comte de Reibenac entv'autres a fait remarquer sa magnificence par un grand Repas suivy d'un Bal, où Madame la Princesse Electorale, Madame la Princesse de Hanover, Madame la Marquise de Brandebourg, & Madame la Duchesse d'Holstein, dancierent avec tous les Princes & les Seigneurs de la Cour; si-bien qu'on peut dire que le Ministre de France trouva le moyen de rendre chez luy la nuit aussi agreable que le jour l'avoit esté chez tous les autres Ministres.*

*Après que l'on eut passé dix jours dans tous les plaisirs que l'on pût imaginer, Monsieur l'Electeur qui ne sçait jamais borner sa  
magni*

magnificence, voulut faire voir à Leurs Alteſſes de Hanover ſa belle Maïſon de Poſtdam. Il y fit mener douze Pieces de Canon, qu'on poſta dans le Jardin ſous les fenestres d'une grande Salle, pour ſervir à la réjoüiſſance qu'il s'eſtoit propoſé de faire en ce Lieu avant le depart de Monsieur le Duc de Hanover.

On ſortit de la Ville dans le meſme ordre que l'on y eſtoit entré quelques jours auparavant, pour aller à cette belle Maïſon de campagne. Ce fut là que dans un magnifique Repas, où tous les Ambaſſadeurs & Envoyez Etrangers eſtoiēt invitez, on ſe divertit à faire grand chere, & à boire à l'Allemande. A chaque Santé que l'on beuvoit, on faiſoit la décharge de tout le Canon, & ce fut au milieu de cette joye publique que deux des plus

*grands Princes d'Allemagne se jurerent une eternelle amitié.*

*Monsieur le Duc de Hanover qui se plaist à faire du bien par tout où il se rencontre, fit des présens magnifiques aux Generaux, Conseillers d'Etat, Premiers Seigneurs & Gentilshommes, à toutes les Dames, & aux principaux Officiers de la Cour de Son Altesse Electorale. Mr l'Electeur regala aussi de son costé tous les Gens de la Suite de Son Altesse de Hanover, jusqu'aux moindres Officiers. Enfin ces deux Princes se separerent à Postdam, & Monsieur le Duc de Hanover reprit le chemin de ses Etats. Il fut traité à son retour sur les Terres de Monsieur l'Electeur dans tous les endroits de son passage, de la mesme sorte qu'il avoit esté à son arrivée, c'est à dire avec la mesme splendeur; & les mesmes Gens de Son*  
*Altesse*

*Altesse Electorale l'accompagnerent  
jusques aux Frontieres des Pais de  
Brunsvic & de Lunebourg.*

Je vous envoie une nouvelle  
Fable de Monsieur Daubaine,  
Auteur de celle du Verluifant  
qui vous a tant plû la dernière  
fois. Son stile aisé est toujours le  
même.



L' A I G L E,  
ET LA CORNEILLE.  
F A B L E.

**L'***Oyseau qui porte Inpiter,  
L'Aigle , pour parler net , sur les  
bords de la Mer  
Se promenant un jour , apperçeut  
des Coquilles.*

Il faut , *dit-il* , parmi les plus  
gentilles. D iiiij

En choisir deux ou trois pour  
mes petits Aiglons ;

Ils en feront leurs amusetes.

*Ces Coquilles n'estoient pas netes,  
Et toutes renfermoient encore leurs  
- Poissons.*

*Or ces Poissons méchant affaire,  
Jettoient une certaine odeur  
Qui frapa l'Aigle jusqu'au cœur.  
L'aigle flaire, & cent fois re-  
flaire,*

*Mais jamais il ne peut avoir  
Le morceau qui rendoit cet odeur si  
charmante,*

*Et ne se repût que d'espoir.*

*L'Aigle en maigres morceaux est  
Beste peu sçavante,  
Comme les autres Roys il mange  
toujours gras.*

*Le voila donc dans l'embarras,  
Et ne sçachant que dire, ny que  
faire.*

*Que s'il tentoit des griffes & du  
bec, D'en*

*D'entrouvrir la Coquille, il y faisoit  
échec,*

*Et mesme plus qu'à l'ordinaire  
La Coquille se resserroit:*

*Pour sçavoir donc comment il  
agiroit,*

*Et quelle devoit estre en tel cas sa  
conduite,*

*Il jette les yeux sur sa Suite.*

*Le Conseiller dont il fit choix,  
Fut Corneille Bonbec, grande Juris-  
consulte,*

*Qui plus d'un million de fois,  
Eloquente au Barreau, docte dans  
la Consulte,*

*Avoit donné la Loy*

*A Pajot & Fourcroy.*

*Sire, dit elle au Roy,*

*Prenez cette Coquille avecque  
votre ferre,*

*Et lors que d'un vol élevé*

*Vous serez bien haut arrivé,*

*Laissez-la choir à terre,*

**D V**

Je mettray deffous une pierre  
 Qui la fracassera.

L'expedient est seür autant qu'il  
 est facile ;

Le Poisson qu'elle cache aussitost  
 paroitra,

Et comme à fendre l'air vous estes  
 tres-habile,

Vostre Majesté Volatile

Dans le mesme instant descen-  
 dra,

Et s'il luy plaist, le gobera.

*L'avis fut trouvé bon ; Sa Majesté  
 commence*

*De le vouloir exécuter,*

*C'est à dire qu'elle s'élanse*

*Jusqu'ou l'aîle pût la porter.*

*L'Aigle élevé laisse tomber sa  
 proye.*

*La Coquille se rompt en cent petits  
 morceaux.*

*Quant au Poisson, malgré plusieurs  
 autres Oyseaux.*

*La*

*La Corneille le prend, & s'en donne  
à cœur joye.*

*Ainsi quand l'Aigle descendit,  
Il reconnut qu'il n'estoit qu'une  
Beste.*

*Voilà ce qu'Esope en a dit,  
Et ce qui suit vient de ma teste.*



*Avocats, Procureurs en chicane  
sçavans,*

*Parmy vous n'est-il point de Gens*

*Qui ressemblent à la Corneille?*

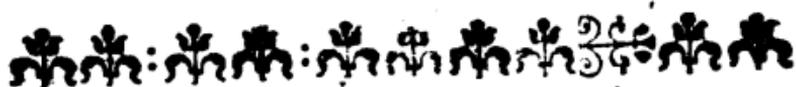
*Comme elle vous avez assez bon  
appétit;*

*Le moins adroit de vous rarement  
nous conseille,*

*Que ce ne soit à son profit.*

Quoy qu'il n'y ait point de  
meilleur remede que la fuite cõtre  
les attaques de l'amour, on n'est  
pas toujõurs assuré d'en guérir  
par là, quand il a fait une pro  
fonde

fonde blessure. Les Vers qui suivent vous le feront voir. Un Homme d'esprit qui a toujours eu grande passion pour les belles Lettres, s'est retiré depuis quelque temps dans un Lieu fort solitaire, pour s'appliquer à l'étude plus paisiblement; mais quelque effort qu'il ait fait il n'a pû bannir de son esprit l'idée d'une fort aimable Personne, qu'il a tendrement aimée. Cette Belle ayant appris qu'il songeoit toujours à elle, luy a fait par Lettre des reproches agreables, le traitant de foible, de ne pouvoir oublier ses premiers engagements. Voicy ce qu'il luy a répondu.



A L'AIMABLE M\*\*\*

SONGE.

UN jour qu'au bord d'une  
Fontaine

Je dormois fort profondement,  
Je m'imaginay voir le Dieu d'A-  
mour en peine,

Et prest à se noyer dans les pleurs  
d'un Amant.

Je sentois de la joye au dedans de  
moy-mesme,

Croyant que ce Tyran des cœurs  
Donneroit par sa mort quelque trê-  
ve aux malheurs

Que je ressens depuis que je vous  
aime.

Non, disois-je, Philis n'aura plus  
ces attraits

Qui m'ont donné si souvent des  
alarmes ;

Mon

Mon cœur ne craignant plus  
ses charmes ,

En tout temps jouira des dou-  
ceurs de la Paix.

*Mais que je me flatois d'une vaine  
espérance !*

*Cet Enfant de Cypris , hélas !*

*Pour se tirer d'un si dangereux  
pas ,*

*Avoit encor trop de puissance.*

*Ce petit Dieu changea son Carcois  
en Bateau.*

*Son Arc en Gouvernail , ses deux  
Fleches en Rames ,*

*Pour Mast attacha son Flambeau,*

*Dont il avoit éteint les malheureu-  
ses flâmes,*

*Et prit pour Voiles son Bandeau*

*Alors loin de faire naufrage ,*

*Étant poussé par de fréquens  
soupirs ,*

*Je le vis aussitôt arriver au rivage*

*Pour me parir de mes desirs.*

Non

Non, *me dit-il tout en colere,*  
 Tu ne peux t'exempter de vivre  
 sous ma Loy.

Philis plus que jamais aura de-  
 quoy te plaire,  
 Et tu luy garderas ta foy.

*Il rebande son Arc, du premier coup  
 me blesse ;*

*Je sens renaître en moy l'Amour.  
 Laissez-vous donc, Philis toucher  
 à la tendresse ;*

*Ruis qu'il nous faut aimer, aimez  
 à vostre tour.*

Sur la fin du dernier mois, on fit à Saint Germain proche de l'Orangerie du vieux Chasteau, l'épreuve d'un Secret tout admirable pour la conservation des Vaisseaux. C'est un Godron composé, qui empêche le bois de brûler & de pourrir. Monsieur de Tatterback, Originaire du Brabant

bant Hollandois , & né en Espagne en est l'Inventeur. Il avoit préparé avec son Godron un Bateau qui fut levé sur deux Chantiers de la hauteur de trois pieds. On mit deffous quantité de Fagots , de Buches & de Cotrets, en présence de Monsieur le Marquis de Seignelay, & de plusieurs autres Personnes du premier rang. Tout le bois fut consommé, & le Bateau n'en receut aucun dommage. A ce merveilleux Secret Monsieur de Tatterback en ajoûte un autre , qui est de conserver l'eau-douce sur la Mer, sans que jamais elle se corrompe. On empescheroit de fort grands désordres , si on trouvoit un Secret qui mist les Maisons à couvert du feu aussi bien que les Vaisseaux. Il prit à la Chambre des Comptes par la Cheminée  
du

du second Bureau , le Mardy  
troisième de ce mois , & causa  
beaucoup d'alarmes. Une ouver-  
ture de cette Cheminée trop  
pleine de suif , le communiqua à  
une poutre voisine , avec tant de  
violence , que la Chambrte eust  
esté dans le hazard d'être entie-  
rement brûlée , sans le prompt se-  
cours qu'on y apporta. Le feu  
parut à sept heures du matin.  
Aussitost la Sainte Chapelle fit  
entendre le Toxin qui mit en ru-  
meur tout le Palais. On courut à  
l'Hostel de Ville , pour faire en-  
voyer les Sceaux & les Crocs ne-  
cessaires dans une pareille occa-  
sion. Monsieur de la Reynie , dont  
la diligence en tout ce qui regar-  
de le service de l'Etat & l'utilité  
publique , égale la pénétration  
d'esprit dans les Affaires les plus  
épineuses , donna avec une vîtes-  
se

se incroyable tous les ordres qu'il falloit, & vint luy-mesme au lieu où estoit le feu. Il eut grande joye de voir qu'on avoit déjà trouvé du secours. Monsieur le Gendre, Dizenier de la Ville, estoit par bonheur à la Place de Change, où en qualité de Syndic de la Communauté des Agens de Change & Banque, il faisoit travailler à cette Place, qui est dans le Palais mesme. Si-tost qu'on l'eut informé de l'Incendie qui paroissoit à la Chambre, il fit porter quantité de Sceaux qui se trouverent sous les voutes de cette Place de Change, avec les Crocs. Ainsi avant que ceux de la Ville fussent apportez, le feu de la Chambre estoit presque éteint, quoy qu'il eust fait de si grands progrès, qu'il paroissoit jusques aux Armoires, où estoient  
en

enfermez tous les anciens Registres qui concernent les Affaires du Roy, de la Chambre, & du Public. Aussi fut-on contraint pour les conserver, de les jeter par la fenestre dans la grande Court du Palais, d'où ils estoient recueillis par des Gens préposez pour s'en saisir, & les remettre où il seroit jugé à propos. En suite Monsieur le Gendre fut présenté à Monsieur le Premier Président des Comptes par plusieurs Maîtres de la Chambre, comme celui qui en avoit empesché l'embrasement général par sa diligence & par ses soins. Ce grand Magistrat luy fit tout l'accueil possible, & l'assura qu'il se souviendroit du service qu'il venoit de rendre à l'Etat.

Monseigneur le Dauphin est venu se divertir à la Foire, où il alla

alla voir le *Feu du Monde*. Il y demeura une heure, pendant laquelle il jouïa aux Jeux *des Voyages & des Consultes*, & marqua y prendre beaucoup de plaisir. La Cour qui l'accompagnoit estoit fort nombreuse. Ce Jeu du Monde dont Monsieur Jaugeon est l'Inventeur, est une grande Table sur laquelle à la faveur de trois Jeux diférens & extrêmement simples, on apprend ce qu'il y a de plus rare dans toute l'Europe. Le premier de ces Jeux, qu'on appelle le *Feu des Voyages*, montre les routes de terre de toutes les Capitales par rapport à Paris, avec la distances des grandes Villes; les lieux des Batailles & des Conciles, & ce qu'il y a de plus remarquable dans chaque endroit. Il montre de plus, par le moyen de petits Globes, à qui on donne

donne le nom de Vaisseau, les Ports les plus considérables de l'Europe & de l'Afrique du côté de la Méditerranée; les endroits des écueils, & où se font les plus importantes Pêches; & ce qui est de merveilleux dans ce premier Jeu, c'est qu'il donne plus de plaisir que tous ceux qu'on a encor imaginez, & apprend plus de choses en moins de dix parties, qu'on ne pourroit faire en deux mois d'étude de Cabinet.

Le second Jeu s'appelle *le Jeu des Consultes*. C'est un Mail qui est aux extrémitéz de la Table, qui fait connoître, par le moyen de trois Eguilles qui se tournent, les Devises de tous les Monarques de l'Europe; les Ordres de Chevalerie les plus considérables; les Dignitez à quoy le mérite élève tous les Hommes dans  
la

la Religion , l'Epée & la Robe ;  
les Monumens qu'on dresse à la  
Vertu apres la mort, & les peines  
dont on punit le Vice ; le com-  
mencement des Monarchies , &  
le premier Roy ; les richesses des  
Etats par raport à ce que la terre  
produit , aux Manufactures , &  
aux especes de Monnoye , avec  
leur valeur ; les Inventions que  
l'on attribüë à chaque Royau-  
me , & les instrumens de Musi-  
que, en quoy on y excelle ; les  
inclinations de tous les Peuples,  
& les plaisirs à quoy ils sont plus  
enclins, comme de l'amour, de la  
maniere que les Femmes sont, &  
comme elles s'y comportent ; de  
la bonne-chere ; les viandes  
qu'on y mange , & les boissons  
dont on use ; & des Jeux , ceux  
qui sont le plus en usage , tant  
pour les Gens de qualité que  
pour

pour le Peuple. Toutes ces choses sont accompagnées de plus de deux cens Figures, toutes significatives, & d'une infinité de différens ornemens; & ce qui est le plus considérable, le tout d'une facilité merveilleuse à retenir pour toute sorte de Personnes.

Le troisiéme Jeu, qu'on appelle *Astrologique*, ou *du Destin*, est au quatriéme angle de la Table. Il est composé de six Cercles, que l'on consulte les uns apres les autres par le moyen d'une Eguille. Le premier marque les Heures; le second, les Planetes dans leur figure naturelle & hiéroglyphique; le troisiéme, le climat, la grandeur des jours & l'élevation du Pôle de toutes les Capitales de l'Europe; le quatriéme, où tous les jours le Soleil & la Lune se trouvent; le cinquiéme,

cinquième, le Zodiaque, avec ses figures, & les Planetes placées dans leurs Maisons; & le sixième, les Solstices & les Equinoxes, c'est à dire où commencent & finissent les Saisons.

L'on voit, outre toutes ces choses, sur le costé oriental de la Table, que l'on appelle de *la Nature*, les Armes blasonnées des Monarques de l'Europe, & les Dignitez que l'on apporte en naissant en chaque lieu. Monsieur Jaugeon se dispose à donner un Livre au Public, où toutes les règles de ce Jeu seront contenuës.

L'Air qui suit est du mesme Auteur qui a fait celuy que je vous envoyay il y a un mois, & dont les Paroles commencent par, *Quand nous allons, &c.* La Basse manquoit à ce dernier Air; & afin que vous l'ayez aussi  
entier

;  
,  
r  
r  
s  
r  
r  
c,  
r  
a  
z  
l-  
s,  
es  
it



entier que les autres, on l'a mise  
au bas de celuy-cy.

## AIR NOUVEAU.

**C**royez-vous, aimable Lysete,  
Payer par une Chançonnete  
Tous les soins que je prens de garder  
vos Moutons ?

Je sçay que vostre voix est charman-  
te & divine ;

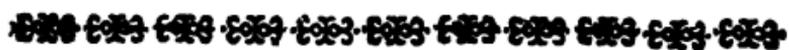
Mais vous sçavez que l'on badine,  
Quand l'Amour se paye en Chan-  
çons.

Je croy, Madame, qu'un Por-  
trait fait de la main des Dieux,  
aura des beautez sensibles pour  
vous. Voyez celuy dont on m'a  
fait part, mais n'y cherchez  
point ces descriptions de bou-  
che, d'yeux, de nez, & de mains,  
qui sont dans tous les autres  
Portraits. Toutes ces choses sont

Mars 1682.

E

fort inutiles à ceux à qui la Personne que l'on peint est inconnuë; & quand une Divinité prend le Pinceau, elle a des traits plus beaux à marquer.



## IMAGINATION

### GALANTE.

**O** *Que j'ay esté surpris ce matin,  
en voyant le Portrait de Mademoiselle de la Foreste entre les mains d'Apollon!*

**Q**ue de graces, que de merveilles  
Ont d'abord frapé mes yeux!  
J'ay reconnu la main des Dieux.

*Non, les Mignars n'ont point de ces manieres. C'estoit un teint, des yeux, une taille, un air.... enfin,  
Made*

*Mademoiselle, c'estoit vous-mesme; mais ce qui est bien plus surprenant, la Peinture estoit si finie, qu'on vous y voyoit jusqu'au fond de l'ame. On vous y voyoit insensible, cruelle. Je m'arreste tout court, & ne veux pas vous offencer. Une Muse avoit écrit au bas du Portrait ces quatre Vers.*

Sa veüe aux Amans est funeste,  
 On n'y voit que mépris, que dé-  
 dain, que rigueur;  
 Ce n'est point l'aimable Foreste,  
 C'est Diane à sa mine, aussi bien  
 qu'à son cœur.

*J'estois ravy en admiration; je vous voyois; je croyois vous parler; Apollon mesme estoit attendry de mon plaisir, quand les Heures impatientes sont venues l'avertir, que l'Aurore estoit preste,*

*Et qu'on l'attendoit pour donner le jour à l'univers. Alors les Muses s'estans retirées, il a jetté sa Couronne de Laurier, en a pris une de lumiere, & dans le moment je l'ay veu Soleil.*

Je vais faire le tour du Monde,  
 M'a t-il dit d'un air tout divin;  
 J'iray sur la terre & sur l'onde,  
 Ce fatal Portrait à la main.  
 Sa maniere est toute celeste,  
 Et les plus sages des Mortels,  
 En voyant la belle Foreste,  
 Nous vont élever des Autels.

*En disant ces paroles, il est party comme un trait de lumiere. I'ay esté ébloüï de l'éclat qu'il s'est donné, mais je n'en ay pas moins senty la perte de ce beau Portrait, que je n'avois fait qu'entrevoir. Triste & confus, je m'en prenois aux Destins,*

Destins, quand j'ay veu briller dans les airs un jeune Enfant encor plus beau que le jour. Son Arc, ses Fleches, & son Bandeau, me l'ont bien-tost fait connoistre. Pour vous, Mademoiselle, vous ne l'aurez jamais connu; il se seroit peut-estre fait connoistre à vous. Non, il n'est pas possible de s'en défendre, si vous l'aviez veu comme moy, sa grace, ses petites manieres, son air enfantin. Il m'a demandé ce que j'avois. Il ne le sçavoit que trop, puis que c'estoit luy-mesme qui m'avoit blessé; mais voyant que je n'avois pas la force de luy répondre, le pauvre Enfant s'est arraché deux ou trois plumes de ses aîles, en a fait un Pinceau, & a commencé à vous peindre. O qu'il est meilleur Peintre qu'Apollon! mais aussi qu'il est dangereux, & qu'il me fera verser de larmes!

Ce petit Dieu m'a sçeu prendre  
En faisant vostre Portrait ;  
Il en marquoit chaque trait,  
Helas ! peut-on se défendre.

Monfieur l'Abbé Cotin eftant mort dans le mois de Janvier, Messieurs de l'Académie Françoise jetterent les yeux sur Monfieur l'Abbé de Dangeau pour remplir fa place. Ils ne pouvoient faire un plus digne choix, cet Abbé ayant un fort grand mérite, & des qualitez qui le distinguent de toutes manieres. Il est de l'ancienne Maison de Courvillon, qui a eu plusieurs Gouverneurs de Province, & Chevaliers des Ordres du Roy. Il a porté les armes dans le commencement de fa vie ; & parce qu'alors la France estoit en paix, il alla  
cher

chercher la guerre en Hongrie, en Pologne, en Suede, en Poméranie; & quoy qu'il fust fort jeune, Sa Majesté ne laissa pas de luy confier des Negotiations importantes. Il alla Envoyé Extraordinaire du Roy en Pologne, apprit dans ses Voyages toutes les Langues de l'Europe, & s'instruisit parfaitement des intérêts différens de tous les Princes. Il revint ensuite en France, pour faire son abjuration de la Religion Pré-tenduë Reformée, & s'en alla peu de temps apres à Rome, où le Pape Clément X. le fit son Camérier d'Honneur, quoy qu'il y en eust déjà un François, & que jusqu'alors on n'en eust jamais veu deux de la mesme Nation. Au retour de ce Voyage, le Roy le fit Lecteur ordinaire de sa Chambre; & depuis il a toujourns travaillé avec

beaucoup d'application, & une méthode facile & nouvelle, à des Ouvrages de Geographie, de Politique, & d'Histoire, que nous espérons qu'il donnera un jour au Public. Il est Frere de Monsieur le Marquis de Dangeau, qui est aussi de l'Académie Française, dans laquelle cet Abbé fut reçu le Jeudy 26. de Fevrier. L'Assemblée qui se trouva fort nombreuse, estoit illustre, non seulement parce que les Personnes les plus qualifiées de l'Académie y estoient; mais encor, parce que le bruit s'estant répandu que c'estoit Monsieur l'Abbé de Dangeau qu'on y recevoit, on y estoit accouru en foule, par la certitude qu'on avoit d'entendre de belles choses. Il commença son compliment, en disant, *Que quoy qu'il eût toujours souhaité avec passion.*

passion l'honneur d'avoir place dans une Compagnie si celebre, il n'avoit point esté affligé du choix qui l'en avoit empesché pendant quelque temps, (il entendoit parler de Monsieur le Premier Président) parce que ce choix estoit tres-digne de ceux qui l'avoient fait; mais qu'enfin le temps estoit arrivé, où il se voyoit associé à ce qu'il y a de plus grand dans l'Eglise, & dans le Ministère, de plus élevé dans la Noblesse & dans la Robe, & de plus illustre parmi les Orateurs, les Poëtes, & les Historiens. Apres avoir dit qu'il connoissoit tout le prix de l'honneur qu'il recevoit, ayant appris depuis fort long-temps à honorer l'Assemblée de tant de Personnes considérables, il adjousta.

L'Académie est une de ces grandes choses que Monsieur le Cardinal.

de Richelieu a imaginées pour le bonheur de la France. Pendant qu'il foudroyoit les Remparts de l'Hérésie, & qu'il s'opposoit en tant de manieres à la puissance de la Maison d'Autriche, il songeoit à former vostre Compagnie, & mettoit sa gloire en seûreté en s'enreposant sur vostre reconnoissance. Tout ce que ce grand Ministre avoit commencé, le Roy l'acheve glorieusement. L'Hérésie presque abatuë par des moyens plus doux, & plus seûrs; la Maison d'Autriche, si fiere des quatorze Empereurs qu'elle a donnez à l'Allemagne, & du grand nombre d'Etats qu'elle possède dans toutes les Parties du Monde, obligée à declarer publiquement qu'elle ne luy disputera plus la premiere Place parmy les Roys, & forcée à luy ceder par cinq Traitez de Paix, des Provinces plus considéra

*sidérables que la plûpart des Royau-  
 mes dont elle porte les titres ; la  
 France sous son Regne supérieure  
 aux autres Nations par les Sciences,  
 & par les beaux Arts, aussibien que  
 par les Armes ; les Sçavans de toutes  
 les Parties de l'Europe devenus ses  
 Pensionnaires ; l'Académie élevée  
 au plus haut point de gloire où elle  
 pouvoit parvenir ; tant de grandes  
 choses font assez connoistre, que seul  
 il pouvoit exécuter ce que les plus  
 habiles Politiques n'ont fait qu'i-  
 maginer. Il fait plus. Apres avoir  
 prescrit des Loix à ses Ennemis, ré-  
 tably ses Alliez, donné la Paix à  
 toute l'Europe, il examine les Droits  
 de sa Couronne. Il fait marcher  
 la Iustice toute seule ; & sans  
 Armée, dans une Paix profonde,  
 fait autant de Conquestes que pen-  
 dant la guerre. Les Provinces en-  
 tieres le reconnoissent, & dans*

un mesme jour il se rend maistre de deux des plus grandes, & des plus importantes Places de l'Europe, dont l'une nous servira de Barriere éternelle contre l'Allemagne, & l'autre nous ouvrira en tout temps toutes les Portes de l'Italie. Ce Prince qui agit avec tant de grandeur & de gloire, parle avec tant de force & de politesse, qu'en l'écoutant, vous-mesmes, Messieurs, vous apprenez à bien parler. Jamais personne ne dit si bien tout ce qu'il faut dire, & ne le dit si noblement, soit qu'il réponde aux Ambassadeurs, soit qu'il parle à ses Sujets, soit qu'il s'entretienne avec ses Courtisans, soit que dans son Camp, ou dans son Conseil, il donne les ordres que ses Généraux & ses Ministres doivent exécuter, dans les affaires les plus importantes dans les conversations les plus familières :

toujours

toûjours également éloquent, toûjours juste dans ses expressions, toûjours digne d'être Protecteur de l'Académie.

Après la mort de vostre Fondateur, ce vous fut une grande consolation de vous voir reçeus chez ce grand Personnage, qui a soutenu la dignité de Chancelier avec plus de lumieres, & plus longtems qu'aucun de ses Prédecesseurs; mais quand le Roy en se déclarant vostre Protecteur, vous fit entrer dans son Palais, quand il vous approcha de sa Personne sacrée, & vous mit au nombre des premieres Compagnies de l'Etat, quelle fut vostre joye, Messieurs, & quelle sera vostre reconnoissance! Par là, ce grand Prince fit plus pour sa gloire, que s'il eust fait de nouvelles Conquestes. Il assura son immortalité, & vous avez parmy vous des

Hommes.

*Hommes illustres , qui feront passer ses grandes actions à la Posterité la plus éloignée. Oüy, Messieurs, l'Histoire de la Vie du Roy , rendra nostre Langue , la Langue de tous les temps. Vos Ouvrages l'ont déjà renduë la Langue presque universelle de l'Europe. La plûpart des Etrangers s'en servent dans les affaires sérieuses , aussi-bien que dans les affaires agreables ; dans les Négociations & dans les Traitez , aussi-bien que dans leurs Musiques & sur leurs Theatres ; & nous avons sujet de croire qu'elle se repandra bien-tost par toute la Terre , puis que les actions du Roy & le bruit de sa gloire , ont déjà obligé les plus puissans Princes de l'Asie , & de l'Afrique , à luy envoyer des Ambassadeurs , pour luy demander son amitié & son alliance.*

Mon

Monsieur l'Abbé de Dangeau finit en disant , *Que quoy qu'il luy fust bien glorieux d'estre reçu parmy tant d'Illustres, il devoit craindre de ne pouvoir remplir la place d'un Homme que le sçavoir, l'esprit, & la vertu avoient rendu si recommandable; mais que leur choix le rassuroit; que l'esprit de l'Academie commençoit à l'animer, qu'il se sentoit déjà plus propre à faire auprès de Sa Majesté, une Charge dont toutes les fonctions regardent les Lettres; & que pour se rendre encore plus capable de servir un si grand Maître, & un si digne Protecteur, il alloit songer à profiter de leurs lumieres par son assiduité à leurs Assemblées.*

Monsieur l'Abbé Galloys Directeur, le remercia au nom de l'Académie, d'avoir souhaité  
 d'en

d'en estre, & dit qu'un Homme d'une naissance aussi distinguée, & d'un mérite aussi reconnu que luy, honoroit la Compagnie. Il prouva ensuite, *Qu'il falloit songer à polir la Langue de son País, & que les Peuples qui s'y estoient appliquez comme les Grecs & les Romains, s'estoient rendus immortels; au lieu que ceux qui avoient négligé leur Langue, & qui s'estoient amusez à faire des Tombeaux & des Obélisques, comme les Egyptiens & les Assyriens, estoient morts tout entiers avec leurs plus belles actions, en sorte que Sesostris, ce grand Conquérant Egyptien, n'estoit pas si connu que le moindre Capitaine Grec. Il parla ensuite des Auteurs qui avoient poly la Langue Françoise, & nomma Monsieur du Pleffis,*

Pleffis.

Plessis-Mornay , Ayeul de Monsieur l'Abbé de Dangeau , en fouhaitant qu'un si grand Homme eust employé ses talens à la defense d'une bonne Cause. Lors que Monsieur Galloys eut finy, il pria Messieurs de l'Académie de lire quelques-uns de leurs Ouvrages. Monsieur Quinaut lût le premier Chant d'un Poëme intitulé *Sceaux*, qu'on trouva plein de beaux Vers & d'expressions nouvelles. Monsieur le Clerc lût la suite d'un grand Poëme sur la Pénitence, dont il avoit lû le commencement dans d'autres Assemblées de l'Académie; & Monsieur de Mézeray fit voir une Paraphrase en vers François, qu'il avoit faite sur le *Vexilla* dans sa premiere jeunesse; ce qui marque que cet Homme merveil-

leux.

leux n'a rien ignoré , & qu'il estoit capable de tout. La longueur de ces trois Pieces , m'empesche de vous en rien envoyer Monsieur le Duc de S. Aignan fit part à cette illustre Assemblée d'une Lettre tres - spirituelle , qu'il venoit d'écrire sur la Grossesse de Madame la Dauphine. Je vous l'envoie. Elle fut leuë par Monsieur l'Abbé Regnier , qui avoit lû la Paraphrase de Monsieur de Mézeray.

---

L E T T R E D E M<sup>r</sup>

L E D U C D E S. A I G N A N ,

A M<sup>r</sup> le Marquis de Robias ,  
 Secretaire perpétuel de l'Académie Royale d'Arles.

**V**ous me demandez des Nouvelles.  
 Je n'en ay qu'une à vous faire sçavoir , mais elle vaut mieux que toutes celles  
 celles

celles que je pourrois vous apprendre. Madame la Dauphine sentit hyer son auguste Enfant. Vous jugez bien Monsieur, qu'au point où le Roy a mis son Autorité, c'estoit le seul remuëment qui püst faire du bruit dans sa Cour. Le Ciel a donc voulu que LOUIS LE GRAND fust Grand-Pere, & qu'ayant mieux aimé estre l'Arbitre que le Vainqueur de l'Europe, il ne manquast rien à sa felioité non plus qu'à sa gloire. Ce Gage prétieux de l'amour de Monseigneur le Dauphin nous fait bien voir la fausseté de ce Proverbe, Qu'il n'est point de belle Prison. Aussi je ne pense pas qu'il en veuille sortir de plus de Quatre mois. Lors qu'il sera en liberté, ne croyez pas, Monsieur, que les Canons du Havre, ny les Vers du Gouverneur, se taisent en une si belle occasion. Si les premiers ont bien du feu, les autres n'en manquent pas entierement; & comme je les fais avec plus de facilité que l'on ne fond les autres, & qu'ils ne me coûtent pas beaucoup, je prétens mettre en feu toute nostre Academie. Ce sera par vous mesme que je feray commencer cet agreable embrasement. Vous brillez déjà en tout ce  
que

## 116 MERCURE

*que vous faite ; & c'est dans l'attente  
d'un commencement si desirable , que  
finira la Lettre , Monsieur , de vostre  
tres - humble & tres , &c.*

Cette Lettre fut écoutée avec grand plaisir , & les applaudissemens qu'elle reçut en furent la marque. On en donna aussi beaucoup à ce Sonnet de Monsieur Boyer.

S U R L A  
V E R I T A B L E G L O I R E .  
S O N N E T .

**P***Princes , Vainqueurs , Héros , il-  
lustres Conquerans,  
Vous estes appelez à la Gloire im-  
mortelle ;  
Mais sans vous ébloüir par des Ti-  
tres si grands ,*

*Songez*

Songez à discerner la voix qui vous appelle.



Quelquefois égarez, à l'aventure  
errans,

Vous suivez follement une route in-  
fidelle;

La Gloire vous paroît sous des traits  
différens,

Gardez-vous d'embrasser son Fan-  
tôme pour elle.



Souvent les hauts projets d'un Cœur  
ambitieux,

Les crimes éclatans ébloüissent nos  
yeux,

Et font de leurs Auteurs honorer  
la mémoire.



Trompez par de faux jours qui con-  
duisent non pas,

Nous pensons rencontrer la verita-  
ble Gloire;

Mais

*Mais il n'est point de Gloire où la  
Vertu n'est pas.*

Le choix qu'on fait tous les jours des Personnes les plus distinguées par de grandes qualitez, pour leur confier les Affaires importantes, nous fait voir depuis longtems qu'il suffit d'avoir du mérite pour estre parfaitement connu de Sa Majesté, & pour parvenir aux plus grands Emplois. C'est ce qui vient encor de paroistre en la personne de M<sup>r</sup> le Vayer de Boutigny, Maître des Requestes, nommé à l'Intendance de Soissons, sans qu'il ait donné aucune marque de la souhaiter. On peut mesme dire qu'il l'a acceptée avec peine. On luy a donné quinze jours pour en écrire à Madame sa Femme qui est au Maine; apres quoy on luy a marqué de la part du  
Roy

Roy , que s'agissant du service de l'Etat, il ne falloit pas qu'il balançast davantage. Ce refus marque mieux la justice du choix de Sa Majesté , & le mérite de ce nouvel Intendant, que tout ce que j'en pourrois dire. Il est Fils de Monsieur le Vayer , Lieutenant General du Mans, qui fut choisy par Monsieur le Cardinal de Richelieu pour l'Intendance d'Artois. Le choix de ce Ministre fait son éloge. Il semble que le Ciel ait voulu combler sa Famille de benédiction. Elle est des plus grandes & tous ses Enfans ont eu en partage beaucoup de sçavoir , de mérite , & d'honnesteré. Son Fils aîné qui succeda à sa Charge , mourut fort jeune , & laissa un Fils unique , qui est Monsieur le Vayer , Conseiller au Grand

C o n

Conseil, qui nous est une preu-  
 ve vivante, que la vertu & le  
 mérite sont heréditaires dans ce-  
 te Maison. Il a épousé la Fille de  
 Monsieur Boindre, Conseiller en  
 la Grand Chambre, dont les ra-  
 res qualitez sont connuës de tout  
 le monde. Son second Fils est en-  
 cor aujourd'huy Lieutenant Ge-  
 neral du Mans; & le troisieme  
 est Monsieur le Vayer de Bou-  
 tigny, à qui l'on vient de don-  
 ner l'Intendance de Soissons.  
 Tous les Peuples de ce Pais-là  
 en ont une extrême joye, car on  
 sçait par tout qu'il joint une  
 exacte probité, & une pieté tres-  
 exemplaire, au profond sçavoir,  
 & au grand amour qu'il a pour la  
 Justice est le recours des Affli-  
 gez & des Opprimez, & rien ne  
 luy manque de tout ce qui peut  
 former un digne & grand  
 Magi

Magistrat. Je ne vous dis rien de M<sup>r</sup> l'Abbé le Vayer, Aumônier de la Reyne Mere, & Grand Doyen, du Mans. La maniere dont je vous en ay entendu parler, me fait juger que vous en connoissez mieux que personne le rare merite. Vous sçavez que l'illustre Monsieur de la Motte-le-Vayer étoit Cousin de ceux-cy, aussi-bien que Monsieur le Vayer, aujourd'huy Président à Mortier à Metz.

L'estime particuliere que je sçay que vous avez pour Madame la Viguiere d'Alby, vous faisant prendre interest à sa gloire, vous verrez sans doute avec plaisir la Lettre que M<sup>r</sup> de Mandajors, Juge General du Comté d'Alais, luy a écrite, pour luy marquer combien tout le monde est charmé de ses Ouvrages.

*Mars 1682.*

F

La lecture de cette Lettre vous apprendra que l'Anonime d'Alais, dont vous avez veu des Vers fort galans dans plusieurs des miennes, & M<sup>r</sup> de Mandajors, ne font qu'une mesme chose.



A MADAME  
DE SALIEZ,  
VIGUIERE D'ALBY.

*Comme il y a long-temps, Madame, que j'admire les productions de vôtre esprit, il n'y en a pas moins que j'ay pour vôtre illustre Personne une estime particulière. C'est pourtant sans avoir jamais eu l'honneur de vous voir, mais il n'est pas incompatible que l'on estime les Gens sans les avoir veus. Si cela estoit,*

Sans

Sans doute nôtre grãd LOUIS,  
 Dont l'extrême valeur égale la  
 prudence,  
 Et qui fait tout le bien & l'hon-  
 neur de la France,  
 Malgré l'éclat de ses Faits  
 inouïs,  
 Malgré son merite sublime,  
 De l'Univers entier n'auroit pas  
 eu l'estime.

*En ce cas aussi, Madame, la mé-  
 moire de tous les grands Hommes  
 de l'Antiquité (que bien nous prend  
 de n'avoir point veus) ne seroit pas  
 réverée encor aujourd'huy comme  
 elle l'est, & le sera dans les Siecles  
 à venir;*

Si toutefois la Renommée,  
 De nôtre grand Héros char-  
 mée,  
 Pour publier sans fin ses merveil-  
 leux Exploits,

Pour ces autres Héros ne demeure sans voix.

*Cependant, Madame, quoy que je n'eusse jamais eu cet honneur, ny seluy d'estre connu de vous, j'ay mis souvent la main à la plume pour vous donner des marques de mon estime; mais je n'ay jamais osé prendre la liberté de vous écrire, & je me disois à moy-mesme, dans la plus forte des tentations que j'en ay eues, que si tous ceux qui vous estiment avoient un tel droit, vous auriez commerce avec toutes les Personnes qui ont eu l'avantage de vous voir, ou de lire vos Ouvrages, & qu'ainsi vous vous trouveriez accablée de Lettres. Voila, Madame, ce qui m'a retenu jusqu'à présent, & me retiendroit encor, si ayant veu dans le Mercure du mois d'Octobre dernier, en suite de vôtre*  
*belle*

*belle Lettre à Madame de Piellat,  
une Fable du Chabot & des Vé-  
rons, qu'un de mes Amis y avoit  
fait mettre avec mon nom, quoy que  
je n'y eusse rien en jusqu'alors que  
sous le titre de l'Anonime d'Alais,  
je n'avois crû estre dans ce droit.*

En effet, Madame, il me semble  
Que depuis cet heureux mo-  
ment

Qu'on nous mix sous la Presse  
ensemble,

Je puis agir plus librement.

*Faites-moy la grace, Madame,  
de regarder cette Lettre comme un  
juste hommage que tous ceux qui se  
mêlent de Vers & de Prose vous  
doivent, mais que je n'aurois osé  
vous rendre sans une si favorable  
avature, laquelle me fournissant un  
spécieux prétexte, m'engage à cette*

*liberté ; & soyez en mesme temps persuadée , que quelque grande que puisse estre la gloire que se donne cette Province d'avoir une Personne de vôtre merite , elle cederá pourtant dans mon esprit à celle que je recevray , si je puis apprendre par quelque moyen , que vous aurez eu la bonté de ne pas dédaigner la sincere protestation de celuy qui est avec beaucoup de respect , Vôtre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur ,*

DE MANDAJORS.

Messire Louïs de la Salle est mort , âgé de soixante & quinze ans , le premier jour de ce mois. Il estoit Lieutenant General des Armées du Roy , & avoit commandé ses Gens-d'armes durant l'espace de 26. ans. Il fut nourry dans les Armes dès sa plus tendre jeunesse

jeunesse sous la conduite de Mr. son Pere, que le feu Roy avoit choisi pour estre Capitaine aux Gardes, dans la nouvelle institution de ce Regiment. Il a donné dans plusieurs grandes occasions, où il s'est fait toujours distinguer, des marques de sa valeur ordinaire, & d'une experience consommée au fait de la guerre. Jamais Sujet ne servit son Prince avec tant d'application que luy, & avec une plus veritable passion, ayant toujours esté attaché dans tous les diférens degrez de son âge avec une fidelité inviolable aux seuls interests, & à la seule Personne de Sa Majesté. Après avoir perdu plusieurs de Messieurs ses Fils dans les occasions d'honneur, il a laissé trois Enfans de Dame Marie - Magdelaine Martel, Femme d'une vertu &

d'un merite extraordinaire , & digne de la gloire des illustres Maisons de Martel , & de Balsac, dont elle est descenduë. Le premier est Monsieur le Marquis de la Salle , Maître de la Garderobe , & qui a esté Sous-Lieutenant des Chevaux Legers , & Commandant du Regiment du Roy. Il eut le bon-heur de se trouver en qualité d'Aide de Camp de Sa Majesté au fameux Passage du Rhin , où il fit voir, comme ensuite dans la Bataille de Zintzin , & autres Combats dans lesquels il fut blessé, ce que peut l'honneur joint au devoir, dans une Personne de qualité, & d'un grand cœur. Monsieur l'Abbé de la Salle est le second, beaucoup plus recommandable par la sagesse de sa conduite , & par son assiduité aux choses de sa

la profession, que par d'autres endroits qui sont cependant plus estimez du reste des Hommes. Pour Mademoiselle de la Salle, il ne faut que la voir & la connoître, pour être persuadé qu'elle est une Personne des plus accomplies.

Madame de Balsac d'Entragues est morte aussi au commencement de ce mois. Elle étoit Veuve de Monsieur de Bretagne, Baron d'Avaugour, Premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goëlle, Seigneur de Chillon, & autres Lieux. La Maison de Balsac est fort ancienne. Elle a pris son nom de Balsac, petite Ville à deux lieues de Brioude. Jean de Balzac, Sieur d'Entragues, aida le Roy Charles VII. de tous ses Biens contre les Anglois. Il n'y a point

d'honneurs & d'alliances du premier Rang, qui n'ayent esté dans cette Maison. On y a veu des Chambellans, des Admiraux, des Maréchaux, & des Chanceliers de France, des Chevaliers des Ordres, des Evesques, & enfin toutes les Dignitez qui peuvent estre données à la plus haute naissance.

Le Parlement a fait plusieurs pertes dans le mesme temps. Mr Berthier, Seigneur de Sauvigny, Estaultehaut, & autres Lieux, Commissaire aux Requestes du Palais, où il avoit esté reçu le 26. de May 1673. est mort le premier. Sa mort a esté suivie de celle de Monsieur Billard, Seigneur de Montaterré, reçu Conseiller en 1678. emporté subitement par un Coleramorus. Il étoit Fils de Monsieur Billard, fameux Avocat, dont

dont la réputation est si généralement connue.

Depuis un fort grand nombre d'années, on n'avoit point vû d'inondations si fortes qu'il y en a eu en beaucoup de Lieux, & sur tout en Allemagne. Les tempêtes ont commencé dès le mois de Decembre, & toutes les Lettres qu'on a reçuës de Poméranie & de la Prusse Ducale, nous ont appris que la plus grande partie des Fortifications de Memmel, & de Pilau, en ont esté emportées, & qu'elles ont fait des desordres surprenans sur les Côtes. Elles en ont aussi causé de tres-grands dans le Duché de Brémen. Tous les Ponts en ont esté entraînez dans le Blockland par la violence des eaux, & les Habitans ont esté contraints d'abandonner leur Bestail pour sauver leur vie;

ce

ce qu'ils n'ont pû faire qu'avec grande peine. Je ne vous dis rien de quantité de Vaisseaux qui ont fait naufrage, avec perte de la plus grande partie de l'Equipage. Il y en a eu deux Anglois, qu'on a veu perir sur l'Elbe, chargez de diverses Marchandises. Cette Riviere s'étoit tellement accruë en trois jours, que les Digues ont esté en danger d'estre rompuës. La Garnison de Tangermunde en fut alarmée, & elle se préparoit à sortir quand les eaux diminüerent. Le Danube s'est débordé de la mesme sorte, & a inondé presque entièrement Ratisbonne. Ce qu'il y a eu d'heureux dans ce malheur, c'est que plusieurs Maisons de bois, ayant esté entraînées par les eaux, elles ont floté pendant quelques jours, en sorte qu'on

qu'on a trouvé moyen de sauver une partie des Personnes qui étoient dedans. La Ville de Zell a esté aussi entierement inondée d'un costé, & l'on n'y pouvoit aller qu'en Bateau. Les Fortifications en ont esté fort endommagées, & le désordre n'a pas esté moindre dans tout le País de Hanover. Les eaux y ont couvert toutes les Campagnes, & ont obligé la Garnison de Brémefort à se retirer. Le Pont du Vvêser a été entraîné dans Hammelen, & la Riviere qui passe à Hanover a esté d'une hauteur extraordinaire. Plusieurs endroits de la Ville furent remplis d'eau; & pour l'empescher de se répandre par tout, on tint les Portes fermées un jour & une nuit. On fait monter les dommages que les Habitans de ce Duché

ché ont soufferts, à plus de cent mille Richedalles.

Au commencement de Fevrier, le Mein s'étant enflé tout à coup comme les autres Rivieres, inonda une partie de la Ville de Francfort, où l'on fut contraint d'aller en Bateau. Une Arcade du Pont de Pierre en fut emportée. Ce débordement renversa plusieurs Maisons, une partie des Ramparts, & un Boulevard, sur lequel il y avoit du Canon. Le Pais de Hanau, qui est tout le long du Mein, demeura presque tout entier sous l'eau. La Riviere de Sal se déborda dans le mesme temps, & les trois principaux Ponts de Mersbourg furent entraînez. Ces désordres, quoy que grands, nous paroîtront peu considerables, si on les compare à ce qui arriva le

26. de Janvier, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, & la Zélande. Ce fut un débordement qu'on n'avoit point vû depuis plus d'un Siecle. Si vous en voulez sçavoir la cause, voicy ce que porte une Lettre du País. *La principale raison que l'on peut donner de la surprenante inondation arrivée depuis peu de jours dans la Hollande, c'est que la Marée montant & descendant de six heures en six heures, l'impetuosité du vent l'a chassée contre terre, & l'empêchant de descendre, a retenu l'eau trois Marées de suite, sans luy permettre de se retirer de terre, en sorte qu'une autre Marée étant venue seconder cette impetuosité du vent, a esté cause que les Dignes n'ont pû résister à des forces si extraordinaires.*

Ces Dignes s'étant rompuës le jour que je viens de vous marquer,

quer, vingt-cinq Villages, & tout le País qui est entre l'Ecluse, Bruges, & Ostende, furent submergez. Le Fort qui garde le Canal, appellé le Sclick, fut presque détruit entierement. La hauteur de l'eau y fut de sept pieds, & ce débordement renversa les Pallissades, les Portes, les Pont-levis, avec un des Bastions. Toutes les Ecluses, & tous les Ponts, furent aussi entraînez autour de Nieuport. L'eau fit en mesme temps de fort grands ravages à Ostende, estant entrée dans la Ville par toutes les Portes, & ayant monté jusques au second étage. L'Isle de Casandt fut submergée dans sa plus grande partie, ainsi que tout le País qui est autour de cette Isle. La Digue, appellée Traghel, s'estant rompuë, la Forteresse du Sas de  
Gand

Gand fut inondée , & le Fort de Moerspüys emporté , avec le Canon & la Garnison. Les eaux couvrirent tout le País des environs de Dendermonde, & entrerent dans la Ville, où elles noyèrent un grand nombre d'Habitans. Anvers n'en fut pas exempt. Leur fureur se répandit jusques dans l'Eglise Cathedrale de Nôtre-Dame. Elles transporterent plusieurs Cercueils, & y renverserent la plûpart des Tombes. Les Dignes de l'Escaut en furent percées au dessus & au dessous de la Ville , & la Campagne n'y paroissoit plus qu'une vaste Mer. On ne voyoit que Corps morts, Bestiaux noyez , & il seroit difficile de s'imaginer un plus lugubre Spectacle. Plusieurs Personnes qui s'estoient sauvées sur le haut des Tours , ou sur les toits des

des Maisons, faisoient voltiger des linges pour faire connoître dans quel péril elles se trouvoient, & il fallut attendre que la tempeste eust cessé pour les aller secourir avec des Bateaux. La Province de Zélande souffrit aussi de fort grands dommages. L'eau couvrit le Quay de Midelbourg qui en est la Capitale, & se répandit dans beaucoup de Magazins Flessingue eut part à cette disgrâce. La Mer y entra avec violence, renversa plusieurs Maisōs, & monta dans plusieurs Ruës jusques au premier étage. La Ville de Ziriczée, Capitale de l'Isle de Schouven, fut submergée, avec la plûpart des terres de cette mesme Isle. Les vagues emporterent le Bourg de Bommene, & tout ce qui estoit dedans. La mesme chose de quantité d'autres Isles de  
de

de la Zélande, qui furent presque ensevelies sous les eaux. Dans celle de Voorn, qui est la plus grande de la Hollande, les eaux rompirent le Koorendick, inonderent le Territoire de Zuidpiershil, le Vieux & le Nouveau Beyerland, & presque tout le País de Stryen, qui fait plus de la moitié de cette grande Isle. La Ville de Dort en fut remplie. Tout le País que couvroient les Dignes de Moëtdick, de Crimper, & de Dortsevert, fut inondé dans le mesme temps, & l'eau s'étant répandue dans toutes les Ruës de Rotterdam; entra dans les Caves, & dans la plupart des Magazins, où elle gasta quantité de Marchandises. La Digue du Vahal fut aussi rompuë à une lieuë de Niméguë, & sa rupture causa l'inondation de presque  
tout

tout le Bétavv. Le Bétavv fait la quatrième partie de la Province de Gueldre. On a dit d'abord que le dommage montoit à plus de cent trente millions ; mais on commence à connoître qu'il n'est pas si grand qu'on le croyoit. Il est certain que Monsieur le Prince d'Orange y fait une perte tres-considerable. Quelques-uns tiennent qu'elle est de cinquante mille Ecus de rente.

Le Problème de Monsieur Comiers, Prevost de Ternant, & Professeur des Mathématiques à Paris, si connu dans l'Empire des Lettres, a depuis six mois tant fait de bruit parmy les Sçavans , que vous ne serez pas fâchée d'en apprendre le sujet , & la suite. C'est ce que vous trouverez dans la Lettre que je viens d'en recevoir.

L E T T R E



## LETTRE

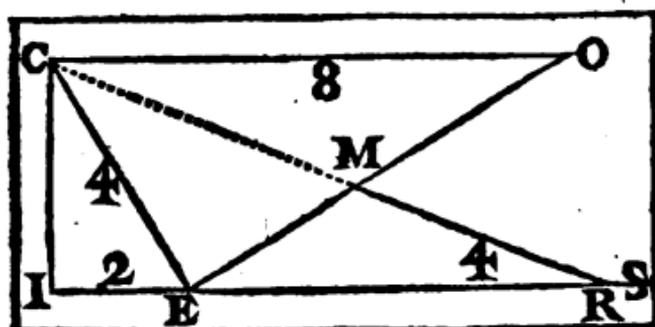
DE M<sup>R</sup> COMIERS.

**C**omme il ne s'est jamais fait de plus notables progrès dans les Sciēces Mathématiques, que lors que dans divers Siecles les Géometres se sont proposez l'un à l'autre des Questions, & que par une espece d'émulation honneste, leur ame s'est enflâmée de cette généreuse ambition qui nous a produit des Ouvrages si excellens, qui semblent, comme a dit Monsieur Blondel, être plutôt partis de l'intelligence des Anges, que de la meditation laborieuse de l'Esprit humain; le desir que j'ay toujours eu de voir la Géometrie dans son entiere perfection, me porta à cōsigner le 16. Octobre 1681. dans

*dans le Bureau du Journal General de France , mon Obligation de cent Louis d'or , pour prix , à celui qui dans trois ans trouveroit la Résolution de mon Problème, n'employant que les Cercles, & les Lignes droites.*

### PROBLEME.

Estant donnez le Triangle



Rectangle CIE, dont le côté IE, 2. & l'Hypothénuse CE, 4. la Ligne CO, 8. parallele à la Ligne IS ; assigner géométriquement par les Elemens d'Euclide, sur la Ligne terminée EO le point M; en sorte que tirant du point C par M, la ligne droite CR, sa partie

partie MR soit égale à la Ligne  
CE, 4.

*Plusieurs Sçavans ont déjà travaillé pour résoudre cet important Problème, & j'ay publié leurs Paralogismes & Supositions dans le Journal General de France du 8. Janvier dernier.*

*Monsieur Brunet, Avocat en Provence, Homme de merite & de grande penetration d'esprit, pretend avoir rectifié sa demonstration précédente par une nouvelle construction. Il l'a publiée depuis Lundy dernier dans son Livre intitulé, LA DUPLICATION DU CUBE, par le Cercle & la Ligne droite, ou Résolution Géométrique du Problème proposé par Monsieur Comiers.*

*Puis que ce Problème de la Duplication du Cube qui a travaillé tous les Géometres depuis plus de deux*

*deux*

deux mille ans , fut autrefois proposé par l'Oracle d'Apollon aux Habitans de l'isle de Délos , pour estre délivrez de la Peste.

Je répons laconiquement à Monsieur Brunet , & de la mesme maniere de l'Oracle , en deux Vers, que les Sçavans expliqueront par l'inspection de la Figure qui est dans son Livre.

Delta tuum MEA claudicat : At  
 MEs non secat æquè,  
 Error in esse est, per quod ducitur  
 altera CR.

Tous les Géometres de l'Europe pourront examiner si cet important Problème est résolu par Monsieur Brunet , en attendant le jugement qui en sera rendu par les Juges dont nous sommes convenus. Ce sont Messieurs de l'Académie  
 Royale

Royale des Sciences, qui ayant esté choisis entre les plus Sçavans de l'Europe par Monsieur Colbert, qui employe si avantageusement une partie de ses soins à faire perfectionner les Arts & les Sciences dans la plus florissante Monarchie du Monde, composent un illustre Sénat de veritables Infaillibles dans la belle Physique & dans les Mathématiques, puis qu'ils découvrent toujourns si parfaitement le Vray & le Faux, qu'ils n'ont jamais esté trompez par les fausses apparences de l'un, ny de l'autre. C'est ce qui a donné lieu à un Amy de Monsieur Brunet de faire les Vers suivans, qui parlent en premier lieu à ces doctes Juges, & puis aux Censeurs ignorans, & cela à l'imitation de la premiere des Satires de Perse.

Mars 1682.

G

Vous qui jugez de tout sans er-  
reur, sans passage,

Illustres Maistres des beaux  
Arts,

Vers qui l'on court de toutes  
parts,

Esprits dont les clartez ne souf-  
frent point d'ombrage,

A vos seuls jugemens je soumets  
cet Ouvrage,

Trop heureux, s'il arreste un mo-  
ment vos regards

Pour vous qui ne suivez que les  
Loix du caprice,

Esprits impérieux & vains,  
Dont l'ignorance, ou l'in-

justice,

Fait un jouët des mœurs des plus  
sages Humains.

Pour vous, à qui les sens servent  
toujours de guide,

Grossiers, qui ne voyez les choses  
qu'au dehors,

Et

Et dont le jugement, s'il peut  
estre solide,

Ne l'est qu'à decider sur les de-  
fauts du Corps.

Pour vous, Hommes enflez d'une  
apparente gloire,

Et qui vous en faites accroire,  
Parce qu'on vous a veu des petits

Magistrats

Dans la Place d'une Bourgade,

Soit par raison, ou par boutade,

Briser aunes & poids, & mettre  
tout à bas.

Pour vous, qui vous moquez de  
nos Mathématiques,

De nos Nombres, Lignes, & Plâs,

Injustes & lâches Critiques.

Qu'on ne peut rendre plus con-  
tens,

Qu'en arrachant la barbe aux  
plus doctes Critiques.

Allez, je vous renvoye à passer  
tous les jours,

Le matin au Palais pour sçavoir  
des nouvelles,

Le soir au Logis de vos Belles,  
Pour vous entretenir de vos vaines  
amours.

On m'a conté une Avanture  
du Carnaval , qui vous fera voir  
que le veritable Amour n'est  
point volontaire. Une Veuve tres-  
bien faite , n'ayant point d'En-  
fans & étant encor dans ses plus  
belles années, jouïssoit avec plai-  
sir de la liberté que luy donnoit  
le Veuvage. Parmy ceux qui la  
voyoient , un Cavalier d'un fort  
grand merite , luy rendoit des  
soins assez assidus. Il avoit beau-  
coup d'esprit , & sortoit d'une  
Maison qu'une ancienne No-  
blesse égaloit aux plus illustres.  
La Dame , à qui son attachement  
étoit glorieux , se fit un honneur  
d'entre

d'entreprendre sa conquête ; & pour ne la manquer pas, elle eut pour luy des manieres engageantes , qui luy firent prendre un commencement d'amour. Il luy conta des douceurs , luy dit cent fois qu'elle estoit aimable ; & le plaisir de la voir luy estant sensible , il crût l'aimer tout de bon, & sans prendre soin de bien connoistre son cœur, il l'abandonna à un penchant indiscret, qui l'obligea enfin de se déclarer. Cette déclaration fut reçeuë avec plaisir. On la souhaitoit depuis long temps, & le Cavalier plaisât à la Dame, l'affaire eût été promptement concluë, sans l'obstacle d'un vieil Oncle dont il héritoit, & qui s'estoit mis en teste de le marier à sa fantaisie. Cet Oncle estoit un Gentilhomme d'Anjou, qui pour retenir le Cavalier dans

son voisinage, tâchoit de luy ménager un Party fort riche. La Demoiselle qu'il eust bien voulu luy faire épouser, n'avoit pas encor treize ans. Elle estoit laide, donnoit peu de marques d'avoir un jour de l'esprit, & tout son merite étant dans son Bien ce seul avantage ne pouvoit suffire au Cavalier, pour qui la beauté étoit un grand charme. Il dit à la Dame qu'elle devoit peu s'inquiéter d'une recherche que l'on faisoit malgré luy, & dans laquelle quantité de Concurrens le traversoiēt. Il fut resolu, que pour empêcher qu'elle n'eust des suites, il se rendroit auprès du vieil Oncle, & que sans luy découvrir qu'il eust de l'engagement, il le prieroit de le laisser libre dans le choix d'une Maistresse. Il fit ce voyage, & négocia si bien, que les Parents

rens de la Demoiselle diférant  
 toujours à s'expliquer, afin d'a-  
 voir à choisir entre plus de Pré-  
 tendans, le vieil oncle luy permit  
 de se marier selon son cœur. Il le  
 quitta fort ravy de ce succès, sans  
 luy avoir parlé de la Dame; &  
 à son retour, il alla coucher chez  
 un Gentilhomme de ses Amis,  
 qui faisoit son ordinaire sejour  
 dans une fort belle Terre à dix  
 ou douze lieuës de Paris. Le  
 Gentilhomme le retint le lende-  
 main, & pour l'obliger à ne par-  
 tir pas, il le pria d'un Soupé qu'il  
 donnoit ce jour-là mesme à une  
 fort belle Compagnie, l'assurant  
 qu'il verroit des Dames d'un  
 assez bon air, & entr'autres une  
 tres-aimable Parisienne, en fa-  
 veur de qui il ne vouloit point  
 le prévenir. L'Assemblée estoit  
 de dix ou douze Personnes, de

l'un & de l'autre Sexe. La Belle, dont le Gentilhomme luy avoit parlé, s'y trouva avec sa Mere. C'estoit une grande Brune, dont tous les traits estoient animez, & qui brilloit d'un éclat que les plus indiférens ne soustenoient qu'avec peine. Son esprit répondoit à sa beauté. Elle l'avoit delicat & vif, & tant d'agrément estoit joint à ses manieres, qu'elle ne disoit ny ne faisoit rien qui ne donnast lieu de l'admirer. Le Cavalier, qui avoit beaucoup d'usage du monde, trouva moyen d'entrer avec elle dans une maniere de conversation galante; & si sa personne luy avoit d'abord paru toute aimable, il fut charmé de son entretien. Elle parloit finement, & ses réponses à ce qu'on luy disoit d'obligant, estoient accompagnées de  
certains

certains regards qui penetraient jusqu'au cœur. Tant que dura le Soupé, il eut les yeux attachez sur elle, & quand il fut seul avec son Amy, il ne luy-pût parler d'autre chose. Comme il avoit sçeu son nom, il luy demanda dans quel Quartier elle logeoit à Paris; si elle y seroit bien-tost de retour, & si sa Famille estoit fort considerable. Son Amy, qui remarqua son empressement à s'informer d'elle, luy dit en riant, qu'il prist garde à luy, que la Demoiselle estoit dangereuse, & qu'il devoit bien se consulter avant que chercher à la mieux connoître. Il ajoûta, qu'elle passoit ordinairement tout l'Eté à la Campagne, qu'elle estoit d'une Maison plus Noble que Riche; que s'il l'alloit voir, on le recevroit la premiere fois avec beaucoup

de civilité , mais qu'assurément on l'obligeroit de s'expliquer dès la seconde visite, sa Mere vivant dans la plus exacte regularité, & s'alarmant aussi tost de la veuë d'un Homme, qui rendoit des soins sans parler de Mariage. Le Cavalier rêva un moment, & ne voulut plus sçavoir où logeoit la Belle. Il partit le jour suivant, & quoy qu'il pust faire pour bannir l'image qu'il en conservoit, il n'en sçeut venir à bout. Cette charmante Personne luy estoit toujours presente, & il rentra à Paris l'esprit remply d'elle. La Dame pour qui il avoit fait ce voyage, sçavoit à peu près le jour de son arrivée, & comme en le revoyant elle avoit lieu d'attendre de luy de grandes marques de joye, il se trouvoit fort embarrassé de ne pouvoir se montrer à elle  
qu'avec

qu'avec un esprit distrait. Il alla la voir si-tost qu'il fut de retour, & sans trop sçavoir pourquoy, il luy cacha qu'il eust gagné le vieil Oncle, & se contenta de dire qu'ayant commencé de l'ébranler, il avoit laissé auprès de luy des Gens qui feroient le reste. Il gaignoit du temps par là, & si quelquefois il luy échappoit quelque réverie, il s'en excusoit sur les nouvelles qu'il disoit avoir reçues moins favorables que sa passion ne se les estoit promises. Cependant par la maniere dont son cœur étoit touché, pour avoir veu une seule fois la belle Brunne, il ouvrit les yeux sur le faux amour qu'il avoit pris pour la Dame, & ne sentant point pour elle la force de ce panchant, qui l'entraînoit malgré luy vers l'autre, il commença de trembler de l'en-

gagement

gagement où il s'étoit mis. La Dame qui s'ennuyoit du retardement, luy dit plusieurs fois qu'elle avoit du Bien pour luy, & pour elle, & que l'intérest n'ayant point de part à son amour, elle estoit preste à luy en donner des preuves sensibles, en l'épousant sans l'aveu de l'Oncle. Le Cavalier oppoisoit toujors que ce seroit renoncer à une importante Succession, & qu'il valoit mieux se contraindre encor pendant quelque temps, que de s'exposer à faire une perte si considerable. La belle Saison finit, & le Cavalier, guéry enfin par le temps d'une idée flateuse qui l'avoit trop occupé, se préparoit à dire à la Dame que son amour n'avoit plus d'obstacle, lors qu'étant venu un matin chez elle, il vit entrer tout d'un coup une Personne assez negli

négligée, qui la courant embrasser, en fut embrassée de mesme, avec de fort tendres marques d'une amitié reciproque. C'estoit justement la belle Brune, qui estant arrivée de la Campagne le soir précédent, avoit voulu la surprendre sans luy faire faire aucun message. Elle demeuroit dans la mesme Ruë, & ce voisinage avoit donné lieu à leur amitié. Jugez de l'étonnement du Cavalier, qui frappé encor plus vivement par cette seconde veüe, eut de la peine à cacher son trouble. Il fit compliment à cette belle Personne; & de la maniere qu'il le fit, la Dame connut que ce n'estoit pas la premiere fois qu'ils se voyoient. Elle apprit la rencontre du Soupé, & dit au Cavalier en riant, que comme il verroit souvent son

Amic

Amie chez elle , c'estoit à luy à se munir de fidelité pour se sauver de ses charmes. On plaisanta là-dessus, & la conversation devint tres-spirituelle. Le Cavalier qui reprit soudain son premier feu , résolut plus que jamais de faire valoir l'obstacle de l'Oncle. Rompre avec la Dame , se faire aimer de la Belle , & obtenir l'une sans se la voir disputer par l'autre , c'estoient des choses qui luy paroissoient comme impossibles ; mais il aimoit, & quelques difficultez qu'on ait à combattre , il suffit qu'on aime pour se mettre en teste que l'on peut surmonter tout. L'assiduité qu'il avoit depuis long-temps auprès de la Dame , luy donnoit occasion de se rencontrer chez elle dans les heures que la Belle choissoit pour la venir voir. Il en

manqua

manqua peu , & s'observa avec tant de soin , que s'il tâchoit de luy paroître agreable, c'étoit seulement par un enjouement d'esprit , auquel il sembloit que le cœur n'eust point de part. Il faisoit des Vers. La Belle en faisoit aussi d'assez naturels ; & comme il luy en donnoit devant la Dame, qui marquoient avec des expressions tres-passionnées , combien il tiroit de gloire du choix qu'il avoit fait pour aimer , elle ne faisoit aucune façon d'en apporter d'autres quelques jours après , qui l'exhortoient à estre fidelle à la Personne du monde qui meritoit le mieux d'estre aimée. Tous les Vers du Cavalier étant faits d'une maniere qui les faisoit appliquer à l'engagement qu'il avoit avec la Dame , elle n'eut aucun soupçon de ce jeu d'esprit

d'esprit qui se pratiquoit ouvertement, & qui paroissoit tourner à son avantage. Ce fut par là cependant que le Cavalier vint à bout de son dessein. Un jour que la Dame l'avoit laissé seul avec la Belle, il luy dit, en luy jettant des regards tout pleins d'amour, qu'il faisoit parfaitement, ce que ses Vers luy faisoient connoître qu'elle souhaitoit qu'il fît; c'est à dire qu'il aimoit toujours de plus en plus la belle Personne pour qui les siens estoient faits. La Belle luy répondit que son Amie estoit trop aimable pour n'inspirer pas la plus forte passion; & sur ce qu'il ajoûta qu'il ne se tiendroit heureux, que quand ses Vers luy plairoient, faits pour un autre que pour son Amie, elle rougit, demeura embarrassée, & quelque

que effort qu'elle fist pour cacher son trouble en détournant le discours , il s'aperçeut aisément qu'elle estoit entrée dans ce qu'il avoit voulu luy faire entendre , & eut grande joye d'avoir fait ce premier pas. La Dame rentra , & le Cavalier demeura fort enjouié. Il fit d'autres Vers. La Belle y répondit à son ordinaire , & les conseils qu'elle luy donnoit d'augmenter toujours sa passion , luy faisant croire qu'elle consentoit à estre aimée , il résolut de se déclarer sans aucun détour , & profita pour cela des moindres occasions qu'il eut de luy parler seul. La Belle le traita d'extravagant ; mais quoy qu'elle fist des plaisanteries de tout ce qu'il luy disoit de passionné, elle l'écoutoit quoy qu'il voulust dire ; ou si quelquefois la  
bien

bienféance l'obligeoit à prendre son sérieux , en mefme temps qu'elle luy peignoit la honte que fon infidélité luy attireroit , la douceur de fes regards l'invitoit fecretement à eſtre infidelle. Comme jamais il n'avoit que des momens à l'entretenir, il ne pouvoit s'expliquer affez pour luy oſter fes ſcrupules ; mais c'eſtoit toujours beaucoup pour luy , qu'elle connuſt les ſentimens de fon cœur , & qu'elle en fiſt un ſecret à ſon Amie. Tandis que ſa paſſion prenoit d'agréables eſperances , il arriva une choſe qui luy fit croire que tout conſpiroit à le rendre heureux. Un Financier , Favory de la Fortune , & qui ſans aucun mérite étoit parvenu à de grands Biens, ayant veu la Dame en quelque lieu , ſe laiſſa piquer de ſon agré-  
ment,

ment , & ne doutant point que le brillant de son or n'eust dequoy charmer les plus délicates, il la vint voir dès le lendemain, & débuta par le Mariage. Il n'aimoit point à languir , & une si prompte déclaration luy épargnoit des cérémonies d'Amant, qui n'estoient point de son caractère. Quoy que la Dame fust fort incapable d'être ébloüie par le Bien , elle crût que ses affaires n'en iroient que mieux, si le Cavalier craignoit de la perdre ; & dans cette veüe elle répondit avec beaucoup de reconnoissance à la declaration du Financier , & le pria seulement de luy accorder un mois , pendant lequel ils se connoistroient l'un l'autre. Le terme étoit long pour luy. Il vouloit conclurre ; & si la Dame l'eust crû , deux jours auroient

auroient terminé la chose. Il fallut pourtant qu'il s'accommodast du retardement. Elle conta l'Avanture au Cavalier, & la crainte qu'il devoit avoir d'un Rival si redoutable, ne luy donna point plus d'empressement pour l'épouser. Il dit à la Dame, que plus la fortune le favorisoit, plus il se croyoit indigne qu'elle y renonçast pour luy, s'il ne s'assuroit la Succession de l'Oncle; que cet Oncle refusoit toujours de s'expliquer, & qu'il falloit attendre sa mort, qui ne pouvoit qu'estre proche, ou que ses Amis eussent obtenu le consentement qu'il luy faisoit demander. Il crût la rebuter par cette réponse, & elle de son costé demeura persuadée qu'en voyant souvent le Financier, elle le rendroit jaloux, & que craignant qu'elle  
ne

ne changeast , il cesseroit d'avoir les égards qui l'empeschoient de conclure. Ainsi elle fit toujourns bon visage au Financier , quoy que ses manieres luy déplussent ; & le Cavalier par politique , luy témoignoit quelquefois qu'il en estoit alarmé. Elle répondoit qu'il avoit sujet de l'estre , que les Femmes n'estoient pas toujourns constantes , & qu'un Financier qui offroit toute sorte d'avantages , estoit un Rival à craindre. Le Cavalier ne souhai- tant rien plus ardemment que de le voir infidelle , luy disoit en soupirant , que s'il arrivoit que son Rival fust heureux , il ne se plaindroit que de son malheur. Pendant ce temps , le Financier vit la belle Brune. Comme elle plaisoit à tout le monde, il ne faut pas s'étonner si elle luy

luy plût. Il apprit qui elle étoit, & dit à la Dame fort naïvement, qu'il étoit fâché de ne l'avoir pas connuë avant elle ; qu'ayant tres-peu de fortune, elle auroit sur l'heure consenty à l'épouser, & n'eust pas mis son amour à une si longue épreuve. Cela luy donnoit un nouveau pretexte de presser la Dame, qui après plusieurs remises étoit fort embarrassée de se voir enfin dans les derniers jours du Carnaval. Le Financier prenoit pour affront qu'elle prétendît le faire encor attendre après Pasques; & comme le temps qu'il avoit esté contraint de luy accorder, étoit expiré depuis plus de quinze jours, il vouloit absolument terminer ou rompre. Les choses étoient en cet état, quand le Cavalier flatté des marques d'estime qu'il recevoit de la belle

Brune,

Brune, crût qu'il y alloit de tout son bonheur de s'expliquer avec elle plus précisément qu'il n'avoit fait. Il l'attendit à l'Eglise, d'où il revint plusieurs fois sans luy parler, parce qu'elle accompagnoit sa Mere; & enfin l'ayant un jour trouvée seule, il l'arrêta dans le temps qu'elle en sortoit. La Belle, à qui les occasions de l'écouter n'estoient pas toujours présentes, reçut assez agreablement tout ce qu'il luy dit de son amour; & comme il la pressoit de se declarer, elle répondit que lors qu'il seroit sans engagement, il n'auroit pas lieu de se plaindre d'elle. L'inquietude qu'elle fit paroistre d'estre dans un lieu où elle pouvoit estre observée; l'obligea de la prier de luy en marquer un autre, où il pust en liberté luy faire

con

connoistre qu'elle n'avoit rien à craindre d'un engagement qui estoit prest de finir. Elle ne luy fit aucune réponse, son Amie ayant paru dans le même temps. Elle venoit à l'Eglise, & les avoit apperçeus de loin. L'action avec laquelle ils parloient, luy ayant esté suspecte, elle fut surprise, quand elle aborda la Belle, de la voir embarrassée. Elle feignit de ne le point remarquer, & après quelques paroles des plus obligeantes, elle la quitta, & donna la main au Cavalier. Ils entrèrent à l'Eglise, & la Belle alla chez elle. La Dame eut dès-lors quelque soupçon de l'amour du Cavalier, & l'impatience de s'en éclaircir ne luy coûta pas de longues peines, puis que le hazard la satisfit dès le lendemain. Elle regaloit le soir  
une

une belle Compagnie ; & le Cavalier, qui s'estoit rendu chez elle avant tous les autres, laissa tomber un Billet. Elle mit le pied dessus fans qu'il y prist garde, & se baissant comme pour remédier à un Soulier qui l'incommodoit, elle s'en saisit adroitement, & l'alla lire si tost qu'il fut venu d'autre monde. Elle reconnut soudain l'écriture de la Belle. Le billet portoit, que s'il vouloit continuer la conversation dans laquelle ils avoient esté interrompus le jour précédent, il pouvoit se rédre sur les onze heures du soir chez Madame la Marquise de... à qui on donnoit le Bal, que cette Maison estant tres-voisine, elle y viendroit en Egyptienne, & qu'il pourroit luy faire connoistre s'il estoit vray que sa bonne fortune dépendist d'elle. La

Mars 1682.

H

lecture de ce Billet convainquit la Dame de l'intelligence du Cavalier & de son Amie. Pour mieux sçavoir jusqu'où elle alloit, elle songea aussitost à prendre sa place, ne doutant point que l'amour ne rendist le Cavalier diligent, & qu'elle ne pût prévenir la Belle, en venant au Lieu marqué avant l'heure qu'elle luy avoit donnée. Elles estoient toutes deux de la mesme taille, & sous un masque, elle pouvoit déguiser sa voix. Ce dessein estant formé, elle donna ordre à sa Suivante, de luy tenir prest un Habit d'Egyptienne, & vint retrouver la Compagnie dans un enjoüement qui ne pouvoit mieux cacher qu'elle eust quelque chose en teste. On soupa, & incontinent apres, elle proposa diverses tables de Jeu. Elle se mit d'une

d'une partie d'Homme; & le Cavalier, qui avoit prié qu'on le dispensast d'en estre, se retira dans le mesme temps qu'il luy vit tenir des Cartes. La Dame n'en perdit point. Elle obligea une Amie de prendre son Jey pendant une heure, & estans montée dans son Cabinet, elle s'habilla fort promptement, & courut au rendez-vous. Elle eut bien tôt aperçeu le Cavalier, qui dans son impatience observoit tous les Masques qui entroient, & qui voyant une Egyptienne, fut aisément trompé par sa taille. Elle luy dit, en le tirant un peu à quartier, que sa pōctualité luy devoit faire connaître, combien elle avoit trouvé de charmes dans la conversation qu'elle venoit luy donner moyen de poursuivre. Les remerciemens du Cavalier furent meslez de

mille assurances du plus tendre  
 amour, & apres qu'il en eut exa-  
 geré toute la force, il luy dit qu'el-  
 le devoit avoir l'esprit en repos  
 sur les reproches qui luy paroif-  
 soient à craindre du costé de son  
 Amour, qu'estant résolu de ne  
 l'épouser jamais, il s'en défendoit  
 depuis plus de quatre mois, sur  
 le prétendu obstacle d'un Oncle  
 qui ne luy causoit aucun embar-  
 ras, que rebutée des longueurs  
 de cet obstacle, elle avoit presté  
 l'oreille à un Financier, dont le  
 grand Bien commençoit à l'é-  
 blouir, qu'il se conduiroit de sorte,  
 qu'il l'obligeroit enfin à ne pas  
 laisser échapper une si grande for-  
 tune; & que quand le Financier  
 l'auroit épousée, rien ne s'oppo-  
 sant à leur amour, il leur seroit  
 fort aisé de le faire réussir, sans  
 que l'un ny l'autre en receussent  
 aucun

aucun blâme. La Dame feignit d'estre fort contente, & dit que pourveu qu'il fut constant, elle voyoit tout à esperer; mais qu'il prist bien garde.. Il ne souffrit point qu'elle achevast, & mille sermens qui luy firent voir la plus violente passion, furent la fin de cet entretien. La Dame parlant toujours au nom de la Belle, témoigna craindre que sa Mere, qu'elle disoit avoir laissée endormie, ne la demandast si elle venoit à s'éveiller, & elle se hâta de sortir sous ce prétexte. Le Cavalier voulut la conduire; mais elle usa d'une autorité si absolue pour le faire demeurer, qu'il fut contraint de luy obeir. Il resta peu dans cette Assemblée, & alla chez luy reposer en repos à son bonheur. La Belle n'estant venue qu'à minuit,

parce que sa Mere s'estoit couchée tard, l'attendit jusqu'à une heure, & s'en retourna pleine de dépit qu'il eust fait si peu de cas du seul rendez-vous qu'il avoit eu d'elle. Ce que je viens de vous dire arriva le Jeudy gras. Le lendemain, le soin de la Dame fut d'exécuter ce qu'elle avoit médité toute la nuit. Le Financier vint la voir, & la pressa, comme il avoit déjà fait plus d'une fois, de luy déclarer déterminement ce qu'elle avoit résolu de faire. Quelque Bien qu'il eust, elle ne balançoit point à demeurer toujours Veuve, plustost que de faire un choix qui gesnast son cœur, mais le Financier luy estoit utile pour la vengeance qu'elle s'estoit proposée. Elle connoissoit son foible, & le voyant dans  
l'en

l'entestement de se marier avant le Carefme, elle affecta une bonne foy dont il n'avoit aucun interest à developper la cause. Apres luy avoir marqué grande passion de le voir toujourns de ses Amis, elle luy dit qu'elle avoit tâché de rompre un engagement secret que le Cavalier & elle avoient pris ensemble, & que n'en pouvant venir à bout, elle le prioit, puis qu'il estoit impossible qu'elle se donnaft à luy, de vouloir bien épouser une autre elle-mesme; qu'il cōnoissoit son Amie; qu'elle estoit tres-belle, avoit mille bonnes qualitez, & qu'en faisant la fortune d'une Fille de naissance, il trouvoit moyen de se rendre heureux. Le Financier, dont les yeux régloient l'amour, n'eut aucune peine à consentir à l'échange. Il répondit que la

d'esprit qui se pratiquoit ouvertement, & qui paroissoit tourner à son avantage. Ce fut par là cependant que le Cavalier vint à bout de son dessein. Un jour que la Dame l'avoit laissé seul avec la Belle, il luy dit, en luy jettant des regards tout pleins d'amour, qu'il faisoit parfaitement, ce que ses Vers luy faisoient connoître qu'elle souhaitoit qu'il fist; c'est à dire qu'il aimoit toujourns de plus en plus la belle Personne pour qui les siens estoient faits. La Belle luy répondit que son Amie estoit trop aimable pour n'inspirer pas la plus forte passion; & sur ce qu'il ajoûta qu'il ne se tiendroit heureux, que quand ses Vers luy plairoient, faits pour un autre que pour son Amie, elle rougit, demeura embarrassée, & quel-  
que

que effort qu'elle fist pour cacher son trouble en détournant le discours , il s'aperçeut aisément qu'elle estoit entrée dans ce qu'il avoit voulu luy faire entendre , & eut grande joye d'avoir fait ce premier pas. La Dame rentra , & le Cavalier demeura fort enjoué. Il fit d'autres Vers. La Belle y répondit à son ordinaire , & les conseils qu'elle luy donnoit d'augmenter toujours sa passion , luy faisant croire qu'elle consentoit à estre aimée , il résolut de se déclarer sans aucun détour , & profita pour cela des moindres occasions qu'il eut de luy parler seul. La Belle le traita d'extravagant ; mais quoy qu'elle fist des plaisanteries de tout ce qu'il luy disoit de passionné, elle l'écoutoit quoy qu'il voulust dire ; ou si quelquefois la  
bien

bienféance l'obligeoit à prendre son sérieux , en mefme temps qu'elle luy peïgnoit la honte que fon infidelité luy attireroit , la douceur de fes regards l'invitoit fecretement à eftre infidelle. Comme jamais il n'avoit que des momens à l'entretenir, il ne pouvoit s'expliquer affez pour luy oster fes ferupules ; mais c'eftoit touûjours beaucoup pour luy , qu'elle connuft les fentimens de fon cœur , & qu'elle en fift un fecret à fon Amie. Tandis que fa paffion prenoit d'agréables efpérances , il arriva une chofe qui luy fit croire que tout conſpiroit à le rendre heureux. Un Financier , Favory de la Fortune , & qui fans aucun merite étoit parvenu à de grands Biens, ayant veu la Dame en quelque lieu , fe laiffa piquer de fon agré-  
ment,

ment , & ne doutant point que le brillant de son or n'eust dequoy charmer les plus délicates, il la vint voir dès le lendemain, & débuta par le Mariage. Il n'aimoit point à languir , & une si prompte déclaration luy épargnoit des cérémonies d'Amant, qui n'estoient point de son caractère. Quoy que la Dame fust fort incapable d'être ébloüie par le Bien , elle crût que ses affaires n'en iroient que mieux , si le Cavalier craignoit de la perdre ; & dans cette veüë elle répondit avec beaucoup de reconnoissance à la declaration du Financier , & le pria seulement de luy accorder un mois , pendant lequel ils se connoistroient l'un l'autre. Le terme étoit long pour luy. Il vouloit conclurre ; & si la Dame l'eust crû , deux jours auroient

auroient terminé la chose. Il fallut pourtant qu'il s'accommodast du retardement. Elle conta l'Avanture au Cavalier, & la crainte qu'il devoit avoir d'un Rival si redoutable, ne luy donna point plus d'empressement pour l'épouser. Il dit à la Dame, que plus la fortune le favorisoit, plus il se croyoit indigne qu'elle y renonçast pour luy, s'il ne s'assuroit la Succession de l'Oncle; que cet Oncle refusoit toujours de s'expliquer, & qu'il falloit attendre sa mort, qui ne pouvoit qu'estre proche, ou que ses Amis eussent obtenu le consentement qu'il luy faisoit demander. Il crût la rebuter par cette réponse, & elle de son costé demeura persuadée qu'en voyant souvent le Financier, elle le rendroit jaloux, & que craignant qu'elle

ne

ne changeast , il cesseroit d'avoir les égards qui l'empeschoient de conclure. Ainsi elle fit toujours bon visage au Financier , quoy que ses manieres luy déplussent ; & le Cavalier par politique , luy témoignoit quelquefois qu'il en estoit alarmé. Elle répondoit qu'il avoit sujet de l'estre , que les Femmes n'estoient pas toujours constantes , & qu'un Financier qui offroit toute sorte d'avantages , estoit un Rival à craindre. Le Cavalier ne souhaitant rien plus ardemment que de le voir infidelle , luy disoit en soupirant , que s'il arrivoit que son Rival fust heureux , il ne se plaindroit que de son malheur. Pendant ce temps , le Financier vit la belle Brune. Comme elle plaisoit à tout le monde , il ne faut pas s'étonner si elle luy

luy plût. Il apprit qui elle étoit, & dit à la Dame fort naïvement, qu'il étoit fâché de ne l'avoir pas connuë avant elle ; qu'ayant tres-peu de fortune, elle auroit sur l'heure consenty à l'épouser, & n'eust pas mis son amour à une si longue épreuve. Cela luy donnoit un nouveau pretexte de presser la Dame, qui après plusieurs remises étoit fort embarrassée de se voir enfin dans les derniers jours du Carnaval. Le Financier prenoit pour affront qu'elle prétendît le faire encor attendre après Pasques; & comme le temps qu'il avoit esté contraint de luy accorder, étoit expiré depuis plus de quinze jours, il vouloit absolument terminer ou rompre. Les choses étoient en cet état, quand le Cavalier flatté des marques d'estime qu'il recevoit de la belle

Brune,

Brune, crût qu'il y alloit de tout son bonheur de s'expliquer avec elle plus précisément qu'il n'avoit fait. Il l'attendit à l'Eglise, d'où il revint plusieurs fois sans luy parler, parce qu'elle accompagnoit sa Mere; & enfin l'ayant un jour trouvée seule, il l'arrêta dans le temps qu'elle en sortoit. La Belle, à qui les occasions de l'écouter n'estoient pas toujours présentes, reçeut assez agreablement tout ce qu'il luy dit de son amour; & comme il la pressoit de se declarer, elle répondit que lors qu'il seroit sans engagement, il n'auroit pas lieu de se plaindre d'elle. L'inquietude qu'elle fit paroistre d'estre dans un lieu où elle pouvoit estre observée, l'obligea de la prier de luy en marquer un autre, où il pust en liberté luy faire

con

connoistre qu'elle n'avoit rien à craindre d'un engagement qui estoit prest de finir. Elle ne luy fit aucune réponse, son Amie ayant paru dans le même temps. Elle venoit à l'Eglise, & les avoit apperçeus de loin. L'action avec laquelle ils parloient, luy ayant esté suspecte, elle fut surprise, quand elle aborda la Belle, de la voir embarrassée. Elle feignit de ne le point remarquer, & après quelques paroles des plus obligantes, elle la quitta, & donna la main au Cavalier. Ils entrèrent à l'Eglise, & la Belle alla chez elle. La Dame eut dès-lors quelque soupçon de l'amour du Cavalier, & l'impatience de s'en éclaircir ne luy coûta pas de longues peines, puis que le hazard la satisfit dès le lendemain. Elle regaloit le soir  
une

une belle Compagnie ; & le Cavalier, qui s'estoit rendu chez elle avant tous les autres, laissa tomber un Billet. Elle mit le pied dessus sans qu'il y prist garde, & se baissant comme pour remédier à un Soulier qui l'incommo- doit, elle s'en saisit adroitement, & l'alla lire si tost qu'il fut venu d'autre monde. Elle reconnut soudain l'écriture de la Belle. Le billet portoit, que s'il vou- loit continuer la conversation dans laquelle ils avoient esté in- terrompus le jour précédent, il pouvoit se rédre sur les onze heu- res du soir chez Madame la Mar- quise de... à qui on donnoit le Bal, que cette Maison estant tres-voi- sine, elle y viendroit en Egyptien- ne, & qu'il pourroit luy faire con- noistre s'il estoit vray que sa bon- ne fortune dépendist d'elle. La

Mars 1682.

H

lecture de ce Billet convainquit la Dame de l'intelligence du Cavalier & de son Amie. Pour mieux sçavoir jusqu'ou elle alloit, elle songea aussitost à prendre sa place, ne doutant point que l'amour ne rendist le Cavalier diligent, & qu'elle ne pût prévenir la Belle, en venant au Lieu marqué avant l'heure qu'elle luy avoit donnée. Elles estoient toutes deux de la mesme taille, & sous un masque, elle pouvoit déguiser sa voix. Ce dessein estant formé, elle donna ordre à sa Suivante, de luy tenir prest un Habit d'Egyptienne, & vint retrouver la Compagnie dans un enjouement qui ne pouvoit mieux cacher qu'elle eust quelque chose en teste. On sonpa, & incontinent apres, elle proposa diverses tables de Jeu. Elle se mit  
d'une

d'une partie d'Homme; & le Cavalier, qui avoit prié qu'on le dispensast d'en estre, se retira dans le mesme temps qu'il luy vit tenir des Cartes. La Dame n'en perdit point. Elle obligea une Amie de prendre son Jeu pendant une heure, & estans montée dans son Cabinet, elle s'habilla fort promptement, & courut au rendez vous. Elle eut bien tôt aperçeu le Cavalier, qui dans son impatience observoit tous les Masques qui entroient, & qui voyant une Egyptienne, fut aisément trompé par sa taille. Elle luy dit, en le tirant un peu à quartier, que sa pōctualité luy devoit faire connaître, combien elle avoit trouvé de charmes dans la conversation qu'elle venoit luy donner moyen de poursuivre. Les remerciemens du Cavalier furent meslez de

mille assurances du plus tendre amour, & apres qu'il en eut exageré toute la force, il luy dit qu'elle devoit avoir l'esprit en repos sur les reproches qui luy paroissent à craindre du costé de son Amour, qu'estant bésolu de ne l'épouser jamais, il s'en défendoit depuis plus de quatre mois, sur le prétendu obstacle d'un Oncle qui ne luy caufoit aucun embarras; que rebutée des longueurs de cet obstacle, elle avoit presté l'oreille à un Financier, dont le grand Bien commençoit à l'éblouir, qu'il se conduiroit de sorte, qu'il l'obligeroit enfin à ne pas laisser échapper une si grande fortune; & que quand le Financier l'auroit épousée, rien ne s'opposant à leur amour, il leur seroit fort aisé de le faire réussir, sans que l'un ny l'autre en receussent

|| ||

aucun

aucun blâme. La Dame feignit d'estre fort contente, & dit que pourveu qu'il fut constant, elle voyoit tout à esperer; mais qu'il prist bien garde. Il ne souffrit point qu'elle achevast, & mille sermens qui luy firent voir la plus violente passion, furent la fin de cet entretien. La Dame parlant toujours au nom de la Belle, témoigna craindre que sa Mere, qu'elle disoit avoir laissée endormie, ne la demandast si elle venoit à s'éveiller, & elle se hâta de sortir sous ce prétexte. Le Cavalier voutut la conduire; mais elle usa d'une autorité si absolue pour le faire demorer, qu'il fut contraint de luy obeir. Il resta peu dans cette Assemblée, & alla chez luy reposer en repos à son bonheur. La Belle n'estant venue qu'à minuit,

parce que la Mere s'estoit couchée tard, l'attendit jusqu'à une heure, & s'en retourna pleine de dépit qu'il eust fait si peu de cas du seul rendez-vous qu'il avoit eu d'elle. Ce que je viens de vous dire arriva le Jeudy gras. Le lendemain, le soin de la Dame fut d'exécuter ce qu'elle avoit médité toute la nuit. Le Financier vint la voir, & la pressa, comme il avoit déjà fait plus d'une fois, de luy déclarer déterminement ce qu'elle avoit résolu de faire. Quelque Bien qu'il eust, elle ne balançoit point à demeurer toujours Veuve, plustost que de faire un choix qui gesnast son cœur, mais le Financier luy estoit utile pour la vengeance qu'elle s'estoit proposée. Elle connoissoit son foible, & le voyant dans l'en

l'entestement de se marier avant le Carefme, elle affecta une bonne foy dont il n'avoit aucun interest à developper la cause. Apres luy avoir marqué grande passion de le voir toujours de ses Amis, elle luy dit qu'elle avoit tâché de rompre un engagement secret que le Cavalier & elle avoient pris ensemble, & que n'en pouvant venir à bout, elle le prioit, puis qu'il estoit impossible qu'elle se donnaft à luy, de vouloir bien épouser une autre elle-mesme; qu'il cõnoissoit son Amie; qu'elle estoit tres-belle, avoit mille bonnes qualitez, & qu'en faisant la fortune d'une Fille de naissance, il trouvoit moyen de se rendre heureux. Le Financier, dont les yeux régloient l'amour, n'eut aucune peine à consentir à l'échange. Il répondit que la

Demoiſelle luy plaiſoit aſſez, mais qu'il ne vouloit donner aucune parole, à moins qu'on ne l'aſſurât que le Mariage ſe feroit en vingt-quatre heures. La Dame qui ne ſouhaitoit rien tant que la promptitude, ſe chargea du ſoin de cette affaire, & luy demanda le reſte du jour pour la propoſer à la Mere de la Belle. Jamais propoſition, ne pouvoit donner plus de joye à cette Mere. Il fut arreſté qu'on garderoit le ſecrét, & que la Fille elle-mefme n'apprendroit rien de ce Mariage, que dans le moment qu'il faudroit qu'elle ſignafi. Le jour ſuyvant, qui eſtoit le Samedi, la Dame amena le Financier chez la Mere. Il l'entretient en particulier. Le Notaire vint, & l'on fit alors ſçavoir à la Belle pourquoy on l'avoit mandé. Le ton abſolu  
dont

dont sa Mere luy parla ; la haute fortune que luy assuroit ce Mariage , & le sujet qu'elle croyoit avoir de se plaindre des mépris du Cavalier , tout cela luy fit une impression si forte , qu'elle signa comme on le voulut. Le Financier plein de joye , alla donner ordre aux Bans , & en fit publier un le lendemain à la grande Messe , apres laquelle on les maria. La Cerémonie venoit d'estre faite , quand le Cavalier entra dans l'Eglise. Il connut bientost par l'empressement des Curieux , qu'il y avoit une Mariée ; & entendant dire qu'elle estoit de qualité , il s'avança pour la voir. Quel coup de foudre quand il remarqua la Belle ! Il fit un cry qui surprit tous ceux qui l'entendirent. La Dame , qui estoit du Mariage , tourna

la teste vers luy , & se sépara de la Compagnie , pour se donner le plaisir d'aller insulter à sa douleur. Ah, Madame, qu'ay je veu, luy dit-il tout consterné ? Sa réponse fut qu'elle estoit contente , puis que le chagrin où il estoit luy faisoit connoistre que rien ne manquoit à sa vengeance. Alors elle luy parla du Billet trouvé, de son Personnage d'Egyptienne, du bonheur qu'elle avoit eu de marier promptement la Belle ; & apres luy avoir dit qu'il pouvoit donner son cœur sans appréhender qu'elle y mit obstacle , elle le quita , en luy défendant de la voir jamais. Il demeura abîmé dans sa douleur, & le desespoir d'avoir perdu par son imprudence la seule Personne qu'il se sentoit capable d'aimer , le rendant inconsolable, il

il abandonna Paris, pour cacher à ses Amis l'accablement où il se trouvoit. On ne m'a point dit si la fierté de la Dame l'a guérie de son amour. Je sçay seulement que le Financier adore la Belle, & que l'abondance où elle est de toutes choses, ne luy laisse aucun sujet de regretter ce qu'elle a perdu.

Il seroit pourtant à souhaiter pour le bonheur de beaucoup de Filles, que les Meres imitassent l'Hirondelle de la Fable, pour empescher les engagements que la vœuë du Bien fait prendre malgré l'inégalité de l'âge. Les jeunes Personnes les trouvent bien longs avec des Vieillards, qu'on les contraint souvent d'épouser parce qu'ils sont riches, & il est rare que les Mariages soient heureux quand ils sont mal assortis.

**Ecoutez**



Pour un aimable Sansonnet.

Si vous voulez c'est bien mon  
fait.

Il sera mon Epoux, & je seray sa  
Femme.

Je le vis hyer sur un Ormeau.

C'est à mes yeux des Oyseaux  
le plus beau.

Il me ravit par son plumage ;

Mais quand j'entendis son ra-  
mage,

Et les doux accens de sa voix,

Il me charma bien davantage

Qu'aucun de ceux qui chantent  
dans les Bois.

Ma Mere, dites-moy, qu'est-ce  
qu'il vous en semble ?

Ne vivrons-nous pas bien en-  
semble ?



Ma chere Enfant, je ne con-  
teste pas,

*Repartit la Mere Hirondelle,*

*Que*

Que vostre Sanfonnet n'ait de  
brillans appas

Qui peuvent toucher une belle ;  
Mais quand il seroit plus parfait,  
A mon avis , ce n'est point vostre  
fait.

Pour vivre dans le Mariage,  
Il faut l'égalité pour l'huméur &  
pour l'âge.

Vous aimez le Printemps , le seul  
Hyver luy plaist.

Il choisit pour sifler la saison de  
la bise ;

Et vous , vous gazouillez quand  
la terre s'est mise

Dans ses habit d'un verdoyant  
apprest.

Une humeur si contraire étou-  
fant la tendresse ,

Entre vous deux mettra la dis-  
corde sans cesse.

Ma Fille , croyez-moy , je vous  
le dit tout net ,

Vous

Vous ne devez jamais penser au  
Sanfonnet.



*Souvenez-vous, Beauté volages,  
Lors que vous songerez à donner  
vostre cœur,  
Que vous ne devez point fonder  
vostre bonheur  
Sur d'ébloüissans avantages.  
On ne peut conserver les Roses &  
les Lys,  
Ny les graces de la Jeunesse,  
Parmy l'Hyver d'une froide Vieil-  
lesse,  
Et la neige des cheveux gris.*

Messieurs de l'Academie Roya-  
le d'Arles, qui n'ont d'aplication  
que pour la gloire du Roy, ont ré-  
solu de donner un Prix toutes les  
années que l'Academie François-  
se n'en donnera point. Comme le  
dernier Sujet de la Poësie a esté  
tiré

tiré de l'une des Devises gravées sur leur superbe Obélisque, sur ce que le Roy paroist toujours tranquille, quoy que dans un mouvement continuel, ils proposent cette année pour le Sujet du Discours d'Eloquence Francoise, une autre Devise à la gloire de Sa Majesté, qui est, *Nec erat, nec cessat*. Leur dessein est de faire faire l'Histoire de nostre incomparable Monarque en Panegyriques; mais comme cette illustre Compagnie est composée de Personnes d'Epée, qui dans le temps de la Paix s'appliquent aux belles Lettres, & qui s'assemblent principalement pour parler d'une maniere solide des merveilles de ce Règne, plusieurs de ces éloquens Capitaines quittant la plume, afin d'obeir aux ordres du Roy, & le nombre

de

de l'Académie Royale qui est de  
 tréte, estant diminué par la mar-  
 che des Troupes, ces Messieurs  
 ont jugé à propos pour cette an-  
 née seulement, de ne proposer  
 le Prix d'Eloquence qu'en fa-  
 veur de la Ville d'Arles, si glorieu-  
 se par ce Corps célèbre, & par son  
 Obélisque, de crainte qu'en le  
 proposant au Public, il n'y eust  
 pas assez de temps pour en répā-  
 dre l'avis dans les Provinces, ny  
 assez d'Académiciens pour exa-  
 miner les Pieces. Ce Prix sera une  
 Médaille d'or du Roy, qu'on di-  
 stribuera le jour de S. Louis dans  
 cette Royale Académie. Vous  
 voyez, Madame, par ce beau des-  
 sein, que dans le temps que l'Aca-  
 démie Françoisse se repose, la Fil-  
 le aînée, pour se rendre digne  
 de l'amitié de la Mere, & de  
 la protection Royale dont elle  
 porte

porte le surnom, veut entretenir les Esprits dans l'éloquence, & les Cœurs dans le respect pour Sa Majesté.

Je satisfais avec grand plaisir, à la curiosité que vous m'avez témoignée, touchant les Veuës du Palais qu'ont fait bastir les Roys Afriquains dans l'Alhambre de Grenade. En voicy une nouvelle qui ne vous plaira pas moins que celle que je vous ay envoyée dans ma Lettre de Janvier. Je continuëray à vous faire part de tout ce que j'en pourray recouvrer, afin que vous puissiez prendre une idée parfaite des beautez de ce superbe Palais. Outre les deux grands Sallons dont je vous ay fait la description, il y en'a un troisième, qui est appelé *Sallon des Secretz*, à cause que la Voute en est faite de maniere,

niere, que deux personnes se peuvent entendre d'un bout à l'autre, quoy qu'elles parlent tres-bas, pourveu quelles s'approchent de la muraille, & qu'elles pronocent distinctement les paroles. On dit qu'il y en a un semblable dans la grosse Tour du Château d'Heidelberg.

J'ay découvert que les deux Sonnets sur les Rimes du Flageolet, & du Décalogue, dont je vous dis la dernière fois qu'une Personne de fort grande qualité estoit l'Auther, sont de Monsieur le Duc de S. Aignan. L'un qui est pour un Amant malheureux, commence par ces mots, *Non, je ne connois plus, &c.* & l'autre à un amy absent, par ceux-cy, *L'heureux Berger qui dance, &c.* Toute la précaution que ce Duc a prise, pour empêcher que les choses

choses galantes qu'il a faites pour se divertir avec ses Amis, ne furent veuës du Public, luy a esté inutile. Les Bouts-rimez qui courent de luy, luy ayant esté donnez par des Personnes des plus considérables de la Cour, toute la Maison Royale les a vûs, & le plaisir qu'elle à témoigné y prendre, a esté cause que de tous costez on en a fait des Copies. Ainsi Madame, je puis vous les envoyer. Le peu de temps qu'il demande pour les Sonnets les plus difficiles, est une chose qui vous paroïtra presque incroyable. Il n'y en employe guère davantage qu'il en faut pour les écrire, & cette facilité qui tiët du prodige, fait que l'on s'empresse à l'attaquer, pour voir s'il sera possible qu'il réüssisse toujours. Plusieurs Dames des plus spirituelles de la Cour, luy ont donné  
divers

divers Bouts-rimez, qu'il a toujours remplis avec grand succez. Il a eü l'honneur d'en dire quelques-uns à Madame la Dauphine qui ne luy ont pas déplü; & ce fut en sa présence que Madame la Duchesse de Foix ayant raconté l'avanture de son Perroquet, qui s'estoit tué en tombant dans un Rosier, Madame la Maréchale de Rochefort dit à ce Duc, qu'elle vouloit luy donner des Bouts-rimez, pour faire un Sonnet sur cette mort. Ces Bouts-rimez ayant un peu tardé à venir au gré de l'impatience de Monsieur de S. Aignan, il envoya cet Impromptu à cette Dame, aussi pleine d'esprit que de vertu, pour la convier à se presser davantage.

*Songez, illustre Maréchale,  
Que pour de méchans Vers, naitre  
ne m'égale.*

*Lors que vous promettez, faut-il  
vous avertir;*

*Viste, des Bout-rime, ou vous serez  
blâmable,*

*Puis qu'il s'agit de divertir*

*Nostre Dauphine incomparable.*

Madame la Maréchale de Rochefort luy envoya aussi tost les Rimes qui suivent. *Divine, Perroquet, Traquet, Epine Bowline, Coques, Caquet, Machine, Port, Mort, Étrange, Crevé, Sauvé, Louange.* Il les lût deux ou trois fois, prit la plume, & écrivit ce Sonnet qu'il eut l'honneur de lire à Sa Majesté, avant que de le donner à Madame de Rochefort.

**V**ous croyez donc que j'ay une  
vertu divine,  
Et qu'en parlant icy d'un défunt  
Perroquet,

Je

*Je puisse accommoder la rime de  
Traquet*

*Au destin d'un oiseau qui meurt sur  
une Epine ?*



*En cecy mon Vaisseau ne va qu'à la  
Bouline,*

*Je me tirerois mieux d'un sujet plus  
Coquet ;*

*C'est là qu'avec plaisir j'affile mon  
caquet.*

*Je passe avec chagrin sur toute autre  
Machine.*



*Je ne mettray jamais ce Sonnet à bon  
port ;*

*Madame, en verité vous me donnez  
la mort,*

*Et pour moy vous avez une rigueur  
étrange.*



*Ma foy, c'est trop rimer sur un Oy-  
seau crevé ;*

*Et*

*Et si de tous ces Vers je me suis mal  
sauvé,*

*Au moins ma diligence est digne de  
louange.*

A peine avoit-il rendu en si  
peu de temps ce Sonnet à la spiri-  
tuelle Dame qui le luy avoit de-  
mandé, qu'un Inconnu luy donna  
ces autres Rimes. *Luxembour,*  
*Donte, Route, Sejour, Amour, Goute,*  
*Redoute, Tour, Palme, Calme, In-*  
*loux, Avantage, Nous, Partage.*  
Il les remplit avec la mesme viva-  
cité, & la mesme promptitude.

SUR LA MARCHÉ DES  
Troupes vers l'Allemagne.

SONNET

**O**N marche, & l'on s'en va pent-  
être à Luxembourg;

L'un

*L'un en voudroit jurer, l'autre le  
met en doute ;*

*Mais toujours chacun prend une  
assez noble route,*

*Qui vaut bien de Paris l'agreable  
sejour.*



*Préferons aujourd'huy le Dieu  
Mars à l'Amour ;*

*Le premier a des yeux & l'autre ne  
voit goutte.*

*Comme on a pris nos cœurs, prenons  
quelque Redoute ,*

*Le plaisir & l'honneur regneront  
tour-à-tour.*



*Le Mirthe est bien charmant, mais  
je tiens pour la Palme ;*

*L'orage en cet endroit vaut bien  
mieux que le calme ,*

*LOUIS de sa grandeur vaincra tous  
les Jaloux.*

Mars 1682

I



*Allons aux Ennemis disputer l'avantage ;*

*La peur sera pour eux , & la gloire pour nous.*

*Qui pourroit desirer un plus heureux partage ;*

Le succès étonnant de ces deux Sonnets , obligea le lendemain Monsieur le Maréchal Duc de Vivonne , & M<sup>r</sup> le Duc de Nevers , de demander à ce Duc s'il vouloit accepter des Bouts-rimez Plus difficiles , & s'il en sortiroit avec la même facilité. Ces Bouts-rimez estoient, *Panthéon, Antée, Pantée, Anacréon, Actéon, Athée, Protée, Pantaleon, Asie, Sosie, Oeuf, Bouffe, Bœuf, Pouffe*. Monsieur de S. Aignan ayant répondu qu'il en feroit assurément comme des autres ; Madame de Thiange qui estoit

estoit présente , & qui juge parfaitement bien de toutes choses , voulut luy donner jusqu'au l'endemain , mais illa surprit par la diligence qu'il apporta à faire le Sonnet qui suit.

A D E S G E N S  
fort débauchez.

**J'** Aimerois mieux avoir détruit le  
Panthéon.

*Estre étouffé lutant ainsi qu'un autre Anté,*

*Ou percé d'un Poignard comme le fut Pantée ,*

*Ou blessé par l'Amour plus fort qu'Anacréon ,*



*Ou devoré des Chiens comme fut Actéon ,*

*Que de manger chez nous de la chair en Athée ,*

## 196 MERCURE

*De cent Mets diférens changeant  
en vray Protée,  
Pour recourir en suite à Saint  
Pantaleon.*



*Je prens, d'inant chez vous, l'Afrique  
pour l'Asie;  
I'en sors plus étourdy qu'au Thea-  
tre Sofie,  
Ma teste est à l'envers, je suis plein  
comme un Oeuf.*



*Mon visage est enflé comme un  
vent quand il bouffe,  
Je mange vos Perdrix comme chez  
moy du Bœuf,  
Je me saoule en un mot, puis apres je  
fais pouffe.*

La difficulté de ces Rimes te-  
noit encor chacun dans l'éton-  
nement de la promptitude avec  
laquelle ce Duc les avoit réplies,  
lors

lors qu'il apprit par le Mercure de Fevrier, que Monsieur Mignon Maistre de la Musique de N. Dame, promettoit une Médaille du Roy à celuy qui rempliroit le mieux d'autres Rimes qu'il a proposées à la gloire de Sa Majesté; ce qui l'obligea de dire à ce grand & éclairé Monarque, que la grandeur de la récompense luy faisant mépriser le travail, il alloit tâcher à gagner son Portrait. Peu de temps apres, il prit la liberté de luy lire le Sonnet qu'il venoit de faire sur ces Rimes. Il est entre les mains de Monsieur Mignon, qui l'a reçu cacheté, & je ne vous l'envoye-  
ray qu'apres que l'on aura veu quel en aura esté le succès; mais ce qui n'est presque pas croyable, c'est que l'ayant leu à Monseigneur, ce Prince voulut

qu'il en fist un second sur les mesmes Rimes, & luy vit faire en sa présence, presque sans lever la plume, & avec une surprise telle que l'on se la peut imaginer. Il ne s'est pas contenté de ces deux Sonnets. Il en a fait un troisième, & les a envoyez tous trois à Monsieur Mignon, qui avoit rendu assez de justice à ce Duc, pour avoir désiré qu'il fust l'Arbitre de tous les Sonnets qu'on luy donneroit, & qui le voit maintenant entrer en lice contre les autres avec des armes, auxquelles il ne sera pas facile de résister. Comme plusieurs personnes de la Cour se divertissent à faire des Bout rimez, & que cela est fort à la mode, il y a peu de jours que ce Duc estant au lever du Roy, on vint luy dire qu'un Courrier fort pressé le demandoit dans l'Antichambre, &

en

il en reçut un Paquet, dans lequel il trouva imprimées les Rimes, suivantes *Cibelle, Papa, Agrippa, Donzelle, Cruelle, Frapa, Allumelle, Spa, Musique, Atlantique, Souvent, Epines, Machines, Paravant*. Ces mots estoient au dessus de ce Paquet, imprimez de mesme.

BOUTS - RIMEZ  
sur l'Opéra d'Atys.

On attaque Monsieur le Duc de S. Aignan, & l'on luy donne seulement une heure pour faire ce Sonnet.

Viocy de quelle maniere il remplit ces Bouts-rimez,

SONNET.

L'Opéra nous apprend qu'Atis  
fuyoit Cybelle,  
Et qu'il ne voulut point qu'elle le fist  
Papa;

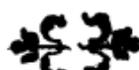
*Mais s'il avoit esté sage comme  
Agrippa,  
Il auroit bien mieux fait de quit-  
ter sa Donzelle.*



*Il est vray qu'Alecton nous parut  
trop cruelle ,  
Quand de rage en voulant, la Vieil-  
le le frapa ;  
Mais aussi devoit il tirer son Alu-  
melle ?  
S'il estoit trop en feu, que n'alloit-il  
à Spa ;*



*J'en aime cependant les Vers & la  
Musique ;  
Leur bruit va jusqu'aux bords de la  
Mer Atlantique ;  
Cet opéra ne peut estre veu trop  
souvent.*



*La Rose m'en plait fort , mais j'en  
crains les épines ;*

*Et*

*Et si l'on le voyoit sans frais & sans  
machines,  
Je l'aurois dans ma Salle avec un  
Paravent.*

Tant de choses agreables font voir en general la galanterie des François, & celle de Monsieur le Duc de S. Aignan en particulier, dont l'esprit brillant produit toujours quelque chose de nouveau pour divertir & pour plaire. Aussi dès qu'il eut rendu compte au Roy du Paquet qui venoit de luy estre apporté par ce Courrier inconnu, Sa Majesté luy permit d'aller remplir ces Rimes dans son Cabinet, où il eut l'honneur de luy lire ce Sonnet un quart-d'heure apres.

Un peu auparavant, Monsieur le Marquis de Lionne, Maître de la Garderobe du Roy,

202      M E R C U R E

avoit envoyé à ce Duc cet autre  
Sonnet qu'il avoit fait sur les mes-  
mes Rimes difficiles de Panthéon  
& d'Anthée.

A MONSIEUR LE DUC  
de S. Aignan.

**I**L faudroit vous dresser pour Tem-  
ple un Panthéon.

*Si nous estions au temps & d'Alcide  
& d'Anthée.*

*Vostre entretien charmant eust con-  
solé Pantée,*

*Et vous faites des Vers bien mieux  
qu'Anacréon.*



*J'en ay cornes en teste ainsi qu'autre  
Actéon ;*

*Et dans ce feu divin le plus horrible  
Athée*

*Voit un Dieu qui l'inspire, & varie  
en Prothée*

*Mieux*

*Mieux qu'aux Miracles faits par  
Saint Pantaléon.*



*N'allons donc plus chercher l'élo-  
quence en Asie,  
Vous en traitez le Dieu comme il  
faisoit Sosie,  
Lors qu'il se fit à luy semblable com-  
me un Oeuf.*



*Vostre Vaisseau sur l'onde à pleines  
voiles bouffe.  
Helas ! qu'est diferent de vous un  
pauvre Bœuf,  
Qui se trainant à peine , à chaque  
pas fait pouffe :*

Quelques momens apres, on  
envoya d'autres Bouts-rimez à  
ce Duc , qui fit encor sur le  
champ le Sonnet qui suit.

SUR

## SUR LA GUERRE.

**J'** Aimerois mieux avoir pour six  
 mois le hoquet,  
 Et n'aller point au Bal sans porter  
 la Gamache,  
 Que d'estre dans Paris joiuant au  
 Tourniquet,  
 Quand il est question de prendre  
 la Rondache.



Laiſſons-donc aux Chasseurs la Bra-  
 que & le Triquet,  
 Prenons Cuirasse & Casque avec un  
 grand Panache,  
 Et sur un bon Cheval non pas sur  
 un Criquet,  
 Courons tous au hazard de quelques  
 coups de Hache.



On chantera nos Faits sur un aimable ton,

L'Enne

*L'Ennemy me paroist plus sot qu'un  
Hanneton,  
Et de peur de LOUIS, n'ose montrer  
son muſle.*



*Mon Roy par ſa valeur ſert d'exem-  
ple à ſa Cour;  
Et moy qui penſe avoir plus de rai-  
ſon qu'un Buſle,  
Je n'ay point eſté contre, & je com-  
batray pour.*

Enfin ce Duc laſſé de tant de différentes attaques, & content d'eſtre ſi heureuſement ſorty de routes, a ſuplié le Roy de trouver bon qu'apres avoir reüſſy dix fois, il ceſſaſt de tenter la Fortune; ce que Sa Majeſté luy a accordé.

Le Sonnet que je vous en-  
voyay il y a un mois, qui com-  
mence par *Que de Gens vont  
dancer*

*dancer au son du Flageolet*, n'est point de Mr de Benferade, comme je vous l'ay écrit. Ceux qui l'en faisoient l'Autheur se sont mépris. En voicy d'autres que la fainteté des Jours où nous sommes, m'engage à vous envoyer. Les deux derniers sont sur la douceur de la Retraite.

## SUR LE JUBILE'

**B** *Annissons les Concerts, jusques au Flageolet, Observons aujourd'huy par tout le Décalogue.*

*Le Roy du Ciel n'est pas un simple Roytelet, Il demande nos cœurs, & non pas une Eglogue.*



*Il faut le craindre aussi plus que le Chastelet.*

*Voicy*

*Voicy le Jubilé ; prenons un Pédagogue.*

*Estant de nos pechez chargez comme un Mulet,*

*Qu'il nous enchaîne enfin comme l'on fait un Dogue,*



*Après que nostre cœur sera tout Ecuré,*

*Après que nous serons absous par le Curé,*

*Aussitost devant Dieu nos ames seront belles.*



*Faudroit-il donc passer la Mer & l'Hellespont,*

*Pour faire son salut ? L'Eglise nous répond,*

*Gaignez ces Grands Pardons, & ces Graces nouvelles.*

**SUR**

SUR L'AVANTAGE  
de pouvoir gagner le Ciel.

**N**on, ce n'est point assez d'un  
simple Flageolet  
Pour chanter dignement l'Authent  
du Décalogue,  
Ce Grand Roy pres duquel tout au-  
tre est Roytelet,  
Demande un ton plus haut que ce-  
luy d'une Eglogue.



Royaumes, Villes, Cour, Parlement,  
Chastelet,  
Le Ciel, pour le loüer, vous sert de  
Pédagogue.

Qui ne l'adore pas, est plus fou qu'un  
Mulet,  
Plus brutal qu'un Cheval, plus en-  
ragé qu'un Dogue.



Heureux, si je pouvois, le cœur bien  
écuré,

Touché

*Touché de son amour, aux pieds de  
mon Curé,  
Soumettre dès ce jour mes passions  
re-belles.*



*Le Ciel à conquérir vaut mieux que  
l'Hellepont;  
De cette vérité le Grand Saint Paul  
répond.  
Qui mieux que luy pourroit en dire  
des nouvelles?*

**AUX R. P. CHARTREUX**  
de Paris, sur leur solitude.

**L**E Concert des Oyseaux vous  
vaut un Flageolet,  
Quand vous avez rempli les Loix  
du Décalogue;  
Quelquesfois une Fleur, un petit  
Roytelet,  
Vous donnent le sujet d'une pieuse  
Eglogue.

*Vos*



*Vos petites Prisons n'ont rien du*  
*Chastelet,*  
*Vous vivez librement sous un Saint*  
*Pédagogue,*  
*Vos Reservoirs sont pleins à l'aide*  
*d'un Mulet,*  
*Les Fruits de vos Jardins sont gar-*  
*dez par un Dogue.*



*Autour de vostre Autel luit un Cui-*  
*vre écuré,*  
*Qui surpasse l'Argent; Il n'est point*  
*de Curé.*  
*Qui pare ses Autels de Richesses si*  
*belles.*



*L'odeur de vos vertus va jusqu'à*  
*l'Hellepont,*  
*A vostre extérieur l'intérieur ré-*  
*pond,*  
*L'on en voit tous les jours mille*  
*preuves nouvelles.*

SUR

SUR LE BONHEUR  
de la Vie champestre.

**H** *Heureux, qui peut en paix au  
son du Flageolet  
Passer ses jours aux Champs, sui-  
vant le Décalogue,  
Et qui dans son Jardin vivant en  
Roytelet,  
Aux Fêtes des Bergers peut chanter  
une Eglogue.*



*Il ne craint Parlement, Conseil, ny  
Chastelet,  
La Nature sans Art luy sert de Pé-  
dagogue,  
Il peut se promener sans Cheval, ny  
Mulet,  
Et tout son petit Bien est gardé par  
un Dogue.*



*Content pour tout Buffet d'Etain  
bien écuré,*

*Il se conduit sans peine au gré de  
son Curé,  
Et n'occupe son cœur ny d'honneurs,  
ny de Belles,*



*Il sçait peu les desseins qu'on a sur  
l'Hellespont,  
La Fortune aisément à ses desirs  
répond,  
Le temps & les moissons font toutes  
ses nouvelles.*

Mon sieur de Raye, Fils de Mr le Président Larcher, a esté reçu dans la Charge de Grand Rapporteur, qu'avoit auparavant Mr de la Grange. Il y a deux Charges de Grand Rapporteur, & Correcteur des Lettres aux Chancelleries de France, dont la fonction est de Raporter au Grand Sceau, conjointement avec Mrs les Maistres des Requestes qui

Y

y assistent , toutes les Lettres de Justice. Ces deux Charges doivent estre possédées par deux Conseillers au Grand Conseil. Mr Rouillé du Coudray en a une. Elle avoit esté longtems exercée par Mr son Pere , avant qu'il se fist Maistre des Requestes.

Vous devez avoir appris la mort de Messire Henry Bonneau, Seigneur de Tracy, Barbé, & autres Lieux, Maréchal des Camps & Armées du Roy , & Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville & Citadelle de Tournay. C'estoit un ancien Officier, qui avoit donné des marques de son courage dès le premier Siege de Condé, où il eut une jambe cassée. Les coups dont il estoit tout couvert, parloient hautemēt de sa bravoure. Lors qu'on assiegea Tournay, il en reçeut un dans la teste qui  
luy

luy avoit fracassé la bouche. La Bataille de Cassel luy fit acquerir beaucoup de gloire. Il s'y estoit distingué, & avoit esté Major General de l'Armée, pendant cinq ans sous Monsieur le Prince en Hollande, & sous Monsieur de Turenne en Allemagne. Il est mort à Valenciennes chez Monsieur Magalotti, & a esté enterré dans l'Eglise de Nostre-Dame de Tournay, dont Sa Majesté luy avoit donné depuis peu le Gouvernement, dans une Cave des anciens Ducs de ce Pais là, ce que l'on a reconnu par quelques Médailles qu'on y a trouvés.

Son Gouvernement a esté donné à Monsieur le Comte de Mautrevrier-Colbert, Lieutenant General des Armées du Roy. Il n'y a personne à qui son merite ne soit connu. L'ardeur qu'il a pour la  
gloire

gloire & pour le service de Sa Majesté, luy a fait passer toute sa vie dans le mestier de la guerre. Il n'avoit pas encor dix-sept ans, lors qu'on le fist Capitaine dans le Regiment de Navarre. Il monta à la Breche d'une maniere intrépide au Siege du Fort du Castelet en Lorraine, donnant l'exemple aux plus anciens. Il y reçut huit coups de Mousquet, & on le crut mort, parce qu'il demeura quelque temps couché sur un tas de Morts. Quelque temps apres il fut Lieutenant, & ensuite Capitaine dans le Regiment des Gardes. Il en fut tiré pour commander la Seconde Compagnie des Mousquetaires; apres quoy Sa Majesté l'honora de la qualité de Maréchal de Camp, & enfin de celle de Lieutenant General de ses Armées dans laquelle il est le plus ancien. Au

Au Siege de Lile , le Roy qui estoit présent , luy fit l'honneur de le choisir pour l'attaque , préférablement à tout autre , & tout blessé qu'il estoit d'une blessure tres-considérable , qu'il avoit reçeuë le jour précédent en montant la Garde , il ne laissa pas de faire des choses surprenantes avec les Mousquetaires qu'il commandoit. Il batit, & chassa les Ennemis de leur Poste , prit la Demy-lune, & obligea la Ville à capituler & à se rendre. On ne voit point d'actions conduites avec plus de vigueur , & plus de prudence, que ce qu'il fit en Candie, où il repoussa les Troupes du Turc, & les batit en plusieurs sorties. Aussi peut on dire , sans obscurcir la gloire des autres, que ce fut luy seul qui pendant un mois soutint le Siege de cette Ville,

Ville, quoy que désolée, & batuë sans cesse du Canon des Ennemis. Celuy qui commandoit alors les troupes du Roy, estoit demeuré malade, comme beaucoup d'autres, qui n'estoient pas d'un tempérament assez robuste pour résister aux fatigues de la guerre, ou à la disposition de l'air de ce Pais-là. Il y fut extrêmement blessé à la teste. Le Grand Doge de Vénise luy fit faire compliment sur sa bravoure, & sur les services qu'il avoit rendus à la République. Il eut la jambe cassée, & le talon emporté d'un coup de Fauconneau en Flandre, Monsieur de la Ferté, commandant les Troupes. Il a tres souvent batu les Allemãds, sur tout en Alsace, où l'Arriere-Garde fut taillée en pieces. Il s'est signalé à Philisbourg, à la Bataille de Zint-

*Mars 1682.*

K

zin, à celle de Mons, au Siege d'Ypre où il ouvrit la Tranchée, à ceux de Gand, de Fribourg, &c. & à la dernière Bataille de Flandres. Enfin il n'y a point eu d'occasion remarquable depuis la guerre, où il n'ait acquis beaucoup de gloire. Les cicatrices dont tout son Corps est couvert, en sont des preuves qu'on ne sçauroit contester. J'ay oublié de vous dire que le Roy, avant la première guerre de Hollande, ayant envoyé du Secours aux Hollandois ses Alliez, contre l'Evêque de Munster, Monsieur de Maulevrier fut choisy pour y commander un Détachement de Mousquetaires, & y fit des actions de valeur qui vont jusques au prodige.

La mort de Monsieur de Tracy a esté suivie de celle de Monsieur  
le

le Marquis de Bréval, Lieutenant General des Armées du Roy, arrivée icy le 16. de ce mois. Il estoit Frere de Monsieur l'Archevesque de Paris. Louis de Harlay, Seigneur de Cesy & de Chanvalon, cinquieme Fils de Louis de Harlay, Seigneur de Monglat, épousa Louise Stuart de Carré, Fille de Gracien, Seigneur de S. Quentin le Verger. De ce Mariage sortirent Jean de Harlay, Seigneur de Cesy; & Jacques, qui a fait la Branche des Seigneurs de Chanvalon. Jean de Harlay fut marié par Dispense en 1580. avec Anne du Puy sa Cousine, Dame de S. Valerien, & en eut Philippes de Harlay, Comte de Cesy, Ambassadeur à Constantinople pendant vingt-quatre ans. C'estoit un Homme admirablement bien fait,

& qui avoit infiniment de l'esprit  
 Il se maria en 1610. & épousa Ma-  
 rie de Bethune, Fille de Florestan  
 de Bethune, Seigneur de Congis,  
 dont il eut Roger de Harlay,  
 Comte de Cefy, tué dans un  
 Combat en Italie l'an 1647. pour  
 le service du Duc de Savoye. Fran-  
 çois-Antoine de Harlay, pourvu  
 de l'Evêché de Lodeve en 1657.  
 Charlotte de Harlay, Abesse de  
 Sainte Perrine; & Lucrece Chre-  
 stienne de Harlay, Femme de  
 Louis de Courtenay.

Jacques de Harlay, Seigneur de  
 Chanvalon, Fils puîné de Louis,  
 Seigneur de Cefy, fut Premier  
 Ecuyer & Mestre de Camp du  
 Regiment des Gardes de Fran-  
 çois de France Duc d'Anjou &  
 d'Alençon, puis Chevalier des  
 Ordres du Roy, & Gouver-  
 neur de la Ville de Sens. Il  
 épousa

épousa Catherine de la Mark, Dame de Bréval; Fille de Robert IV. de la Mark, Duc de Bouillon, Prince Souverain de Sedan, Marechal de France, & de Françoise de Brezé, & mourut en 1630. laissant deux Fils de son Mariage, sçavoir; Achilles de Harlay, Marquis de Bréval, & Seigneur de Chanvalon; & François de Harlay, Archevesque de Rouen, mort le 22. de mars 1653. Achilles de Harlay Homme illustre dans les belles Lettres, épousa en premieres nôces l'an 1609. Oudete de Vaudetar-Persan, Dame de Nerville. Il en eut François-Bonaventure de Harlay, Marquis de Bréval, dont je vous apprens la mort; François de Harlay, aujourd'huy Archevesque de Paris Commandeur des Ordres du Roy,

Duc

Duc & Pair de France, & cinq Filles qui ont esté toutes Religieuses. En secondes nôces, il se maria sur la fin de l'an 1634. avec Anne de la Barre, Veuve de François de Fortia, Seigneur du Plessis, & Fille d'Adam de la Barre, Seigneur de la Baufferaye, dont il n'a point eu d'Enfans. Monsieur le Marquis de Bréval est mort d'une fièvre continuë, âgé seulement de soixante ans. Il avoit servy le Roy dans la guerre de Flandre, & s'estoit trouvé aux Sieges de Xaintes, de Taillebourg, & d'Alexandrie en Italie, où il fut blessé dangereusement. Feu Madama la Marquise de Bréval sa Femme, morte depuis peu d'années, s'appelloit Geneviefve de Fortia, & estoit Fille de François, Seigneur du Plessis, & d'Anne de la Barre, seconde Femme d'Achil

d'Achilles son Pere. Il n'est resté d'Enfans de ce Mariage, que Mademoiselle de Bréval, fort considérée de Mademoiselle d'Orleans, aupres de qui elle a l'honneur d'estre. Monsieur le Marquis de Chanvalon son Frere, fut tué au commencement de la guerre de Hollande.

Messire Jean Forcoal, Evesque de Séez, Prieur de Montier au Perche, est mort dans le mesme temps, fort regretté de tous ceux qui estoient sous sa conduite. Il avoit esté Aumônier ordinaire du Roy, qui le nomma à cet Evesché le 31. Octobre 1670.

Ces morts ont esté suivies de celle de Messire Jacques de Geniers, Baron du Coudray, reçu Conseiller au Parlement en 1639. Il estoit de la Grand Chambre, &c.

sortoit d'une ancienne, Famille de Languedoc, également illustre dans l'Epée & dans la Robe, dont ont compte des Présidens à Mortier au Parlement de Paris, dès l'autre Siecle. Il a servy le Roy dans sa Charge pendant plus de quarante ans, avec toute la capacité & l'intégrité qu'on peut souhaiter dans un bon luge. Jamais Homme de son rang n'a eu plus de vrais amis, de toutes les qualitez, depuis les Princes jusqu'au Peuple, Charmant les uns par les graces de son esprit & de sa personne; & les autres par sa politesse, & par ses honnestetez. Il avoit épousé Dame Catherine de Bourdeaux, Fille de Messire Guillaume de Bourdeaux, Intendant des Finances, dont il a laissé plusieurs Enfans. Il y en a quelques-

uns

ans dans le Service. Monsieur de Bullion, Doyen de la Cinquieme des Enquestes, est monté à la Grand Chambre. Il est Fils d'un Frere de feu Monsieur de Bullion Sur Intendant des Finances.

On découvre tous les jours combien feu Monsieur Tronçon estoit sensible au malheur de ceux qui perdoient à son Rapport. Les Parties, qu'il connoissoit n'avoir point de Bien, & que la Justice l'obligeoit de condamner, trouvoient en luy un secours qui empeschoit leur ruine. Il leur donnoit de sa propre bourse une partie de ce que leur mauvais droit leur avoit coûté, & c'est sans doute ce qui a fait naître le bruit d'une Piece soustraite d'un Procès; ce que ceux de la Maison assurent ne pouvoir estre arrivé, feu Monsieur Tronçon n'ayant ja-

mais eu que deux Secretaires, tous deux tres-fidelles, dont l'un est mort à son service, & l'autre a esté à luy jusqu'à sa mort, & n'ayant d'ailleurs employé pour Sous-Secretaire que des Gens que leur conduite a mis à couvert de tous reproches. Une liberalité de neuf mille franc (peut estre a-t-elle esté moindre) ayant paru extraordinaire, on luy a voulu donner une cause, & on n'a pû rien trouver de plus vray-semblable, que de dire qu'il s'y estoit crû obligé par une Piece soustraite, qui avoit fait perdre celui qui devoit gagner.

La seconde Chanson que je vous envoie est d'un tres-habile Maistre. Vous le connoistrez en la chantant.

V N

AIR

A U.

er le do

c.

je vay

ent fois

me vous

c.

Madri-

au nom

rs; pe-

e Mei-

vrages

: Par-

tité de

our un

en que

le peu

Il se-

roit

a  
 n  
 te  
 el  
 est, *je dites dabord*  
 yai  
 Sou  
 que *ont fois plus mal =*  
 de t  
 de n  
 a-t-e  
 extra<sup>n</sup>ire en me ren=  
 donn  
 rien t  
 blable  
 estoit  
 soustra  
 celuy q  
 La si  
 vous en  
 Maistre  
 la chant

## AIR NOUVEAU.

**Q**uand je songe à parler de  
 l'excès de mes feux,  
 Vous me dites d'abord que je vay  
 vous déplaire,  
 Et que vous me rendrez cent fois  
 plus malheureux.  
 Vous m'avez fait les maux que vous  
 me pouviez faire,  
 En me rendant amoureux.

J'ajoute un fort joly Madri-  
 gal, qui m'a esté envoyé au nom  
 de Mademoiselle de Villiers, pe-  
 tite Nièce du feu Pere le Moin-  
 ne Jesuite, dont les Ouvrages  
 sont en veneration sur le Par-  
 nasse. Quoy que la vivacité de  
 son esprit la fasse passer pour un  
 Prodige, vous voulez bien que  
 je ne vous marque point le peu  
 d'âge qu'on luy donne. Il se-  
 roit

roit impossible, apres cela que  
vous crüssiez que ce Madrigal fût  
d'elle.

A MONSIEUR

LE DAUPHIN,

ET A MADAME

LA DAUPHINE.

**L**OUIS le plus grand des Hu-  
mains,

Grand Monarque par sa naissance,

Grand Conquerant par sa vaillance,

Grand Politique en ses desseins,

Grand dans la Paix, Grand dans  
la Guerre,

Grand sur la Mer, Grand sur la  
Terre,

Grand par tout, manquoit en un  
point,

C'estoit de n'estre pas Grand-  
Pere.

Or

*On crût bien que ce Titre aux au-  
tres seroit joint,  
Dés lors que de vous deux dépend-  
roit cette affaire.*

Une Personne d'esprit ayant fait l'Anagramme du nom de Mademoiselle d'Estrée, Fille aînée de Monsieur le Maréchal d'Estrée, Vice-Admiral de France, & trouvé dans Mariane-Catherine d'Estré, *Astre animé, Reyne de charité*, fit sur ce sujet l'Epigramme que je vous envoie.

**S'**il est vray que de Dieu la Cele-  
ste Puissance  
Par les Astres souvent se commu-  
nique à nous,  
Heureux celuy dont la naissance  
Le doit soumettre à l'influence  
D'un tel Astre que vous.

Voicy

Voicy d'autres Vers qui ont esté faits par une belle & jeune Personne, pour le retour d'un Amant, dont elle croyoit avoir esté oubliée.

**J**E croyois que l'absence agiroit sur  
mon cœur,

Que ne te voyant plus, je deviendrois maîtresse

De mes ennuis, de ma douleur,  
Des transports violens que cause la tendresse.

Je croyois qu'un mépris que tu n'as  
pû cacher,

Auroit sçeu de ton cœur tout mon  
cœur arracher ;

Mais hélas ! ton retour, à mon im-  
patience

Te rendant tout entier, augmente  
ma souffrance.

Ton langage, tes yeux, sont plus  
beaux que jamais,

Je trouve dans ton air mille nou-  
 -veaux vœux d'attraits ;  
 Et plus je m'apparçois que tu dans  
 -cent me tue ,  
 Plus je cherche Daphnis , plus je  
 -cherche sa venue ,  
 Ambur, qui pour luy seul allume  
 -tes mes feux,  
 Eteignez en moy cette flâme,  
 -Rendez plus tranquille mon ame,  
 Ou faites qu'il soupire avec moy  
 -dans ces lieux.

Monsieur le Marquis de Ville-  
 quier, Petit-Fils de Mr le Chan-  
 celier, & Fils de Mr le Duc d'Au-  
 mont, Premier Gentilhomme de  
 la Chambre, a soutenu depuis  
 peu au College de Harcourt des  
 Theses sur toute la Philoso-  
 phie, sous Monsieur de Chante-  
 lou, tres-habile Professeur. L'As-  
 semblée, à laquelle Monsieur

le

le Prince de Cony se trouva, estoit fort nombreuse, & plus illustre encor que nombreuse, puis que tout ce que, l'Eglise, l'Epée, & la Robe, ont de plus considerable, fut témoin des vives lumieres d'esprit, qui attirerent un applaudissement general à ce jeune Soutenant. Mr l'Abbé Roquete ouvrit la Dispute, & fit un Discours à la gloire de Mr le Chancelier. La matiere estoit ample, & fut traitée avec grand succez. Mr du Four, Regent de Seconde, presenta une tres-belle Ode Latine à ce digne Chef de la Justice. Le nombre de ceux qui attaquèrent Monsieur le Marquis de Villequier, fut grand. Messieurs les Abbez de la Ferté, de Coillins, de Miramion, & de Charreau, firent paroistre leur esprit dans cette Dispute, aussi-bien que Messieurs

Messieurs les Marquis d'Anthin, & de Caumartin, & Monsieur de Frémont, Frere de Madame la Maréchale de Lorge.

Le Lundy 9. de ce mois, Monsieur le Comte de Pertengue, Ambassadeur Extraordinaire de Savoye à Londres, y fit son Entrée publique. Je vous en parle, parce que c'est la premiere fois qu'une pareille cérémonie s'est faite en Angleterre, où les Ambassadeurs de Savoye n'avoient point encor esté reçeus comme Ambassadeurs de Testes couronnées. Ce Comte avoit fait cette Negotiation à Londres, pendant qu'il y estoit Envoyé Extraordinaire, quoy qu'il n'eust alors que vingt-deux ans. Vous voyez par là, Madame, combien il s'est fait de grandes choses en Savoye,

voye , à la gloire & à l'avantage  
 du Pais , depuis que le mérite &  
 la naissance en ont rendu Mada-  
 me Royale Souveraine , ou que  
 cette Princesse y a Regné avec  
 Monsieur le Duc de Savoye son  
 Fils. Le jour que je viens de  
 vous marquer, Monsieur le Com-  
 te de Pertengue fut reçu à  
 Gréenvvich, & amené à la Tour  
 dans les Berges de Sa Majesté  
 Britanique, par Messieurs le Com-  
 te de Berkley , & le Chevalier  
 Cotterel, Maître des Cerémonies.  
 Il y descendit au bruit du Canon,  
 & estant monté dans le Carrosse  
 du Roy , il fut conduit près de  
 VWestminster à la Maison qu'on  
 luy avoit préparée. Trois de ses  
 Carrosses , remplis de Gentils-  
 hommes Savoyards, le suivoient,  
 avec plusieurs autres de Person-  
 nes de qualité. Mylord Landf-  
 dovne,

dovvne, l'y complimenta au nom du Roy, & Monsieur Savvyer, au nom de la Reyne.

J'apprens tout presentement la mort de Dame Françoise Morin, Femme de Messire Philippes de Courcillon, Marquis de Dangreau, Comte de Civray, Baron de Mesle, Hussion, Bersuire & Sainte Hermine, Seigneur de Chaufferaye, &c. Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy en la Province de Touraine, Ville & Chasteau de Tours. Elle est morte icy le 21. de ce mois, apres une longue maladie, pendant laquelle Monsieur l'Abbé de Dangreau l'a assisté avec grand attachement, & d'une maniere tres-exemplaire. Elle n'a laissé que deux Filles.

Les Rimes données par Monsieur Mignon, on déjà produit beau

beaucoup de Sonnets. Comme le  
 Prix ne sera donné qu'après les  
 Fêtes, je ne vous en enverrois  
 aujourd'huy aucun, si une Per-  
 sonne de vostre Sexe, qui a fait  
 celuy que vous allez voir, ne mé-  
 ritoit quelque privilege.

NOUVEAUX

BOUTS, RIMEZ,

À LA LOUANGE

DU ROY.

**L**OUIS peut à bon droit estre plus  
 fier qu'un Pan.

Il a porté ses Loix jusqu'ou nait la  
 Guentiche,

Dans la Guerre il se fait plus crain-  
 dre que Satan,

Les plus fiers devant Luy sont plus  
 doux que la Piche.



Il nous conserve mieux que la Biche  
 son Fan,  
 Plus doux à nostre égard que le  
 Miel de la Ruche ;  
 Aussi demandons nous pour luy mille  
 fois l'an  
 Les Siecles d'un Phénix, la santé  
 d'une Autruche.



Contre aucun des Césars nous n'en  
 ferions le hoc,  
 Les quatre coins du Monde un jour  
 luy seront hoc,  
 Au Temple de Mémoire il s'est fait  
 une Niche.



C'est de luy qu'il est dit ; Nec plu-  
 ribus im-para-  
 Ennemi ; il mettra tous vos Pais  
 en friche,  
 Gardez de l'irriter, & cedez-luy  
 tout, car...

On

On a fait sur ces mesmes Bouts-rimez , les deux nouvelles Enigmes que je vous envoie. La premiere est de Gygés , du Havre ; & la seconde , du Berger Fidelle. Vous n'aurez les noms de ceux qui ont expliqué les deux dernieres , que dans ma Lettre Extraordinaire , qui paroistra le quinzième d'Avril.

## E N I G M E.

**I**'Ay mis au desespoir la Nymphé  
 du Dieu Pan,  
 J'ay donné les moyens d'avoir Singe  
 ou Guenuche ;  
 Admirez mon pouvoir, j'en ay con-  
 tre Satan,  
 Et n'épargne ny. Roys, ny Clercs, ny  
 Froc, ny Pluche.  
 Je fais pur à beaucoup qui fuient  
 comme un Fan ;

*Et l'Abeille me craint jusque de-  
dans sa Ruche.*

*On me voudra pourtant avant la fin  
de l'an,*

*Quand on devoit bannir ce qui  
vient d'une Autruche.*



*Quelquefois je surprens, & fais de-  
meurer hoc*

*Ceux qui veulent courir ; Ils vou-  
droient faire un troc,*

*Et me changer sur l'heure, ou m'oster  
de ma Niche.*



*Que j'en ay fait parler, & plus fait  
mourir par....*

*Acheveray-je ? Non. Si mon nom se  
dé-friche,*

*On verra qu'en grandeur il est sem-  
blable à car....*

AUTRE

## AUTRE ENIGME.

**P**our défendre le Sexe-aimé ja-  
dis de Pan,  
Contre un traître Ennemy plus mor-  
dant que Guenuche,  
Qui sçait éguillonner la chair com-  
me un Satan,  
J'oppose mon corps ferme autrement  
que la Pluche.



Plus uny par dedans qu'un premier  
Bois de Fan,  
Je me montre en dehors cavé comme  
une Ruche,  
J'ay la forme à peu pres d'un Bassi-  
net de G-lan,  
La matiere des corps que digere  
l'Autruche.



Avec moy (salut-il trouver un pa-  
reil c. hoc)  
Que d'Amans de leur sort vou-  
droient bien faire un troc.

FIN

Et

*Et presser tendrement l'endroit où  
je me niche :*



*De\* celle qui m'emploie (il faloit  
dire\* par)*

*Au regard de l'Anneau qu'elle a  
d'un relief riche,*

*Je suis mis au haut bout comme en  
la phrase est car.*

Je finis ma Lettre par deux nouvelles qui font l'entretien de tout Paris. La premiere est, que les Turcs attaquent la Hongrie avec une Armée de cinquante mille Hommes ; & la seconde , que le Roy pour donner en ce rencontre d'éclatantes marques de sa generosité , a pris resolution de secourir l'Empire , & n'a point voulu profiter de son desordre. Sa Majesté a envoyé ses ordres en mesme temps pour faire lever le  
6 Mars 1682. L

Blocus de Luxembourg. On ne peut parler d'abord des actions d'un si grand mérite, parce qu'on ne peut en dire assez. Il faut qu'un silence plein d'admiration, nous donne le temps de faire réflexion sur cette grande nouvelle. Ainsi je me tais jusqu'au mois prochain.

Je n'ay plus qu'à vous dire une chose, qui assurément vous donnera de la joye. *La Duchesse d'Est-ramene*, dont vous m'avez écrit plusieurs fois qu'on vous a parlé avec tant d'éloges, est sur le point de paroistre. Le Sieur Blageart, qui acheve de l'imprimer, la doit donner au Public le 15. jour du mois où nous sommes prests d'entrer, & ainsi l'impaticence que vous avez de la voir sera bientôt satisfaite. On dit que l'Authent n'a jamais aimé. Cela est difficile.

à croire; ou selon ce qu'on publie de son Ouvrage, il n'est pas besoin d'aimer pour entrer parfaitement dans tous les replis du cœur. Ceux de ses Amis qu'il a consultez, l'appellent avare de mots, tant son langage est concis. Il pense beaucoup, & de la manière que l'on dit qu'il pense, je ne doute point que vous ne soyez fâchée de ce qu'il n'ait pas encore pensé davantage. On vante surtout un caractère d'honnêteté qu'il a répandu dans les sentimens & les incidens; aussi-bien que dans son stile. Adieu, Madame. La rencôtre de la Feste m'oblige à faire partir ma Lettre trois jours plutôt que je n'ay accoutumé.

*A Paris ce 28. Mars 1682.*

On employera volontiers le  
Memoire qu'on a reçu de

L ij

## 244 MERCURE GALANT.

Rouien, mais il y manque une chose essentielle. On y nomme plusieurs Conseillers du Parlement, dont on souhaite l'Attestation, afin de donner du poids à l'Article. L'Auteur du Memoire la peut envoyer; & quand les Intéressés seront contens, on songera à le satisfaire.

*Le XVII. Tome de l'Extraordinaire se distribuera le 25. jour d'Avril, avec la Duchesse d'Estramene.*

---

### *Avis pour placer les Figures.*

**L**A Médaille doit regarder la page 56  
L'Air qui commence par *Croyez-vous, aimable Lisete*, doit regarder la page 97

La Planche qui représente le Chateau de Grenade, doit regarder la page 186

L'Air qui commence par *Quand je songe à parler*, doit regarder la page 227







